



**HAL**  
open science

# L'habitat groupé, la démographie et le cas de Saint-Blaise. Quelques pistes sur les modèles urbains protohistoriques méridionaux

Delphine Isoardi

► **To cite this version:**

Delphine Isoardi. L'habitat groupé, la démographie et le cas de Saint-Blaise. Quelques pistes sur les modèles urbains protohistoriques méridionaux. L'habitat en Europe celtique et en Méditerranée préclassique: Domaines urbains. , 2013. hal-01412297

**HAL Id: hal-01412297**

**<https://hal.science/hal-01412297>**

Submitted on 9 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## 1. Chercher la ville en Protohistoire ...

L'*oppidum* protohistorique peut-il prétendre au statut de ville ? Cette question en elle-même a-t-elle lieu d'être ? Derrière ce besoin de raccrocher des formes d'habitat protohistoriques à ce qui nous connaît aujourd'hui, la véritable requête consisterait plutôt à se demander si tous les habitats groupés de Gaule méridionale fonctionnaient de la même manière, ou bien si, au fil du temps et dans l'espace, sous une uniformité du terme « *oppidum* » ne se cachaient pas quelques divergences ou spécificités.

Pour cette enquête, sur quoi se baser ? Revenons tout de même à la définition d'une ville aujourd'hui. Bien que variable dans le temps et dans l'espace, et d'un pays à l'autre, certains traits reviennent plus souvent : la notion d'habitat aggloméré, un habitat continu avec une distance inférieure à 200 m entre chaque maison, la présence de lieux décisionnels (ou du moins une notion d'autonomie politique), l'importance des fonctions industrielle et tertiaire face à des activités agricoles et artisanales minimales, un caractère urbain et non rural (qui passe par moins d'un quart de la population agglomérée vivant de l'agriculture), le regroupement de la plupart des activités humaines (habitat, éducation, culturel, commerce et industrie, culturel... ; par opposition au village limité aux services de première nécessité), des quartiers parfois fonctionnellement différenciés, associé à une identité sociologique hétérogène. Et également des échanges actifs avec le territoire, la ville ayant besoin de la campagne pour faire vivre ses habitants (références du site de l'INSEE).

Certains critères seront plus facilement perceptibles en archéologie (notion d'habitat groupé, fonctions attestées, mode d'occupation du territoire...). Nous allons donc prendre appui sur ces éléments de caractérisation, repérer quand ils se manifestent en Protohistoire méridionale, comment ils s'articulent entre habitats groupés, comment ses fonctions se combinent et se répartissent dans le temps et l'espace... Reste qu'au final, c'est la taille de la population regroupée qui frappe le plus l'imaginaire collectif : une ville est forcément le lieu le plus densément peuplé (en France, ce seuil est fixé par l'INSEE à 2 000 habitants ; mais il est de 200 personnes au Danemark, tandis que pour les Nations unies à l'échelle mondiale, il est de 20 000). Ce sera sur ce point que l'analyse archéodémographique fournira de nouvelles indications (qui toucheront également au mode de gestion de l'espace intra-urbain).

L'objectif est double : d'une part apprécier les apports de l'archéodémographie, approche nouvelle combinant les buts et méthodes de la démographie et de l'archéologie, dans l'étude des formes urbaines non classiques (en parallèle bien sûr aux critères de description traditionnels et plus qualitatifs des habitats groupés). Et d'autre part, réfléchir à son application en Gaule méridionale protohistorique sur un site-clé : *Saint-Blaise* (Saint-Mitre-les-Remparts, 13). Cette discussion sur le statut du site, sur ses caractéristiques au fil du temps, pouvant lui conférer ou non un statut s'approchant de celui de la « ville », est aussi l'occasion de fournir un bilan des connaissances sur cette agglomération phare ayant traversé six siècles de l'âge du Fer (fig.1). Voilà donc les bases de la présente réflexion, petit article sans prétention poussant à envisager des données traditionnelles sous un nouvel angle.

## 2. Les apports de l'archéodémographie

### 2.1. Brève définition de l'archéodémographie

L'approche archéodémographie a été initiée dans une thèse de doctorat (Isoardi 2008). Sur les habitats groupés, une étude de l'ensemble des changements architecturaux et fonctionnels des structures bâties (en distinguant le domestique du non domestique), ainsi que de la surface occupée, est en mesure de fournir une estimation du nombre de maisons au cours de l'occupation du site. La notion d'emprise par habitation est à la base cette estimation archéodémographique. Cette valeur correspond à la surface moyenne de l'unité domestique (la « maison »), à laquelle est adjointe une portion moyenne d'espace non domestique (espaces de circulations, structures collectives ou productives, telles les pièces de stockage indépendantes...). C'est une

méthode qui a le mérite de tenir compte de toutes les caractéristiques urbanistiques spécifiques de chaque habitat et de chaque phase. Élaborée à partir des travaux de M. Py (1999), la variable obtenue, en nombre de maisons, reste l'indicateur le plus proche des hommes et le plus fiable. De plus, au travers de cet indice d'emprise par habitation, il est possible de faire ressortir les spécificités de l'organisation interne de chaque habitat, sous formes d'indices synthétiques qui seront utiles lors de l'analyse.

En 2008 cette méthode a été appliquée sur un échantillon de dix-sept habitats groupés de Provence littorale (fig.2). Cependant, *Saint-Blaise* n'est pas le site le plus simple pour l'application de cette méthode. Quelle que soit la période, des variables essentielles font souvent défaut (la surface moyenne de la maison ou la surface totale occupée). Sur trente-huit espaces recensés entre 600 av. J.-C. et le changement d'ère, seuls vingt et un sont utilisables pour cette étude pour les six siècles d'occupation, avec dix maisons dont seules cinq *supposées* entières. De fait, il a parfois été nécessaire de transiger avec la méthode, en proposant plusieurs possibilités pour la surface moyenne de la maison, ou en testant différentes surfaces occupées possibles (fig.3 et fig.4).

## 2.2. Présupposés méthodologiques : l'archéodémographie, la ville et le territoire

La démographie est l'un des paramètres fréquemment associés à la notion de ville. C'est aussi un indicateur qui, en archéologie, permet d'alimenter nombre de réflexions sur les habitats groupés, leur organisation sociale et le territoire environnant. Retour sur les principales méthodes et réflexions sur le sujet (d'après Isoardi 2008, 10-68).

Au niveau des méthodes, l'analyse des sources historiques a longtemps été le principal support d'estimation des populations, à partir d'indices chiffrés sur les effectifs de combattants, les transports de population, les pertes humaines lors de guerre ou épidémie, les prélèvements ou répartitions *per capita*, et de rares indications sur la population d'une ville... pour remonter jusqu'à la population totale (depuis J. Beloch 1886). En parallèle, l'étude de la capacité des monuments publics a pu fournir une autre alternative (Jullian 1920, volume V, note 5 de la page 26 et note 6 de la page 35-36 ; Tréziny 1986, 153 ; Corvisier, Suder 2000, 17) ; tout comme la relation entre le nombre de défenseurs d'une ville remparée et la population abritée (Coarelli 1988, 326 ; Fichtl 2000, 53-54). Mais c'est bien évidemment à partir des données propres de l'habitat que les tentatives de dénombrement des populations sont les plus nombreuses et les moins décevantes : que ce soit à partir de simples indices architecturaux ou topographiques pour appréhender les fluctuations démographiques. Ou bien via des réflexions de plus en plus précises sur la mise en place d'un indice de densité (pour le Sud de la France, voir successivement Gérin-Ricard, Arnaud-D'Agnel 1907, 35-36 ; Jullian 1920 ; Clerc 1929, 191-192 ; Goudineau 1980, 152 ; Guilaine et al. 1986, 260-261 ; Py 1990, 70 ; Chabot 1992, 129 ; Verdin 1995, 292-294 et 1999, 58 ; Trément 1996, 102-103 ; Nuninger 2002, 93 ; et surtout Py 1999, 653).

Plus difficile est l'estimation démographique des territoires. Certains auront tenté de partir de la capacité nutritive d'un territoire pour estimer la population maximale (notion de *carrying capacity*, plutôt développée chez les préhistoriens), quand d'autres auront essayé de se baser sur les déchets culinaires (produits effectivement consommés). Mais en protohistoire, ce sera plutôt en fonction de la production agricole supposée, évaluée à partir des capacités de stockage (tentative sur *Coudouneû* dans Verdin 1996/1997, 191 ; et sur *l'Île* de Martigues dans Damotte 2003, 220-221). Cette approche reste toutefois meilleure envisagée dans l'autre sens : se servir des résultats archéodémographiques pour comprendre l'usage de cette production (Arcelin 1986, 91-92, note 216 ; Garcia 1995b, 155-156) ; ou pour estimer les besoins en terre (depuis Jardé 1925, 128-136 pour le monde grec ; Garcia 1995a, 178-179 pour Agde grecque et Chabot 2004, 144 sur *La Cloche*). Parfois, c'est en termes de *land use* (à savoir, ampleur et intensité des cultures), qu'une mesure de l'anthropisation des territoires a été tentée (Trément 1994, 375 sur les étangs de *Saint-Blaise*, D'Anna et al. 1993, 446 sur la *Sainte-Victoire*, puis surtout lors du projet *Populus* de 1995, cf. Bintliff, Sbonias 1999) ; avec toute la difficulté que cela comporte (comme pour le stockage) pour départager la part de l'alimentation locale du commerce. La meilleure méthode consiste actuellement à se baser sur des inventaires d'habitat dans le territoire, en intégrant différents éléments en relation (plus ou moins) probable avec la population : surface des sites, type d'habitat, et dans les meilleurs des cas, des études géomorphologiques pour comprendre la taphonomie des sites et estimer les pertes, dans l'optique d'un échantillonnage à partir de zones finement prospectées (D'Anna et al. 1993, 445-446 ; Verdin 1999, 55-56 ; Durand-Dastes et al. 1998 pour *Archaeomédés* ; et le projet *Populus*).

Car la meilleure approche reste celle qui consiste appréhender l'ampleur de l'habitat dispersé conjointement à celle de l'habitat groupé.

Au niveau des débouchés, connaître la capacité d'accueil des différents types de sites permet d'introduire un élément de plus dans une classification d'habitats, et de participer ainsi à une meilleure définition de leur statut. Un tel usage avait été proposé il y a plus de vingt ans par Chr. Goudineau, pour comparer *Entremont* (Aix en Provence, 13) et *Le Fort* de Taradeau (83), deux sites fortifiés en apparence similaires (1980, 52). Cette idée réapparaît avec Fl. Verdin qui s'interroge sur le statut du petit grenier fortifié de *Coudouneù* (Lançon, 13), dont les hypothèses démographiques l'orientent vers deux statuts différents (1996-1997, 194-195).

Il faut rappeler que la capacité démographique d'une agglomération peut instruire considérablement sur le statut de celui-ci. Les études de géographie humaine nous apprennent que les centres de peuplement se différencient par le niveau de services offerts. Il existe des seuils démographiques d'apparition (et de rentabilité) des services (Baudelle 2000, 157, 161) : notion de seuil de marché, de population minimale pour rentabiliser un produit ou un service, comme de portée limite pour expliquer la distance entre agglomérations. Conséquemment, la taille d'un centre est proportionnelle à son attraction : les centres plus peuplés sont attractifs en raison de leurs services plus nombreux, plus variés. Sur cette base démographique, on peut donc commencer à réfléchir sur ce lien entre taille démographique – nombre et qualité des services pour les habitats de l'âge du Fer.

Pour aller plus loin dans les perspectives, rappelons que toute modification démographique est le reflet de variations d'ordre social, économique, politique ou autre. Cela implique une nécessaire évolution des « structures d'encadrement » (mode de subsistance, organisation sociale, techniques et économie ... - Baudelle 2000, 94), pour gérer une société agrandie. Actuellement, les hypothèses sur l'organisation sociale des communautés préromaines passent par une considération approfondie des vestiges matériels de chaque habitat (présence ou non d'une fortification, de salles publiques, de statuaire, quantité de produits d'importations, ...), ou du funéraire. Ajoutée à l'ensemble des éléments matériels et économiques, la taille des populations serait un argument de plus. L'ajout de la variable démographie peut constituer une autre passerelle pour inférer vers le domaine de l'organisation sociale.

Et pour ultime exemple, il est probable que la densité démographique à l'échelle de l'habitat ait eu un impact sur l'évolution sociale et politique. L'étude de H. Le Bras (1995) sur l'influence de la densité sur les comportements sociaux (à l'époque contemporaine) démontre que celle-ci peut jouer sur les formes de contact et d'organisation politique ; marquant une différence entre « population éparse » et « population agglomérée ». Par exemple, en termes d'organisation sociale, les règles au sein des habitats groupés sont davantage en rapport à la protection des individus (droit de pâture et de glaner par ex.), tandis que dans le cas de petits hameaux, c'est l'entraide qui est mise en avant (regroupement pour certains travaux). Concernant le politique, la dimension des populations agglomérées joue dans l'apparition de cercles d'opinions contraires, contrairement aux zones d'habitat dispersé, où, pour le fonctionnement, la coopération doit être totale. Remarques intéressantes pour réfléchir sur l'organisation sociale de ces communautés protohistoriques au cours du temps, selon que les habitats groupés sont plus ou moins prédominants sur l'habitat dispersé, selon que ces agglomérations sont plus ou moins peuplées.

Retour sur ces questionnements aujourd'hui, grâce aux récents résultats archéodémographiques et dans l'optique de cette analyse des formes urbaines non classiques. *Saint-Blaise* sera notre point d'ancrage.

### **2.3. *Saint-Blaise*, la recherche archéologique, et le statut du site**

Le choix de Saint-Blaise pour illustrer cette réflexion sur la notion de « ville » à l'époque protohistorique, s'explique par nombre de traits distinctifs : sa position d'interface littoral, sa proximité avec Marseille (une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau), la précocité des importations méditerranéennes, son ampleur spatiale, la rapidité de nouveaux modes de construction, ou encore la précocité de sa mise en place et la durée de son occupation (quasi continue sur six siècles depuis l'extrême fin du VIIe s. av. J.-C.). A ce tableau s'ajoute les réflexions sur les sources historiques ; car l'histoire de la recherche archéologique méridionale, trame de fond de l'analyse factuelle, a aussi contribué à son image actuelle (selon J. Chausserie-Laprée, ce serait le site fondateur de

l'archéologie protohistorique en Provence – 2005, 11). Ainsi, parmi les habitats groupés protohistoriques méridionaux qui se démarquent et pourraient prétendre au statut de ville, *Saint-Blaise* s'impose rapidement.

Et justement, historiquement, la question de son statut s'est posée depuis longtemps. La réponse a varié au fil du temps, mais aussi en fonction des phases du site. Il fut question au tout début de sa découverte, dès 1930, d'un établissement phocéén (« la cité grecque idéale » ; Chausserie-Laprée 2005, 11). Il faut dire qu'à ce moment-là, Ch. Maurras baignait dans un contexte de recherche très orienté par le point de vue helléniste (orientation qui perdura les premiers temps des fouilles d'H. Rolland, focalisant les recherches des données « grecques »<sup>1</sup>). La connaissance du site progressant, pour la première grande phase, *Saint-Blaise* III, le site a ensuite été interprété par B. Bouloumié (1982b) comme une place de commerce fréquentée par des marchands étrusques (un comptoir étrusque). L'interprétation comme « *oppidum* du sel » (éventuellement contrôlé par Marseille) est plutôt réservée à *Saint-Blaise* IV, depuis F. Benoit (1965, 117 ; et reprise par B. Bouloumié 1984, 65-71 ; 1992, 59). Même si en réalité, aucun argument archéologique n'existe, en dehors de la présence de salines ou d'une telle attestation au Moyen Âge. La lacune archéologique à la suite de cette phase a essuyé diverses hypothèses : d'abord un abandon du site suite à un changement de population, selon H. Rolland (1966, 50 ; une arrivée de population gauloise selon les schémas historiques en cours). Chez B. Bouloumié, il fut bien sûr question du déclin du commerce étrusque (1984, 87 ; 1992, 17-19, 70-72) ; tandis que P. Arcelin incriminait volontiers l'impérialisme massaliète (un « renforcement de la main mise marseillaise sur une bonne partie des anciens territoires où la colonie entretenait auparavant des relations économiques privilégiées » ; 1986, 61). Sans omettre toutefois la possibilité d'un épuisement des capacités productives des terres (Arcelin 1986, 57, note 117). Fr. Trément de son côté, envisagea un repli des communautés humaines sur elles-mêmes (Trément 1994, 133-149 ; voir également Sourisseau 1997, 338-349). Enfin, pour *Saint-Blaise* V, phase la mieux connue car mieux conservée, il a été question d'un entrepôt contrôlé par Marseille (Rolland 1951, 77 ; 1956, 23-24), voire même sous la surveillance d'une garnison (dans Bouloumié, Fincker 1986, 406), en raison notamment de l'existence du rempart « grec », construit au bénéfice des Massaliète<sup>2</sup>. Enfin, pour J. Chausserie-Laprée (2005, 47), ce serait pour cette période la « seule agglomération à connaître réellement le passage du village indigène à la ville préromaine », via notamment sa volonté de monumentalité.

Un aperçu des données historiques (autre aspect ayant distingué ce site dans l'histoire de la recherche protohistorique méridionale), parachèvera ce rapide tour d'horizon des interprétations du statut de *Saint-Blaise*.... Si tant est qu'elles concernent ce site, car ce qui a longtemps posé (et sans doute pose encore) problème, c'est l'absence de nom pour cette agglomération particulière<sup>3</sup>. Chez H. Rolland (1948) par exemple, il est invraisemblable que l'agglomération de *Saint-Blaise*, avec son rempart hellénistique, n'ait pas été signalée par les géographes grecs et latins. D'après l'étude des textes, a priori *Saint-Blaise* se situerait chez les *Avatici* (Pline, *H.N.*, III, 4, 34 ; Pomponius Mela, *Chorogr.*, 2, 78 ; Ptolémée *Géogr.*, II, 10, 5), peuplade probablement installée de part et d'autre du chenal de *Caronte* (Barruol 1969, 194-197). Mais d'ores et déjà, on pourrait y voir une contradiction avec la localisation des *Caenicenses* (Pline, *H.N.*, III, 4, 36), s'il s'agit également d'une peuplade (comment deux peuplades peuvent être localisées au même endroit ?). S'opposent sur ce point H. Rolland (1951), F. Benoit (1965, 128, note 24-25), et Ph. Leveau (1974, 294-295) d'un côté, à G. Barruol (1969, 142, 201-202 – qui y voit plutôt les habitants d'une ville qui ferait partie des *Avatici*). Car pour aller plus loin, Si les *Caenicenses* sont un peuple, *Mastrabala* (Arémidore ; Aviénus, *Or. Mar.*, v. 701) serait leur chef-lieu, et *Saint-Blaise* serait ainsi un bon candidat. Complexifiant la donne, on rencontre différents noms de lieux à la consonance proche : *Mastrabala* chez Avienus (fin du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.) dans son *Ora Maritima* (v.701) ; *Mastramellè* chez Artémidore (I<sup>er</sup> siècle ; *Apud*. Etienne de Byzance, *Ethniques*) ; *Mastromela* chez Pline (*H.N.*, III, 4, 34). Chez ces auteurs, ces termes désignent à la fois un étang et une agglomération. Pour H. Rolland (1948, 1951, 22-26, 1956, 7-9) et F. Benoit (1965, 131), il s'agit de *Saint-Blaise*.... Si toutefois *Heraclea* ne rajoutait pas une difficulté supplémentaire (dans Pline, *H.N.*, III, 3, 33 et Etienne de Byzance, *Ethniques* –

<sup>1</sup> La dénomination d'*Acropole* pour la ville haute, sur le plan de Rolland 1951 (pl.I) va par exemple dans ce sens.

<sup>2</sup> On citera notamment F. Villard (1960, 110) qui parle d'un « poste massaliote » dès la 2/2<sup>e</sup> du IV<sup>e</sup> e s. av. J.-C. ; un site faisant « partie de la *chora* massaliote » dès le III<sup>e</sup> e s. av. J.-C. chez M. Clavel-Lévêque (1977, 85) ; « une véritable place forte de Marseille » selon J. De Wever (1966, 83). Enfin, un « *épitéichisma* massaliète du II<sup>e</sup> e s. » suivant M. Euzennat (1976, 544).

<sup>3</sup> Poussant même à la création de faux documents épigraphiques dans le XIX<sup>e</sup> e s. (identifiant notamment *Maritima Avaticorum* à *Saint-Blaise*), en liaison avec le séjour de Marius dans la région et les *Fossae Mariana*e (Chausserie-Laprée 2005, 11.)

Benoit 1965, 97, 132). On le voit bien, aucune de ces possibilités n'est satisfaisante et en complète cohérence avec les mentions littéraires.

Voilà où nous en sommes. Voici maintenant ce qu'un bilan de la documentation archéologique, couplé aux récentes réflexions archéodémographiques, peut apporter à la vision du site. Par le présent article, il ne s'agit pas d'apporter une quelconque révolution. Cette réflexion se veut une synthèse des connaissances actuelles sur *Saint-Blaise*, mises en perspective les unes par rapport aux autres, dans la longue durée, et en y rajoutant l'élément archéodémographique inédit. Avec comme second objectif, réfléchir à une définition de la ville protohistorique au cours de la période.

### 3. Pour une analyse des formes urbaines protohistoriques. Application sur *Saint-Blaise*

#### 3.1. Le protocole d'étude

Pour mieux comprendre comment la démographie peut participer à la réflexion sur les formes urbaines protohistoriques, ce paramètre est envisagé en rapport aux éléments d'étude plus traditionnels sur *Saint-Blaise*, dans la longue durée mais aussi en rapport à la situation des principaux habitats groupés contemporains. Sera donc d'abord conduit, pour chaque phase de *Saint-Blaise*, un rapide bilan de la documentation matérielle (fig.4) : les principaux éléments de caractérisation sur le bâti et le mobilier, associés aux estimations archéodémographiques possibles ; avec un aperçu de son rapport au territoire via les résultats des prospections systématiques de Fr. Trément de 1988 à 1993 (la relation à la « campagne » étant un élément de définition d'une ville, comme on l'a vu ci-dessus). Dans un deuxième temps, une vue plus large et synoptique sera offerte par le biais de la cartographie de ces principaux éléments de caractérisation, sur un échantillon d'habitats groupés contemporains en Provence littorale (un choix de critères sur les habitats les mieux connus ; fig.6 à 17). Replacer *Saint-Blaise* au sein des sites d'habitat groupé contemporains participera à sa définition en tant que « ville ».

Le découpage chronologique de ces cartes est fonction de l'évolution archéodémographique générale obtenue en 2008. Il correspond aux principales articulations archéodémographiques (fig.2) : haut niveau archaïque, déprise et faible niveau jusqu'à la fin du IV e s. av. J.-C., puis accélération de la reprise, et niveau élevé du II e av. J.C. Avant 600 av. J.C., il n'y a pas assez de données ; après le II e s. av. J.-C., l'introduction des agglomérations de type romain (comme *Aquae Sextiae* à l'échelle régionale ; et surtout la colonie latine de *Maritima Avaticorum* à côté de *Saint-Blaise*, à *Tholon* ; ou encore la zone portuaire de Fos) vient parasiter le tissu des habitats groupés protohistoriques (le Ier s av. J.-C. ne sera pas étudié).

Reste que *Saint-Blaise* est un cas particulier : la très grande majorité des données provient de fouilles anciennes, qui ne sont donc pas toujours explicites ou fiables (« datées » dira-t-on, inévitable évolution des méthodes), bien que précieuses. En parallèle, les données plus récentes et appréciables du sondage MN11 sont inédites et malheureusement incomplètes. Nous allons toutefois tâcher de compiler et organiser ces éléments pour en tirer les meilleures informations.

#### 3.2. Les antécédents sous l'habitat groupé de *Saint-Blaise*

Avant d'être un pôle fort de regroupement des populations à l'âge du Fer *Saint-Blaise* a été fréquenté au moins depuis le Mésolithique et le Néolithique (jusqu'au Néolithique final /Chalcolithique : *Saint-Blaise* I) et durant tout l'âge Bronze (*Saint-Blaise* II, jusqu'à la fin du VIII e s. av. J.-C. voire un peu après, dans Chausserie-Laprée 2005, 59). Jusque-là l'occupation semble assez réduite, et caractérisée par des trous de poteaux, avec foyers et quelques éléments mobiliers (c'est le niveau VIII d' H. Rolland).

Par contre l'occupation semble se densifier dès les années 650/625 av. J.-C. : c'est à ce moment-là qu'apparaissent les premières importations de céramiques, bien que les structures aient dû être détruites, ou mal caractérisées lors des fouilles anciennes. Il semblerait en effet qu'il n'y ait pas de couche attestant de cette phase, mais que le mobilier de cette période se trouve en position secondaire dans la couche VII d'H. Rolland (d'après l'étude du mobilier par J.-Chr. Sourisseau, 1997, 340-341). En termes de bâti, il semblerait qu'il existe, au niveau des pièces a et b sous la *Salle Hypostyle*, une phase antérieure de la fin VIIe s et

début VIe s. av. J.-C. (cf. fouille du rempart archaïque - Arcelin et *al.* 1983, 139, 140, fig.4) ; mais ces niveaux anciens sont mal caractérisés. C'est pourquoi J. Chausserie-Laprée en conclut (2005, 59) qu'une occupation antérieure à la fondation de Marseille ne peut réellement être assurée que sur la base du mobilier conservé dans les réserves, pas avec les structures en place. L'habitat est donc difficile à caractériser à ce moment-là, mais témoigne déjà d'une certaine importance pour avoir été le lieu des tous premiers contacts avec des commerçants méditerranéens ; avec notamment du matériel d'importation grec et étrusque arrivé à Saint-Blaise avant la fondation de Marseille<sup>4</sup>. Pour J.-Chr. Sourisseau, ce serait un point de contact privilégié entre navigateurs méditerranéens et communautés indigènes (jusqu'à des contrées plus septentrionales), en relation avec la pratique de la *praxis* (Sourisseau 2003, 64 ; Chausserie-Laprée 2005, 59-60).

Parallèlement, on serait tenté de raccrocher à cette phase des éléments problématiques. Et en premier lieu, l'énigmatique « tumulus de cendres » (Rolland 1951, 53-56) : c'est une structure constituée d'un amoncellement de cendres (en strates régulières et horizontales alternent avec des couches d'argile), possédant à sa base une grande dalle de pierres entourée d'un lit de petits galets (le tout devant faire 1,10 m de haut sur 8m de long pour env. 4 à 5 m de large). Dans les cendres ont été trouvées des céramiques datées de la 2/2<sup>e</sup> du VII e s. à la fin du VI e s. av. J.-C. avec des ossements de faune, coquillages, et d'amphores (Bouloumié 1980, 36-37 ; Rolland 1951, 53-56 ; Sourisseau 2003, 71, 1-31). Cette découverte avait été faite au niveau de la ville haute, en partie engagée sous les fondations du mur de l'enceinte hellénistique. Interprété d'abord par H. Rolland comme un « autel de cendres », cette interprétation culturelle a ensuite laissé la place à de simples vestiges d'habitat déposés entre la fin du VII e s. et le début du V e s. av. J.-C. (Bouloumié 1984, 90 ; Arcelin 1992, 25), pour revenir aujourd'hui à l'idée de pratiques votives (Sourisseau 2003, 64).

Faut-il ensuite intégrer à cette phase, les 161 stèles en remploi dans le rempart (plutôt archaïque qu'hellénistique d'après J. Chausserie-Laprée) et dans les maisons hellénistiques ? Elles sont datées au mieux entre le VIIe et le Ve s av. J.-C., sans doute avant 525 av. J.-C. (Chausserie-Laprée 2005, 229 et surtout 2009, 53-56 ; voir aussi Rolland 1956, 22, Bouloumié 1992, 56-58, Arcelin 1992, 24). P. Arcelin (1992, 23-24 et 26, note 14) pense que ces stèles ont pu participer à la sacralisation du système défensif archaïque ; notamment en raison de celle découverte placée debout contre le rempart archaïque et reposant sur une pierre plate (voir aussi Bouloumié 1984, 92-93 ; Bessac, Bouloumié 1985, 127-187). Faut-il donc les rattacher à cette première occupation de l'âge du Fer, ou sont-elles encore antérieures ?

### 3.3. *Saint-Blaise* : l'habitat archaïque (600-475 av. J.-C. – *Saint-Blaise* III – niveaux VII-VI-V)

#### 3.3.1. Quelques précisions pour commencer...

Paradoxe de la phase archaïque : c'est la période qui a livré le mobilier le plus abondant, le plus varié et le mieux étudié de *Saint-Blaise*, mais pour laquelle nous savons peu de choses sur les structures. Dernièrement, la datation du début de cette phase a été revue par J.-Chr. Sourisseau, d'après de nouvelles considérations sur le mobilier (1997, 340-341), ainsi que par J. Chausserie-Laprée (2005, 60). Concernant ces couches VII et VI, il faut savoir que les phases distinguées par H. Rolland et B. Bouloumié étaient purement théoriques car relevant d'une découpe artificielle au vu du matériel recueilli, sans forcément un lien avec la stratigraphie et le bâti (la couche VII démarraient à la 2/2<sup>e</sup> du VIIe s. av. J.-C. chez H. Rolland et au 4/4<sup>e</sup> du VIIe s. av. J.-C. chez B. Bouloumié). Après reconsidération du mobilier, J.-Chr. Sourisseau (1997, 340-341 et 2003, 63) attribue le niveau VII d'H. Rolland au plus tôt à l'horizon stratigraphique de la première moitié du VI e av. J.-C.<sup>5</sup> Quant à la couche VI d'H. Rolland, J. Chausserie-Laprée montre que les structures et l'enceinte de cette période ne possèdent en réalité pas de données stratigraphiques fiables. De plus, certaines de

---

<sup>4</sup> En termes de mobilier, nous pourrions donc attribuer à cette phase, les éléments hors contexte suivants (Sourisseau 2003, 63-64) : bols ioniens décorés d'oiseaux, de méandres ou de filets (620/590 av. J.-C.) ; coupes ioniennes à vernis noir de type A1 ; cotyle corinthienne du style de transition entre protocorinthien récent et corinthien ancien ; oenochoé en *bucchero sottile* à décor d'éventail et de chevrons ; oenochoé du groupe de *Vroulia* (Rhodes) ; fragment d'une oenochoé ou d'une olpé étrusco-corinthienne daté entre la fin du VII et le 1/4<sup>e</sup> du VI e s. av. J.-C. ... Avec peut-être des objets métalliques : une pince à épiler en bronze (origine hallstattienne supposée, daté de la fin du VII ou de la 1/2<sup>e</sup> du VI e s. av. J.-C.) et une petite hache miniature (probablement votive, datée de la 2/2<sup>e</sup> du VII ou de la 1/2<sup>e</sup> du VI e s. av. J.-C.).

<sup>5</sup> Et rejette l'idée de B. Bouloumié (1992, 270-272), d'une couche VII subdivisée en une phase de la 2/2e du VIIe s. av. J.-C. et une phase de la 1/2<sup>e</sup> du VI e s. av. J.-C.

ces couches contiennent de l'amphore massaliète dont J. Chausserie-Laprée attribue le début de fabrication aux environs de 520 av. J.-C. Pour cet auteur, il est donc problématique aujourd'hui de savoir exactement à quel moment du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. remontent réellement ces premières structures. Toutefois, si nous signalons ici ce problème, le plus simple pour l'estimation archéodémographique, reste encore d'attribuer la mise en place de ces maisons vers 600 av. J.-C.<sup>6</sup>

### 3.3.2. Les données archéodémographiques

En fonction des divers changements architecturaux, fonctionnels ou de surface occupée, quatre sous-phases ont pu être produites, donnant plus de précisions archéodémographiques. Le détail des éléments utilisés et des variables obtenues est fourni dans la **figure 4**. Bien sûr, divers problèmes se sont posés, nécessitant des aménagements à la méthode et certains choix. Pour la phase 600-575 av. J.-C., la seule unité domestique utilisable est l'*Habitation primitive*, mais ses contours sont délicats à définir (des espaces associés n'ont peut-être pas été mis au jour), et des précisions manquent sur son environnement urbain. Puis entre 575 et 475 av. J.-C., il manque clairement une référence sur la maison type, il n'y a plus de maison complète. Aussi deux essais ont été tentés, en utilisant l'*Habitation primitive* (40,26m<sup>2</sup>), puis la deuxième phase de l'espace *IH9* (27,22m<sup>2</sup> ; qui cependant n'apparaît pas complète). Avec la deuxième solution le nombre de maisons est forcément plus important. Pour la phase 550-500 av. J.-C., les structures connues et utilisables sur le site sont encore moins importantes et notamment, il n'y a plus d'espace non domestique (d'où un nombre de maisons plus élevé qu'à la phase précédente)<sup>7</sup>.

Au final, le nombre de maisons tourne entre 617 et 755 ; soit entre 3 085 et 3 775 habitants si on retient la solution de cinq individus par maisons si souvent évoquée<sup>8</sup>. Pour la phase de mise en place du site, dès 650/625 à 600 av. J.-C. aux données très lacunaires, nous avons choisi une croissance arithmétique du nombre de maisons pour atteindre l'estimation de 600-575 av. J.-C. (reflétant en sorte un lotissement progressif du site).

### 3.3.3. Le bâti, les techniques de construction, la trame urbaine, l'état de la fortification ...<sup>9</sup>

La pierre est employée dès 600 av. J.-C., de même que la brique crue. Quelques constructions présentent aussi des orthostates, on note la technique du mur à double parement et remplissage interne, des sols sont revêtus d'argile et un seuil est connu (en *MN11* - à propos de la précocité des seuils en pierre de *Saint-Blaise* et *L'Arquet*, voir Chausserie-Laprée 2005, 159). Existe donc déjà sur ce site des techniques de conduction et d'aménagements élaborées, qui se ne répandront que plus tard dans les autres sites, mais parallèlement à des structures utilisant encore des matériaux périssables (par exemple en *Q8/9*). Pour la mise en place des bâtiments, sont attestées des constructions semi-excavées, mais aussi sur fondation. Les structures ont des plans rectangulaires, trapézoïdaux, et rectangulaires à angles arrondis (plutôt que des maisons à absides, semble-il ; cf. dernièrement Garcia, Tréziny 2010, 375). Elles possèdent une ou deux pièces ; une cour pourrait exister (pour l'*Habitation primitive*). Mais les plans complets manquent et la relation fonctionnelle entre les espaces mis au jour reste difficile à déterminer car les communications ne sont pas toujours visibles en plan.

Les espaces connus sont principalement des unités domestiques, car aucun espace avec une fonction non domestique spécifique n'est attesté ; quoique la qualité des données ne permette pas toujours d'être formel sur la fonction des pièces. Les foyers

<sup>6</sup> Un bon tableau synthétisant et mettant en phase le découpage stratigraphique d'H. Rolland avec celui de B. Bouloumié est proposé par J. Chr. Sourisseau (2003, 62).

<sup>7</sup> Sur ce problème des premières unités domestiques, J. Chausserie-Laprée qualifie à juste titre l'étude des maisons archaïques de « dossier désespéré » (structures tronquées, difficiles à dater ou à mettre en relation avec l'environnement urbain ... ; 2005, 138-139).

<sup>8</sup> Le chiffre de 4 à 6 personnes par unité domestique (2 adultes avec 2 à 4 enfants) est celui qui revient plus fréquemment, les références sont nombreuses : Dedet 1987, 172, 205-206 ; 1999, 313-314 pour le *Plan de la Tour* à Gailhan et *L'Île* de Martigues ; Dedet, Duday et Tillier 1991, 95-97 ; Py 1990, 40-41, 258 ; 1993, 70 ; 1996, 251 ; Chabot 2004, 45 ; Audouze, Buchsenschutz 1989, 232 ...

<sup>9</sup> Références bibliographiques pour les structures bâties de cette phase : Arcelin 1971 ; Arcelin et al. 1983, 139-142 note 15 ; Arcelin, Rigoir 1985 ; Bouloumié 1980, 35 ; Bouloumié 1984, 33, 46-48, 50, 95 ; Bouloumié 1985, 33 ; Bouloumié 1992, 21, 25, 27, 29, 31, 33-35, 37-38, 41, 49, 51-52, 56, 58 ; Chausserie-Laprée 2005, 138, 158, 162 ; *Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Ledrôle 1999/2000, 9-30, 75-78, 82-83 ; Nin 1999, 236 note 17, 238, 249, 252 ; Rolland 1951, 56 ; Rolland 1956, 37-38 ; Rolland 1963 ; *Gallia*, 22, 1964.

(certains aménagés sur tesson d'amphores à partir de 575 av. J.-C. ; une plaque foyer en argile décorée de la fin du VI<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. en *MN11*, le seul cas connu pour cette période haute), les fours et les banquettes sont les principaux aménagements domestiques ; la panoplie domestique devenant plus diverse au fil du temps (vaisselle, amphores, meules, déchets culinaires...). Dès le début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. serait attestée une pratique rituelle domestique<sup>10</sup>. Le stockage est la seule activité non-domestique attestée dans ces espaces entre 600-575 av. J.-C. (via des *dolia* ou des conteneurs en terre crue). Par contre à partir de 575 av. J.-C. apparaissent des indices d'artisanat, qui toutefois semblent prendre place au sein d'une unité domestique (dans la pièce d : scorie de bronze dans un four et gril). C'est seulement dès 550 av. J.-C. qu'un espace (*O6*) a pu servir de structure de stockage à part entière (nombreux socles à *dolia* en pierre - Bouloumié 1992, 52). Premier signe d'une gestion collective des produits de la terre au sein de l'agglomération ? A partir de 575 av. J.-C., une zone de dépotoir est attestée en *MN11* : signe d'une gestion des déchets au sein de l'espace aggloméré ? On retiendra également dans certains espaces (mal documentés), la présence (dès 600 av. J.-C.) de bacs rectangulaires en argile, groupés sur une ligne (en *K8*) : structure de stockage ? Foyers ? Bacs à salaison ? Cuisine collective ? (Bouloumié 1984, 48-50).

La trame urbaine n'est pas du tout évidente à saisir, bien que l'urbanisme apparaisse dense ; la voirie est vraiment mal trop documentée pour ne pas dire inconnue encore. Il n'apparaît à ce jour aucun ordonnancement particulier ni même d'axe de circulation bien défini ; aucune aire non bâtie n'est non plus attestée, ... mais à charge de vérification pour le futur. Par contre, la volonté d'aménagement général et collectif du site transparait clairement dans l'importante couche de galets de la *Crau* servant de soubassements aux premiers sols (Chausserie-Laprée 2005, 101). Aménagement initial de grande envergure que J. Chausserie-Laprée définit comme une « volonté collective et fondatrice de travaux que l'on ne doit pas hésiter à qualifier ici de « travaux publics » » (2005, 142).

Sur le plan défensif, c'est seulement vers 525-500 av. J.-C., que serait élevé le premier rempart attesté sur *Saint-Blaise* ; soit plusieurs décennies après l'établissement présumé des premières structures bâties en dur sur le site (Chausserie-Laprée 2005, 72), ce qui doit être mis en avant dans le cadre de cette réflexion. Ce grand rempart barre le côté ouest de l'éperon, avec appui sur à-pic. La courtine est constituée de moellons petits et moyens, liés à la terre, avec des tours de forme ovoïde probablement dissimulées sous les tours des états suivants du rempart. Il existe une porte frontale probablement flanquée par deux tours curvilignes, ménageant un long couloir d'accès au site. S'ajoute à cela un glacis formé de gradins, situé à l'intérieur de la ville, contre le rempart (Bouloumié 1979 ; Bouloumié, Tréziny 1985 ; Arcelin et al. 1983 ; Ledrôle 1999/2000 ; CAG 13/1 ; Chausserie-Laprée 2005, 70-73). Toutefois le développement et la structure de cette fortification ancienne demeurent en grande partie incertains pour cause de remaniements postérieurs.

Enfin, au niveau de la vie du site et de possibles altercations avec les voisins (indigènes ou non), sont recensés trois ou quatre indices de destruction, entre le ¼<sup>e</sup> du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la 2/2<sup>e</sup> du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., mais au vu de la qualité des données, se pose inévitablement la question de l'anecdotique (incendie accidentel et localisé, incendie lié à l'aménagement de la cellule ... ?) ou du phénomène plus général (Bouloumié 1982, 72-75 ; 1984, 48, 50, 94 ; 1992, 58-59). Pour l'instant, aucune destruction n'est attestée pour la fin de cette grande phase, dans le ¼<sup>e</sup> du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (et pourtant, c'est à ce moment-là que commence une phase a priori différente).

### 3.3.4. *Saint-Blaise* dans sa relation au territoire environnant

Au total, pour les activités du site, les indices d'une agriculture sont assez rares, mais on suppose que cette activité se développe davantage par rapport au Bronze final, en raison de la présence de meules en basalte et granit dans la couche VII, des conteneurs en terre crue en *MN11*, des premiers vases à provision (niveau VI), de l'usage des *dolia* qui se répand dans le niveau V, avec également l'hypothèse d'une réutilisation des amphores étrusques comme vases de réserve. Et également via le fait que l'on passe de 37,7 à 47,5% d'urnes entre les niveaux VII et VI, leur volume triplant (Trément 1999, 118). Concernant l'élevage, seule la

<sup>10</sup> Fosse avec ossements d'un tout petit enfant, une épingle en bronze et de la vaisselle céramique : *bucchero nero*, amphore étrusque, et céramique étrusco-corinthienne, et un fragment de céramique ionienne qui représente un onagre (Bouloumié 1992, 58 – en HI9).

fosse 28ACDE donne quelques indications, mais pas suffisamment représentatives (Trément 1999, 118). En parallèle, des indices montrent que les étangs sont exploités (poids de filet, hameçons). Quant aux activités artisanales, nous avons vu ci-dessus qu'il y a peu d'indices et qu'ils sont difficilement interprétables (scories de fer et argile viritifiée, fours, grils, bacs en argile, fusaïole et branche de corail ...). On aurait donc là l'image d'un site aux activités agro-pastorales traditionnelles.

À ce tableau, il faut alors rajouter quelques éléments extérieurs au site pour mieux saisir son rôle entre le VI<sup>e</sup> s. et le début (1/4<sup>e</sup>) du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Tout d'abord, doit-on envisager l'existence d'un port en liaison avec *Saint-Blaise* archaïque, comme l'envisageait B. Bouloumié (1984, 78) ? La question s'est posée à propos du site de *Lavaduc* (FO17 chez Trément 1999, 114-115), au pied du site, au fond d'une anse sableuse de l'étang du même nom. Le matériel est très abondant et comprend environs toutes les céramiques recueillies à *Saint-Blaise*, à toutes les époques, sur environs 5 ha. Il y a bien des murs en grand appareil, mais non datés et pouvant relever des aménagements médiévaux. Est-ce tout au moins un point de rupture de charge pour des marchandises arrivant de la côte par portage (depuis le golfe de Fos) ? Ou bien simplement un dépotoir de *Saint-Blaise* ?

Plus intéressant et bien mieux documenté depuis les prospections systématiques de Fr. Trément, est le lien avec l'occupation des territoires proches (fig.5a). Fr. Trément, analysant les différentes composantes de l'habitat dispersé (1999, 117-120), avait émis l'idée d'une polarisation de l'habitat autour de *Saint-Blaise*, sous la forme d'une emprise de type rayonnant (plus on s'éloigne du site, moins les concentrations de sites et artefacts sont importantes). La cartographie que nous avons produite à partir de son catalogue le rend bien ; notamment en y rajoutant le cercle hypothétique d'une heure de marche (5km) à partir de *Saint-Blaise* (territoire vivrier très théorique, car nous n'avons pas tenu compte du relief)<sup>11</sup>. Ou bien avec l'essai sur la surface nécessaire à l'approvisionnement du site en céréales en fonction du nombre de maisons estimées (cercle théorique et circulaire lui-aussi)<sup>12</sup>. Il apparaît ainsi que ces composantes de l'habitat dispersé se trouvent bien dans ces emprises (très) hypothétiques, appuyant de fait l'identification d'un territoire exploité sous dépendance de *Saint-Blaise*. Il apparaît en outre que l'habitat groupé de *Castillon* se trouve dans l'emprise de ces deux catégories de cercles, rejoignant alors l'hypothèse de J. Chausserie-Laprée (2005, 43) qui en fait un site satellite de *Saint-Blaise*. A contrario, les essais sur le territoire vivrier du site du *Castellan* à Istres n'empièteraient que partiellement sur celui de *Saint-Blaise*, signifiant peut-être l'indépendance, l'autonomie des deux sites et leur mode d'occupation du territoire ? Certes, cette approche des potentialités du milieu ne peut être que schématique ou tout au plus indicative, mais elle a toutefois le mérite de nous faire réfléchir sur les notions de mise en concurrence, interdépendance ou indépendance des sites en matière de subsistance, et cela renforcé par la nouvelle variable archéodémographique.

Enfin, c'est maintenant en parallèle avec les données des principaux habitats groupés voisins et contemporains, que la position de *Saint-Blaise* va davantage se définir, et les spécificités de ce site ressortir...

### 3.3.5. *Saint-Blaise* et sa place au sein des habitats groupés contemporains

Une vue synoptique des données est présentée via différentes cartes thématiques (fig.6 à 17). Les données proviennent de la base de données « *Atlas des oppida du Sud-Est* » compulsée en thèse (Isoardi 2008). Nous avons également positionné, à titre indicatif en trame de fond, l'ensemble des habitats groupés recensés à ce jour (évidemment, la contemporanéité n'est peut-être pas exacte car ces sites sont surtout connus par prospection – recensement dans Isoardi 2008). Ils donnent un aperçu de la densification du tissu des agglomérations au fil du temps.

---

<sup>11</sup> Notion de distance en fonction des usages : le territoire vivrier théorique est un outil utilisé en Protohistoire par exemple chez D. Garcia (1993, 1995 a et b autour d'Agde, 2002, 2004 et dernièrement 2011 chez les Rutènes). Pour les sociétés traditionnelles anciennes, on estime qu'un cercle de 5 km de rayon (soit environ une heure de marche) correspond au territoire utilisé pour l'agriculture, alors que le domaine de chasse et de cueillette s'étend lui sur un rayon de 10 km.

<sup>12</sup> Cet outil d'analyse spatiale est lui aussi très théorique ; mais repose toutefois sur quelque chose spécifique à *Saint-Blaise* archaïque : le nombre de maisons. Pour sa réalisation, nous avons retenu les données de 0,6 ha par personne, soit 3ha par maison (pour une effectif de cinq personnes par maison) ; valeur utilisée par J. Chabot en 2004 sur La Cloche). Bien sûr, sur le plan spatial cela reste très hypothétique, car la topographie, la nature, et l'usage des sols restent inconnus ; on ne se base que sur les céréales sans tenir compte ni des ressources complémentaires ni de possibles apports/exportations de céréales. On suppose également que les parcelles cultivées sont toutes proches du site. Et il est probable que les variables utilisées (rendement de la terre, consommation individuelle, répartition et journées de travail, façons culturales et outillages ...) ne soient pas valables pour les sociétés protohistoriques méridionales.

*Saint-Blaise* prend place dans un ensemble de sites groupés littoraux fondés dès le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (fig.6a) : durant cette période, les populations étreignent une nouvelle manière « d'habiter ensemble ». Les sites connaissant jusqu'au début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., quelques aménagements ou réaménagements de grande ampleur (fig.7a) : installation d'une couche sous-jacente à toutes les constructions du site ou construction/réfection des remparts (les enceintes s'élevant petit à petit pendant cette phase, de l'extrême fin du VII<sup>e</sup> s. au 1/4<sup>e</sup> du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Ces habitats groupés utilisent encore toutefois, dès cette phase, des matériaux périssables, et avec parfois une certaine diversité architecturale entre les maisons (fig.8a), témoignant des réflexions et de la genèse sur la mise en place d'une trame urbaine (cf. les maisons de *Tamaris* dès le VI<sup>e</sup> s., avec des techniques de constructions variées et accolées mais encore sans murs mitoyens – un laboratoire d'essai selon J. Chausserie-Laprée 2005, 144-145). Dans cette phase de mise en place, *Saint-Blaise*, avec *Tamaris*, se démarquent par la précocité des techniques (pierres, briques crues)<sup>13</sup>. Par contre, la fortification de *Saint-Blaise* est tardive, intervenant près de trois quarts de siècles après sa fondation (fig.9a).

Ces cartes donnent ensuite un aperçu de la distribution des différentes principales activités entre ces habitats groupés contemporains (fig.10-12). Toutefois, la qualité de la documentation étant ce qu'elle est, il y a en fait peu d'information actuellement pour la phase archaïque. Le stockage est la seule activité attestée aussi sur les autres établissements (fig.10a et 11a). En dehors des activités artisanales réalisées au sein des unités domestiques, il n'y a encore aucune structure spécifique dévolue à cette activité. Enfin, absence de lieux de culte et de lieux de réunion ou d'exercice de la vie politique (qui sont des éléments définissant une ville actuellement - fig.13a). Les fonctions sont donc assez réduites ; et ne distinguent pas un site en particulier ; pas plus *Saint-Blaise* qu'un autre sur cet aspect.

La cartographie des estimations archéodémographiques (fig.14a) permet en quelque sorte de savoir où sont les gens et comment ils se répartissent dans le territoire. Elle permet de comparer les habitats groupés, de voir si une hiérarchie se dégage ou si l'uniformité domine, quelle est la capacité d'accueil moyenne et si elle évolue au cours du temps, comment ce poids archéodémographique se répartit entre les différentes zones, du littoral à l'arrière-pays. C'est là un des critères forts pour approcher la notion de ville. Et il apparaît ainsi que c'est surtout sur ce critère archéodémographique, reflet de la capacité d'accueil du site, que *Saint-Blaise* se distingue (surtout que sur la carte est retenue l'estimation basse). Pour le VI<sup>e</sup> s. et le premier quart du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., le peuplement est surtout littoral, mais les sites voisins de *Tamaris* et *Saint-Pierre* (encore moins *l'Arquet*) n'atteignent pas de telles valeurs (largement en dessous du tiers). La prédominance archéodémographique de *Saint-Blaise* est évidente.

Dernier point de cette approche comparative, via les variables associés aux calculs archéodémographiques, il est également possible d'avoir une idée sur la manière dont cette population vit dans ces habitats : au travers de la surface moyenne de la maison, du nombre de pièces, et de l'emprise par habitation (fig.15a). Ces éléments vont nous aider à comprendre comment est géré l'espace intra-muros, en matière de densité, d'importance des espaces collectifs ; et d'homogénéité ou hétérogénéité dans les unités domestiques, possible reflet d'une hétérogénéité sociale ? Il est également instructif de comparer l'apparence extérieure du site (via sa surface occupée et la présence d'une fortification) à l'effectif de population qu'il abrite vraiment (notion d'apparence extérieure, de visibilité ou discrétion dans le paysage - fig.16a). Nouveaux éléments pour faire apparaître les divergences ou similitudes entre sites. Et pour cette phase archaïque, on se rend compte que l'emprise spatiale de *Saint-Blaise* est bien en accord avec la population qu'il regroupe. *Saint-Blaise* se démarque visuellement par sa taille, et c'est également lui qui ressort sur le plan archéodémographique. Par contre, en comparant les surface moyenne des maisons, leur nombre de pièces et la densité, il n'y a pas vraiment de différence entre les agglomérations présentes : il semblerait que la manière d'occuper ces tous premiers sites bâti en dur puis fortifié, soit sensiblement la même, quelle que soit la taille de la population (le mode 1).

---

<sup>13</sup> On a envisagé autrefois un lien précoce avec le monde méditerranéen au travers de la présence de maisons à absides, mais il semblerait au final qu'il s'agisse simplement de maisons rectangulaires aux angles arrondis (comme on en trouve d'ailleurs au même moment sur *Tamaris* – Tréziny, Garcia 2010).

### 3.3.6. Petite réflexion de synthèse sur le statut de Saint-Blaise à la période archaïque

La précocité de *Saint-Blaise* ne se marque pas seulement dans l'emploi des nouvelles techniques de construction. Au vu de ces résultats, anciens comme nouveaux, *Saint-Blaise* pourrait bien être le premier site à catalyser les populations alentours, à amorcer le mouvement de regroupement des populations (sédentarisation définitive, nouvelle manière de vivre ensemble) et à contenir la plus forte fraction de la population (sur un peu plus d'un siècle). Via sa démographie, c'est clairement ce site qui se distingue, et il y a peu à présager, dans le futur, qu'un site archaïque d'une telle ampleur soit mis au jour dans cette zone. Sur ce point, *Saint-Blaise* a bien une tête de « capitale ».

Mais sur le plan démographique seulement ? Car en matière d'activités et fonctions, comme dans la gestion de la vie intramuros sur ces habitats d'un nouveau genre, pas de distinction par rapport aux agglomérations voisines (mêmes activités agropastorales ; mêmes types de maisons). C'est du côté des indicateurs économiques qu'il faut chercher un autre élément distinctif. Pour cette phase, sur *Saint-Blaise* les importations de céramiques et amphores sont nombreuses et montrent une grande variété (amphores étrusques, *bucchero nero*, céramiques étrusco-corinthienne, attiques, corinthiennes, gréco-orientale, amphores et vaisselle puniques ; en plus des productions régionales telles les amphores et pâtes claires massaliètes, la grise monochrome et les non tournées indigènes). Avec cette variété d'importations (aire grecque orientale et étrusque), on a là un faciès de site *d'emporion*. La fonction d'entrepôt-comptoir, place de marché, peut-être maintenue.

On a même envisagé la présence d'Étrusques ou de Grecs sur *Saint-Blaise* à ce moment-là (en raison aussi d'une inscription en grec sur *dolium* ou en fonction de certaines pièces céramiques ; Chausserie-Laprée 2005, 180, 212-213, 237), mais dans le détail, les comptages céramiques renvoient à une population très majoritairement indigène (Chausserie-Laprée 2005, 218-219). En tous cas, au vu des données actuelles, ces contacts entre indigènes et navigateurs méditerranéens sont précoces à *Saint-Blaise* (avec peut-être le plus ancien *graffito* étrusque ; Sourisseau 2003, 65). Bien qu'à relativiser en fonction des découvertes étrusques plus récentes sur les sites contemporains, la présence de matériel étrusque reste forte (importations exclusivement étrusques dans les premiers temps), d'où l'idée d'un partenaire privilégié du site (et peut-être avec les commerçants de *Caere* d'après J. Chr. Sourisseau, 2003, 64-65).

Enfin, la variable archéodémographique permet de réfléchir aux répercussions sociales : avec une population tournant entre 3 000 et 3 700 individus, il faut une structuration sociale en rapport ; une communauté déjà assez structurée. Remarque qui s'ajoute à la couche fondatrice de galets et à la fortification, ouvrages collectifs sous-entendant l'existence d'une autorité planifiant et contrôlant ces travaux. Ici nous pourrions avoir les éléments d'une distinction sociale par rapport aux autres sites. Sachant toutefois que (pour l'instant ?) au niveau du bâti, rien ne laisse deviner différentes classes sociales (uniformité des maisons - voir aussi Chausserie-Laprée 2005, 183-184) ; de même que l'absence de lieux de réunions ou d'exercice de la vie politique. On imagine plutôt une population d'ouvriers agricoles ; la question demeure de la localisation d'une élite, que l'on ne peut pas évincer au vu de la démographie (dans les campagnes ?).

*Saint-Blaise* est donc LE lieu de la période archaïque le plus distinct, pôle fort du VI e s. av. J.-C., en raison de sa précocité en divers domaines (techniques, échanges), de sa vocation économique et désormais domestique (au sens regroupement des populations). Et sous-entendu, via un certain niveau de structuration sociale qui apparaît nécessaire. On regroupe ici quelques un des critères de la ville telle que définie en introduction. Avec une petite remarque toutefois : la vocation défensive n'apparaît pas dès le début. Le rempart n'est pas du tout un élément précoce sur *Saint-Blaise* (les premiers attestés étant celui de *Tamaris* dans la 1/2° du VI e s. et celui de *Saint-Marcel* dans le 2/4° du VI e s. av. J.-C.). La fonction défensive serait-elle donc secondaire, par rapport aux points développés ci-dessus, dans la définition de la ville à la période archaïque ? De même que la mise en valeur de lieux d'exercice de la fonction publique et religieuse ? Doit-on en conclure que la notion de « ville protohistorique archaïque » (au sens agglomération principale du moment) serait alors basée essentiellement sur des critères économiques et humains ?

### 3.4. *Saint-Blaise* du Ve au III e s. av. J.-C. (475-175 av. J.-C. – *Saint-Blaise* IV-Va – niveau IV et début du niveau III)

#### 3.4.1. Situation archéologique

*Saint-Blaise* IV est la période la moins bien représentée. Selon B. Bouloumié (1992, 17-19), on passe pratiquement sans transition, dans la plupart des sondages, de *Saint-Blaise* III à *Saint-Blaise* V. Deux manières d'interpréter ces lacunes ont eu cours : certains ont estimé que l'occupation humaine était devenue beaucoup moins importante, plus lâche et/ou répartie différemment ou sur une surface plus réduite (c'est hypothèse de B. Bouloumié, celle d'une occupation faible consécutive à un ralentissement économique ; idée que l'on retrouve aussi chez Fr. Trément, 1999, 122). H. Rolland va même jusqu'à envisager un abandon du site pour les Ve et IVe s av. J.-C. (nous avons vu supra les hypothèses émises alors en relation avec cette première hypothèse). Mais pour d'autres, ces manques ont été interprétés comme la conséquence des remaniements de *Saint-Blaise* Vb, les données de *Saint-Blaise* IV étant alors irrémédiablement perdues.

Absence de structure architecturale, toujours pas de plan d'unité domestique complet... Mais même si le matériel céramique est moins abondant, les inventaires de céramiques contredisent une absence d'occupation<sup>14</sup>. Et par ailleurs, à y regarder de plus près, l'absence de structures bâties sur plus de deux siècles n'est pas tout à fait vraie : le fameux sondage *MN11*, non terminé, non publié, est la preuve d'une continuité d'occupation sur le site pour les Ve et IVe s. av. J.-C. (*Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Bouloumié 1979 ; Ledrôle 1999/2000, 76-78, 82-83).

On doit en outre apporter une précision chronologique : avec les données en *FG11-12*, troisième phase sous la *Salle Hypostyle*, on peut même faire perdurer cette phase jusqu'en 175 av. J.-C. (jusqu'à *Saint-Blaise* Va). En effet, bien que le TPQ de cette structure pose problème, elle pourrait être en place au moins au IIIe s. av. J.-C. (Arcelin et al. 1983, 141 ; voire peut-être immédiatement après les structures de la seconde phase, soit dans le V e s. ?), et son TAQ est fixé à l'épisode de grand remodelage du site avec nouvelle orientation des structures (en 175 av. J.-C. env.). On empiète donc sur *Saint-Blaise* V. Car précisons que la phase hellénistique, datée à partir de 200 av. J.-C., montre au moins deux états sur le terrain. En effet, A. Cayot et P. Arcelin (1984) ont remarqué, en dessous des structures hellénistiques datées par la céramique campanienne A du IIe s. av. J.-C., d'autres constructions contenant aussi de la campanienne A de belle qualité, mais avec une orientation différente des suivantes. Ces premières structures hellénistiques, désignées *Saint-Blaise* Va, sont attribuées aux env. de 200 à 175 av. J.-C. (étude de la campanienne par A. Cayot, 1983). Stratigraphiquement, sur le terrain, elles se situent juste en-dessous du sol de safre lié au remodelage général de l'urbanisme de la phase *Saint-Blaise* Vb (nous nous parlerons en détail plus bas). Mais malheureusement, *Saint-Blaise* Va n'est actuellement visible que dans un seul petit secteur....

De fait, pour *Saint-Blaise* IV et *Saint-Blaise* Va, un bilan des données s'impose...

#### 3.4.2. Caractérisation des structures bâties

De 500 à 300 av. J.-C., un seul espace documente cette phase : les données du sondage *MN11*. Puis entre 300 (?) et 175 av. J.-C., aux données en *MN11* se rajoute la troisième phase sous la *Salle Hypostyle* (*FG11-12*). Les techniques de construction restent les mêmes (pierres et briques crues, sol en terre battue ou terre argileuse). Ces structures, non complètement dégagées, restent difficilement interprétables. Entre 500 et 300 av. J.-C., *MN11* pourrait être un espace domestique (avec sa structure en argile de plan circulaire interprétée comme une structure de stockage)<sup>15</sup>. Puis entre 300 et 175 av. J.-C., *FG11-12* possède un foyer composé de galets et de tessons<sup>16</sup>. Cette structure a par ailleurs un plan soit absidale, soit rectangulaire aux angles arrondis (plan déjà

<sup>14</sup> Par exemple, avec le mobilier des fouilles d'H. Rolland : céramique attique des Ve et IV e s. av. J.-C., précampanienne, attique à figures rouges, attique à vernis noir, pâte claire, CNT rhodanienne, amphores massaliètes... C'est surtout la 2/2e du IV e s. av. J.-C. qui est moins bien représentée, comparativement (Sourisseau 1997, 341-342 ; Bouloumié 1992, 70-72 ; Trément 1994, 133-134).

<sup>15</sup> Chausserie-Laprée 2005, 138, 167 ; Bouloumié 1992, 18, 34, 41, 46 ; Bouloumié 1984, 50 ; Ledrôle 1999/2000, 76-78 ; *Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Trément 1994, 133-134.

<sup>16</sup> Ledrôle 1999/2000, 31-33 ; Arcelin et al. 1983 ; Bouloumié 1992, 29, 49, 56 ; Arcelin, Cayot 1984.

attesté sur ce site depuis le VI e s. av. J.-C). Existe-il, à côté, des espaces non domestiques clairement identifiés comme tels ? Rien d'évident non plus, mais cela pourrait être le cas du troisième ensemble en *MN11* (vers 200 av. J.-C) avec deux probables conteneurs en terre crue<sup>17</sup> : une structure de stockage indépendante ?

Évidemment, pour ce qui est de la trame urbaine, les espaces dégagés ne sont pas suffisamment importants pour avoir une vue plus globale. Quant à la fortification du site, pas d'enceinte propre (Chausserie-Laprée 2005, 71) : la courtine archaïque est-elle conservée (Bouloumié 1990, 34) ; ou bien le site est-il ouvert ?

### 3.4.3. Les données archéodémographiques : une difficile estimation du nombre de maisons

En fonction de ces rares indices de bâti, nous avons produit deux sous-phases archéodémographiques (fig.4). Mais ces données ne permettent pas une application idéale de la méthode d'estimation archéodémographique. Pour la phase 475-300 av. J.-C., avec des éléments de bâti seulement dans le sondage *MN11*, la surface moyenne de la maison est inconnue (pas de plan complet en *MN11*). En outre, les 5,5 à 6ha sont-ils complètement lotis ? Rien ne permet encore de la démontrer (occupation supposée plus réduite par B. Bouloumié et Fr. Trément). Nous avons donc (temporairement) procédé de la manière suivante, qui reste subjective et arbitraire : réduire au tiers l'estimation précédente (soit env. 252 maisons).

Pour la phase 300-175 av. J.-C., si deux structures sont connues (en *MN11* et en *FG11-12*), même souci d'absence de plan complet et de surface moyenne de la maison. Nous avons donc testé différentes estimations (fig.3) : d'abord avec la surface de la maison de la période archaïque, 40,26 m<sup>2</sup> (ce qui donne 642 à 705 unités domestiques) ; puis avec la surface moyenne de la maison à la période hellénistique, après 175 av. J.-C., 106,03 m<sup>2</sup> (soit 244 à 268 maisons). On est en effet ici à la transition entre deux urbanismes : le mode d'occupation dense archaïque, la nouvelle organisation intra-muros postérieure au 2/4<sup>e</sup> du IIe s. av. J.-C. Au final, c'est l'estimation obtenue avec la surface moyenne de la maison à l'époque hellénistique (244 maisons), qui a été retenue.

Aussi en termes d'archéodémographie, entre 475 et 175 av. J.-C., il faut être honnête et reconnaître qu'on ne peut aujourd'hui qu'élaborer des hypothèses. On envisage une réduction au moins de la moitié par rapport à la population archaïque, mais cela devra être validé par les travaux futurs.

### 3.4.4. Nouveau paysage d'habitats groupés

Durant cette phase qui apparaîtrait globalement comme une phase de moindre peuplement archéodémographique après une rapide et forte déprise (fig.2), *Saint-Blaise* conserve-t-il toujours une place à part ? Ou bien se fond-il dans le panorama des habitats groupés contemporains ?

Sur le critère archéodémographique, *Saint-Blaise* est à ce moment-là le site pour lequel les estimations sont les moins fiables. Toutefois, si l'estimation retenue est à peu près valable (globalement 250 à 240 maisons), il est instructif de voir l'habitat groupé voisin de *Saint-Pierre* prendre d'avantage d'importance démographique (avec ses 240 à 370 maisons) (fig.14b). Un peu comme si les capacités d'accueil s'équilibraient entre ces deux sites entre le début du Ve et la fin du III e s. av. J.-C. Il y a là une notion de rééquilibrage démographique intéressante ; voire même de transfert de populations (de *Saint-Blaise* vers *Saint-Pierre*, *l'Île* et *l'Arquet*) ? Puis dès le III e s. av. J.-C., alors que le niveau archéodémographique général remonte, *Saint-Pierre* devient véritablement l'habitat groupé le plus peuplé. En termes de tendance au moins, il y a un dynamisme fort côté *Saint-Pierre*, *l'Île* et *l'Arquet*, qui pourrait s'opposer à la situation de *Saint-Blaise*, comme si une évolution différente se réalisait désormais de chaque côté de la passe de *Caronte*. Mais ce sont-là des idées à tester dans le futur, au vue de la qualité actuelle des données sur *Saint-Blaise* aux Ve-IIIe s. av. J.-C.

En matière de caractérisation de l'occupation sur ces sites, difficile de comparer l'emprise au sol de *Saint-Blaise* à celle des autres habitats groupés à ce moment-là (fig.16b). Notons que les sites contemporains ont globalement une plus petite surface

<sup>17</sup> Ledrôle 1999/2000, 76-78 ; *Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Bouloumié 1992, 34-35, 46, 47, 52 ; Bouloumié 1979 ; Chausserie-Laprée 2005, 139

occupée. En est-il de même pour *Saint-Blaise* ? Les données de fouille pourraient le laisser penser. Intra-muros, il également délicat de réfléchir sur le mode de gestion urbaine de *Saint-Blaise* (surface moyenne de la maison inconnue). En revanche, sur les autres habitats groupés en activité, il apparaît une uniformité des modes d'occupation jusqu'en 300 av. J.-C. globalement (toujours de mode 1 - fig.15b). Par contre, pour la fin du III e s. av. J.-C., les modes de gestion intra-muros commence à se diversifier : se développent notamment dans l'arrière-pays (vallée de *l'Ar*) et sur certains sites aux abords de Marseille, des habitats groupés aux maisons plus grandes (en surface et nombre de cellule), avec introduction de davantage d'espaces non domestiques ; annonce du mode 2 que l'on verra plus tard, tandis que les sites littoraux de *Saint-Pierre* et *l'Île* restent de mode 1 traditionnel. La distinction se fait surtout entre cette région littorale et le reste du territoire (en particulier l'arrière-pays) ; mais difficile d'être plus formel pour *Saint-Blaise*.

Il est donc, pour cette phase, plus instructif de réfléchir aux aspects plus qualitatifs. Et en premier lieu, que dire sur les techniques de construction ? L'usage de la pierre et de la brique crue est devenu usuel, les lieux de fort regroupement des populations sont tous fortifiés (fig.8b et 9b). Il semble que les attestations de constructions en matériaux périssables soient surtout cantonnées aux tous petits sites d'arrière-pays encore peu peuplés, peu développés (peu d'ampleur, faible capacité d'accueil, tels *Roquepertuse* et le *Baou Roux*).

Les espaces de stockage a priori indépendants sont toujours bien présents sur l'ensemble des sites : la vocation agricole perdure sur l'ensemble des sites indigènes (fig.10b et 11b). Elle devient même plus importante dès 475 av. J.-C. env., en particulier avec la phase 440-360 av. J.-C. sur *l'Île*<sup>18</sup> (avec même un exemple de site peut-être entièrement dévolu au stockage : *Coudouneû* vers 450-400 av. J.-C.). Phénomène qui se voit aussi dans l'apparition des *dolia* à la fin du VI e s. av. J.-C. et surtout leur premier vrai essor entre le milieu du V e et la fin du IV e s. av. J.-C. (Chausserie-Laprée 2005, 179). A moins que ces *dolia* ne soient des contenues vinaires ? Car leur présence est aussi mise en rapport avec les premiers signe d'une viticulture gauloise (pépins de raisins sur *l'Île* et *Coudouneû* – Chausserie-Laprée 2005, 180-181)<sup>19</sup>. Perdurent donc les activités agropastorales, sans doute de manière plus importante (*Saint-Blaise* ne se démarque pas sur ce point, pour le peu que nous en connaissons alors) ; avec peut-être des cultures nouvelles. À côté, il n'y a toujours aucune structure à vocation artisanale (métallurgique ou autre) sur *Saint-Blaise*, mais sur ce point, le peu de connaissance archéologique a évidemment pu jouer (fig.12b). Sur les sites voisins, ces attestations se développent petit à petit sur *Saint-Pierre*, *L'Île*, *La Cloche*, *Le Baou-Roux* (mais sans élément exceptionnel à signaler).

En association à ces activités, comment évolue le mode de gestion des territoires, complément de la question agropastorale ? A l'échelle régionale tout d'abord, les comptages respectifs des habitats groupés et des composantes de l'habitat dispersé, indiquent une phase de regroupement des populations (fig.18a)<sup>20</sup>. La gestion se fait-elle directement depuis les sites agglomérés ? Idée qui cadre bien avec la hausse des structures de stockage sur ces sites... On retrouve ce même rapport en faveur de l'habitat dispersé à l'échelle du territoire de *Saint-Blaise* (fig.18b). Les résultats des prospections de Fr. Trément montrent peu d'indices entre la 2/2° du V e s. et le début du II e s. av. J.-C. : peu de sites intercalaires et de découvertes isolées, et une absence de nouvelle implantation (Trément 1999, 126-131). Cela est interprété comme une rétraction de l'habitat dispersé, et un regroupement des populations.

La cartographie de ces résultats est autrement instructive sur les modes d'exploitation (fig.5b et c) : ce n'est plus du tout la même organisation qu'au VI e s. av. J.-C. Il y a juste quelques sites de classe A (les plus grands du panel de composantes de l'habitat dispersé chez Fr. Trément) ; ils sont plus régulièrement dispersés et a priori, sans concentration préférentielle autour de *Saint-Blaise*. La même idée transparait quand on appose sur *Saint-Blaise*, le cercle théorique de son approvisionnement en céréales en fonction de sa démographie (certes, encore plus problématique pour cette phase.) : cette surface étant forcément plus petite, les principaux sites (de classe A) n'en font plus partie ; et même le site de *Castillon* se trouve en dehors. Faut-il en déduire que *Saint-Blaise* n'a plus la même emprise sur son territoire proche ? A moins que cette nouvelle gestion du sol, avec disparition de l'habitat intercalaire, ne

<sup>18</sup> On note pour *l'Île* entre le Ve et le II e s. av. J.-C., une augmentation et une diversification des modes de réserves, dont la contenance augmente également (*dolia*, contenants en torchis, et réutilisation des amphores) ; cf. Chausserie-Laprée 2005, 179-183.

<sup>19</sup> L'oléiculture et les cultures traditionnelles sont également envisagées sur *l'Île* (via le emploi de maies dans le 2/4°-milieu du IV e s. av. J.-C., via la présence de macro-restes de graines carbonisés pour le IV e s. av. J.-C.... - Chausserie-Laprée 2005, 181-183, 202-203).

<sup>20</sup> Cet inventaire exhaustif des différents types d'habitat a été réalisé en 2008 lors de la thèse (Isoardi 2008). Il distingue principalement les habitats groupés des petits habitats et habitations isolées. Ces sites ont majoritairement été identifiés en prospection.

doive être mise en rapport avec de nouvelles activités sur *Saint-Blaise*, et notamment l'exploitation du sel ? De fait cette hypothèse ne doit pas encore être complètement écartée (voir également Chausserie-Laprée 2005, 198 ; bien que les indices réels d'exploitation du sel – comme des fours à piliers pour l'étape du séchage par exemple – manquent complètement). Soulignons également que l'importante population du VIe s. av. J.-C. a pu peser sur le milieu, l'hypothèse d'un épuisement des ressources n'est pas non plus à exclure pour expliquer la situation des IV-III e s. av. J.-C. Des crises écologiques sont possibles, crises que les systèmes de production, techniques et l'organisation sociale n'auraient pu empêcher ou résorber sur le moyen terme (Baudelle 2000, 124-127). C'est donc à cette échelle comme à celle de la Provence littorale, un autre mode de gestion des territoires indigènes qui se met en place.

Quant aux indicateurs économiques, A partir du milieu du V e s. av. J.-C., cette période est marquée par un effondrement des importations étrusques. Sur la plupart des sites provençaux, les amphores massaliètes, la vaisselle attique et la céramique grise monochrome supplantent les produits d'importation étrusque. Désormais l'essentiel des apports extérieurs est d'origine marseillaise ou transite par la colonie phocéenne, qui exerce son monopole sur les échanges régionaux (production de vin et d'amphores dès 540 av. J.-C. - Chausserie-Laprée 2005, 214, 215-217, 219). En raison de cette faible ouverture commerciale vers l'extérieur en dehors de Marseille, toute prospérité de l'économie locale indigène est donc à relativiser (Trément 1999, 125). Et ces éléments pourraient également expliquer la hausse du stockage collectif : celui-ci augmente depuis la phase archaïque, tandis le nombre de maisons diminue, difficile de le mettre en rapport avec uniquement l'alimentation des habitants. D'où l'idée d'une activité spéculative, cadrant mieux avec le monopole économique massaliète (Garcia, Isoardi 2010). Et c'est là un élément fort pour la réflexion sur le statut de *Saint-Blaise*, en termes d'autonomie, comme « ville indigène ».

Car parallèlement, il n'y a pas d'indice d'activités culturelles et/ou politiques sur ces établissements indigènes (fig.13b). On mentionnera un seul bâtiment type salle collective sur *Saint-Pierre* dès le V e s. av. J.-C. ; alors que sur *Saint-Blaise* en est à ce jour dépourvu (sous réserve cependant, vu le peu d'éléments connus). Sa présence sur *Saint-Pierre* doit-elle être comprise comme une prise d'importance par rapport à *Saint-Blaise*, allant de pair avec l'hypothétique rééquilibrage démographique ? Et appuyant cette idée qu'au niveau des « relations de pouvoir », ce n'est plus la même chose que durant la phase archaïque ? Restent que la plupart des structures en relation supposées avec des activités culturelle et/ou politique, à partir du III e s. av. J.-C. , sont surtout présentes sur des sites d'arrière-pays peu développés, de petite taille, et surtout peu peuplés (entre la dizaine et la soixantaine de maisons) : *Roquepertuse* (portique) ; *Le Griffon* (bâtiment à colonnade axiale) ; *Teste-Nègre* (lot d'anneaux en bronze et monnaies perforées) ; et peut-être *Constantine*. Rien de tel sur le littoral : une vraie distinction géographique et démographique caractérise la présence de ces structures. D'où la question qui ne peut manquer de se poser pour cette phase : peut-on parler de ville pour ces habitats groupés littoraux, qui, bien qu'ils soient les plus peuplés, ne présentent pas de centre décisionnel ou culturel ?

#### 3.4.5. L'évolution de l'habitat *Saint-Blaise* du V au III e s. av. J.-C.

Synthétisons toutes ces observations. Du début du Ve s et pour le IVe s. av. J.-C., les fonctions de ces habitats groupés littoraux, dont les capacités d'accueil ne dépassent plus les 250 maisons max. (soit env. 1250 à 1500 hab.), sont essentiellement agropastorales. Cette prééminence de la fonction agricole, avec une organisation intra-urbaine essentiellement vouée au logement des individus et au stockage des récoltes, ne cadre plus avec la définition d'une ville ; on aurait là, suivant la définition actuelle, simplement de gros villages.

La notion de dépendance (économique au moins) à Marseille va également à l'encontre de l'idée de villes pour cette phase, allant dans le même sens que la quasi-absence de centre décisionnel (en dehors de *Saint-Pierre*...). S'ajoute à cela l'absence d'autres activités et d'une quelconque originalité ou divergence au sein du bâti domestique, la réduction supposée de la capacité d'accueil de *Saint-Blaise*, et des habitats groupés moins peuplés qu'auparavant, peut-être plus « équivalents » voire plus autonomes et indépendants les uns des autres. En outre n'apparaît pas, du moins avant le IIIe s. av. J.-C., une quelconque « capitale démographique » (à l'image de *Saint-Blaise* pour le VIe-début du V e s av. J.-C.). Ces constats rejoignent l'idée de P. Arcelin en 1986 d'une politique de fragmentation de Marseille, encourageant une « dispersion de l'habitat en petits villages de 100 à 500 âmes », conjointe

d'une « plus grande fragmentation du pouvoir politique facilitant d'autant le contrôle d'une puissance extérieure » (1986, 61, note 148 et 1992, 321). Des sites moins peuplés sont en effet plus faciles à contrôler. Si apparaissent durant cette période des structures à vocation politique ou culturelle, elles sont surtout présentes sur de tous petits habitats, situés plus en retrait de cet interface commercial littoral... donc plus en retrait de l'emprise massaliète ? Se dégage alors une distinction entre sites littoraux (aux fonctions agricoles de base et moins peuplés qu'auparavant) et l'arrière-pays (sites peut-être plus autonomes et plus libres de l'emprise de Marseille ?).

La réflexion de P. Arcelin ci-dessus avait clairement le mérite de mettre en relation la situation indigène en parallèle avec la situation massaliète. Tableau que nous pouvons accompagner aujourd'hui d'indications démographiques du côté indigène... Et du côté massaliète ? Nous avons justement tenté en 2008 une telle approche sur la colonie phocéenne. Cette première réflexion sur l'estimation du nombre de maisons massaliètes a été réalisée dans le cadre de la thèse de doctorat. Elle est loin d'être aboutie et est bien évidemment le reflet de la documentation existante. On retrouve les mêmes problème qu'à *Saint-Blaise*, amplifiés par le peu de surface fouillée en rapport à l'emprise de la ville grecque : la difficulté d'estimation de la surface occupée au cours du temps (la zone remparée n'est sans doute pas tout de suite toute lotie) et le problème du manque de plan complet de maisons grecques pour les calculs, suivants les périodes. De fait, des concessions à la méthode ont du être faites : il a souvent fallu utiliser la surface moyenne de la maison d'une phase antérieure ou postérieure (pour autant que les maisons montrent des modes d'aménagement similaires)<sup>21</sup>. Il y a donc différentes estimations possibles, mais dans tous les cas, qu'il s'agisse de l'estimation haute, moyenne ou basse, la tendance reste la même (fig.19).

Pour la problématique qui nous occupe ici, on retiendra l'hypothèse de travail de deux situations tranchées :

- Un bas niveau de 600 à 500 av. J.-C. : on a là l'image d'une communauté autour de 1 600-2 000 maisons, face aux 900-1100 maisons estimées sur les seuls quatre sites majeurs en activité côté indigène. *Saint-Blaise* est sa moyenne de 670 maisons est le premier interlocuteur indigène. Appuyant ce schéma, rappelons que pour les origines de la ville vers 600 av. J.-C., les textes laissent entendre que le territoire attribué aux Massaliètes se limitait à la calanque du *Vieux-Port* (Strabon, Géographie, IV, 1, 5)<sup>22</sup>. On pourrait donc supposer, durant cette première période, un accroissement démographique modéré.
- Un niveau plus élevé de 500 à 250 av. J.-C. : à ce moment-là, face à une décroissance archéodémographique du monde indigène (autour de 800 maisons max.), si Marseille atteint autour de 4 000 maisons, les rapports sont nettement défavorables (maximum de 360 maisons env. sur *Saint-Pierre*). Et comme signes supplémentaires de vitalité de la colonie phocéenne, on mentionnera les fondations massaliètes dans le Sud de la Gaule dès le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (*Antipolis, Olbia, Tauroeis*), la mise en place de sa propre production de vin dès 530/540 av. J.-C., une extension du territoire de la cité au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au-delà du bassin de l'Huveaune (Bouffier 2005, 222). Avec en outre, une présence physique des Grecs entre ces habitats groupés littoraux, à *Baou Tailla*, Martigues (carrière du début du III<sup>e</sup> s au début du II<sup>e</sup> s av. J.-C.).

Ainsi, au fil du temps, même si les données archéodémographiques sur Marseille sont très problématiques, on sent bien que les choses évoluent, en importance humaine comme en implantation spatiale et en ingénierie plus ou moins grande dans ce que l'on suppose être le territoire indigène. On suppose par ailleurs que l'aspect de l'agglomération se modifie, avec une trame urbaine aux rues orthogonales aux *Pistoles* (au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; un ensemble thermal supposé public rue *Leca*, au sein d'un véritable plan d'urbanisme ayant nécessité des travaux de nivellement (vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; des activités artisanales dans l'îlot des *Pistoles* ; puis une maison hellénistique rue *Leca* (vers 250 av. J.-C.)... Qui peut donc prétendre au statut de ville dans cette petite région de la Provence littorale ? Et si c'était Marseille la seule ville à ce moment-là ? En plus d'une capacité d'accueil accrue, Marseille montre une diversification des fonctions au sein de l'espace aggloméré, avec gestion collective de l'urbanisme, du public et du privé, des fonctions économiques nouvelles (le vin), et en lien avec l'exploitation d'un large territoire extra-muros. Ce sont là éléments de définition d'une ville actuellement ; des éléments que l'on ne trouve justement pas sur les habitats indigènes au même moment.

<sup>21</sup> Le détail de ces choix méthodologiques se trouve dans Isoardi 2008, annexes 13 et 14.

<sup>22</sup> D'après les fouilles, la première exploitation des zones proches par *Massalia* ne correspondrait effectivement pas à une mise en culture, mais au creusement de fosses d'argile utilisées dans la fabrication de céramiques (Bouffier 2005, 218-219). Notamment la carrière d'argile de la rue *Négrel* avant 540 av. J.-C. (Tréziny 2005, 241), ou celle de *l'Alcazar* pour la période archaïque (CAG 13/3).

Mais revenons au statut de *Saint-Blaise*. Pour résumer, c'est une agglomération difficile à comprendre pour cette phase, mais avec sans doute des activités peu spectaculaires et peu différentes des habitats groupés voisins. Et probablement une importance économique comme démographique bien moindre que celle du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Au sortir de ce bilan, on conservera parmi les hypothèses anciennes, celle de entrepôt en liaison avec Marseille ; de même que le caractère foncièrement « indigène » du site pour cette période, selon H. Rolland (1966, 50). Si une agglomération se dégage à ce moment-là, c'est bien *Massalia* et sa progression en divers domaines. L'introduction de la colonie massaliète dans le tissu d'habitats indigènes semble avoir complètement modifié la hiérarchie et les relations entre habitats groupés indigènes, à tel point que la notion de ville indigène pour ces communautés n'est peut-être même plus appropriée.

Enfin, au sein du réseau indigène, on retiendra, localement, la possibilité d'une frontière dans le chenal de *Caronte*, frontière suggérée par J. Chausserie-Laprée (2005, 45), et que l'on perçoit aussi au travers des hypothèses archéodémographiques entre *Saint-Blaise* d'un côté, et les évolutions de *Saint-Pierre*, *L'Île*, *L'Arquet* de l'autre, autant sur le plans des dynamiques que de probables transferts démographiques. C'est une piste à étudier dans le futur.

### 3.5. L'agglomération du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (175-125 av. J.-C. env. – *Saint-Blaise Vb* – niveau III)

#### 3.5.1. Meilleure connaissance archéologique

Les structures bâties sont plus nombreuses pour cette phase, et visibles sur une plus grande ampleur : d'où une bien meilleure image de la trame urbaine. Les précisions stratigraphiques et chronologiques sont également plus claires : il faut désormais attribuer les grands changements urbanistiques sur le site au 2/4<sup>e</sup> du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les principaux indices sont une orientation des structures bâties différentes des constructions précédentes (*Saint-Blaise Va*), et surtout, la présence juste sous-jacente d'une couche de safre pour revêtir les voies et les sols de l'habitat, liée au remodelage général de l'urbanisme. Nouvelle opération « publique », considérée comme le marqueur des grands travaux de *Saint-Blaise Vb* (Bouloumié 1980, 41, 1984, 52, 1992, 22, 38 ; Arcelin, Cayot 1984, 63-64 ; Arcelin 2004, 255-254 ; Chausserie-Laprée 2005, 102).

#### 3.5.2. Nouvelle trame urbaine, nouveau bâti, nouvelles fonctions et usages intra-muros <sup>23</sup>

L'agglomération connaît vers 175 av. J.-C., deux grands changements qui pourraient s'apparenter à une refonte ou refondation du site : une nouvelle trame urbaine et un rhabillage complet du rempart accompagné de nouveaux éléments défensifs. Le site est donc réaménagé suivant un nouveau plan directeur. Cette opération se manifeste par une importante couche de safre de 10 à 15 cm d'épaisseur, mais aussi par de grandes tranchées de fondation, de puissants travaux de terrassement (Rolland 1956, 18-19, 36 ; Bouloumié 1982, 137-138, 1984, 52-53, 1992, 17-21, 38). Elle définit un urbanisme en îlots séparés par des axes pratiquement orthogonaux (un vrai quadrillage ; Chausserie-Laprée 2005, 102). La trame urbaine apparaît dense. La voirie est bien aménagée. Globalement, les rues sont assez larges (de l'ordre de 3 à 5 m). Elles possèdent un radier de sable tassé, mêlé de déchets de taille ; ou sont constituées d'un simple empierrement (et montrent plusieurs recharges). Certaines sont désormais pourvues de trottoirs. C'est notamment le cas de la large voie nord-sud passant par la porte principale (et désignée « voie principale »). Par ailleurs, contrairement à ce que l'on peut voir dans des sites contemporains comme *l'Île*, il semblerait qu'à *Saint-Blaise* la rue soit désormais moins un prolongement de l'espace domestique qu'un véritable espace de circulation, fonctionnel et carrossable (absence de foyers domestiques devant les maisons, les rares traces de feu apparaissant presque toujours accidentelles). Cette période pourrait marquer une évolution du statut de la rue vers un véritable espace public (Trément 1999, 136 ; Arcelin 2004, 255 ; Chausserie-

---

<sup>23</sup> Références bibliographiques pour la voirie et les structures bâties de cette phase : Arcelin 1992, 25 ; Arcelin 2004, 254 -255 ; Arcelin et al. 1983 ; Arcelin, Cayot 1984, 57, 61, note 49, 62, 64 ; Bouloumié 1979 ; Bouloumié 1980, 42 ; Bouloumié 1984, 52, 54-55, 57-58, 67, 94 ; Bouloumié 1985 ; Bouloumié 1992, 21-24, 27-31, 34,45, 50-52, 56, 58 ; Chausserie-Laprée 2005, 102-103, 139 ; *Gallia*, 1967, 25 ; *Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Ledrôle 1999/2000, 34-65, 76-78, 83, 88 ; Nin 1999, 236, note 17 ; 272, notes 8 et 24 ; Rigoir 1969, 266-268 ; Rigoir 1983 et 1981 ; Rolland 1956, 26-33, 39-41, 43-44 ; Trément 1994, 151, 156-159.

Laprée 2005, 120-121). Enfin, il semblerait que ce réseau viaire urbain se prolonge à l'extérieur de l'enceinte (sondage Δ, sondage A - Rigoir 1981, 183 ; Bouloumié *et al.* 1984, 256, 264, fig.9).

Concernant les structures, il n'y a plus désormais que des constructions à murs porteurs (et plus d'espace rectangulaire aux angles arrondis). Apparaissent des espaces à deux, trois voire quatre cellules (*Maison n°2*, *Maison n°3*, *Maison du Fondeur*) : on passe à une autre catégorie, pour laquelle on a parlé de maisons à cour distributrice, d'influence grecque ou italique. Serait-ce le signe de nouvelles classes sociales sur *Saint-Blaise* ? L'apparition de ces maisons est mise en relation avec une différenciation sociale au sein des habitats groupés chez C. Belarte (2009). Elles semblent plus proches des maisons de la ville basse d'*Entremont* ou du jardin d'hiver à Arles, ou de *Glanum*, bien que demeure toujours le problème de compréhension de leur plan (d'ailleurs les plans varient légèrement entre publications). Les éléments mobiliers ou immobiliers, indices de l'usage des espaces, restent rares. Cependant, au niveau des aménagements, entre banquettes, présence de seuils, on retrouve des pratiques culturelles comme au VI e s. av. J.-C. : telle, dans la *Maison du Fondeur* cette oenochoé enterrée sous le sol ; ou encore la fosse avec ossements d'animaux en *MN11*.

Concernant les activités, les données invitent à voir un plus grand accroissement des capacités de stockage (via le nombre de *dolia* ou de supports de *dolia*, la réutilisation supposée des amphores, en supposant en outre qu'H Rolland soit passé à côté de la reconnaissance de conteneurs en terre crue). La céréaliculture se devine au travers des meules à grain (bien que très rarement datées à *Saint-Blaise* car réutilisées en permanence). Quant à l'oléiculture, les données restent peu explicites (trois fragments de maie de pressoir en remploi dans *MN11* ; la table de pierre avec cupule et rigole de la *Maison n°3* aux interprétations variées ; voir aussi Chausserie-Laprée 2005, 205-207). En outre, apparaissent des usages non domestiques au sein des maisons, dans des espaces spécifiques (peut-être un petit atelier de travail du métal dans la *Maison du Fondeur*). On parlera d'une spécialisation fonctionnelle au sein des unités domestiques. Mais également entre structures : les structures de stockage indépendantes deviennent plus fréquentes, et sont parfois d'ampleur assez importante (la *zone Z* dès 175 av. J.-C.). Vers 150 av. J.-C., le cas de la *Maison des Jarres* montre combien cette vocation de stockage a pris de l'ampleur : c'est un très grand ensemble de près de 100 m<sup>2</sup>, composé d'au moins six pièces avec nombreux *dolia* et amphores (les chercheurs hésitent entre un entrepôt à vocation collective et une grande habitation munie d'espaces séparés pour le stockage et une transformation alimentaire). L'artisanat trouve également place dans des structures appropriées (telle l'*Établi de Fondeur* et ses aménagements liés au travail du plomb) ; sans pour autant que soit avérée l'existence de quartiers spécialisés.

A partir de 160 av. J.-C., le principal changement est la mise en place de la *Salle Hypostyle* : le premier bâtiment à usage supposé public sur *Saint-Blaise*. Ce bâtiment rectangulaire se distingue par ses dimensions exceptionnelles (plus de 50 m<sup>2</sup>) et par la présence de la colonnade axiale et d'un chapiteau d'inspiration dorique. Distinction en termes de techniques aussi, car les piliers sont traités selon la même technique que le parement de la courtine contemporaine (finition à layage en chevrons alternés). Sa localisation également ne semble pas anodine : elle borde la voie est-ouest aménagée avec un soin particulier, et se situe à proximité de la porte principale. Ce type de plan renvoie aux constructions collectives du monde indigène protohistorique méridional type salles hypostyles d'*Entremont* (120-100 av. J.-C.), *Roquepertuse* (275-250 av. J.-C.) et *Glanum* (cf. DAM, 15, 1992). Malgré l'absence de mobilier dedans, c'est le seul édifice de *Saint-Blaise* dont le caractère public soit plus assuré. Enfin, elle est contiguë à la *Maison des Jarres* : doit-on les mettre en relation ?

Dès 150 av. J.-C., un autre bâtiment supposé public est attesté mais moins bien caractérisé : l'*Ensemble Est*. Très longue salle ou espace compartimenté, le plan n'est pas clair, mais des éléments architecturaux particuliers ont été trouvés dans une fosse de 25 m de profondeur à l'intérieur (avec encoches permettant à un homme de descendre) : elle contenait 39 projectiles de lithoboles, mais surtout 8 tambours de colonne de 45 cm de diamètre, des fragments de piliers et un socle cubique de 70 cm de côté et pesant 400 kg. Le socle pourrait être un socle de statue ou un autel (hypothèse de H. Rolland et P. Arcelin). Attribuée à *Saint-Blaise Vb*, la fonction de cette fosse reste indéterminée (comblée après le siège d'après H. Rolland - 1956, 39-41, 43). On pense que les éléments de colonne qu'elle contenait appartenaient à un bâtiment situé à proximité : porte principale au décor architectural ou structure culturelle/collective ; un temple inspiré d'un modèle gréco-italique pour P. Arcelin (Arcelin 2004, 254-255). A moins que cet espace n'ait lui-même accueilli ce mobilier (d'un poids de 400 kg, le socle devrait certainement provenir d'une zone toute proche des environs de la fosse) ? En outre, différents éléments de piliers et linteaux sont remployés dans les trottoirs de cette période, des

fragments de corniche moulurés ou de piliers à alvéoles céphaloïdes dans le rempart hellénistique, un chapiteau dans l'abside de la basilique paléochrétienne ... Une série d'indices pouvant témoigner d'une volonté de monumentalisation, peut-être pour un ou plusieurs édifices liés à des cultes indigènes (mais difficile à identifier comme à dater - Bouloumié 1984 ; Arcelin 1992, 24-25, Trément 1999, 137). Enfin, rajoutons à cette catégorie des aménagements à caractère communautaire : des rues avec trottoirs (ci-dessus), le creusement d'un puits pour captage des eaux de ruissellement dans la ville haute ; et également le rempart.

La réfection du rempart est un grand événement vers 150 av. J.-C.<sup>24</sup> On a longtemps pensé que le nouvel urbanisme était associé à cette nouvelle fortification, datée d'abord largement entre 175 et 140 av. J.-C. En fait, celle-ci est probablement postérieure d'une à deux décennies à la mise en place de la nouvelle trame urbaine, soit environ vers le milieu du II<sup>e</sup> s. J.-C. (Bouloumié, Fincker, Tréziny 1984, 109 ; Rolland 1963, 84 et Bouloumié 1982, 137-141 et Arcelin, Cayot 1984, 64-66 et Cayot 1983, 53-78 ; Chausserie-Laprée 2005, 72-78). Cette fortification hellénistique a repris le tracé de l'enceinte précédente, dont elle constitue majoritairement un habillage (la superficie enclose pourrait être plus importante). Le parement extérieur est en grand appareil pseudo-isodome ; la courtine comme les ouvrages de défense sont couronnés de merlons à sommet arrondis. Une porte frontale est connue (porte charretière, protégée par une tour en avant de la courtine). Les découvertes de plusieurs éléments de corniche employés dans la partie médiévale du rempart pourraient, selon A. Roth-Congès, avoir fait partie de son aménagement (Verdin 1995, 249). Ce complexe possède aussi un tour monumentale, indépendante du rempart et isolée au point culminant du site (Bouloumié 1984, 44-53). Enfin, l'ensemble est complété par une série de défenses complémentaires : portions d'avant-murs, fossé sec ; et surtout une citadelle de 2 000 m<sup>2</sup> à la pointe sud du site (dont l'usage et la datation exacte restent à définir). Le haut niveau technique, l'emploi de certains procédés (comme la taille layée en chevrons, le système d'ajustement des joints verticaux des cadres d'anathyrose par sciage, la confection de joints verticaux courbes) démontrent pour J.-Cl. Bessac (1980), l'intervention d'équipes spécialisés venues du monde grec ; et très probablement par l'intermédiaire de Marseille. En remarquant toutefois que ce modèle de fortification date d'au moins quatre siècles (Tréziny 1986, 147-148 ; Chausserie-Laprée 2005, 78)<sup>25</sup>. On note aussi un recours à des procédés d'économie (joints courbes, bouchons), mais qui ne vont pas à l'encontre de la solidité de l'édifice. Ces procédés n'étant pas forcément esthétiques, l'ensemble du système défensif semble ainsi cumuler les fonctions ostentatoires comme réellement défensives. C'est un investissement qui a du sens et un coût, et sous-entend toute une organisation sociale en arrière-plan.

Pour finir, signalons l'existence de faubourgs au sud-est du site, en contrebas de la fortification, de part et d'autre de la voie d'accès, que l'on aurait tendance à rattacher à cette phase (côte 45-50 ; dans Bouloumié 1979, 229-236 ; 1992, 20, 24 : murs de soutènement, structures, avec paléosol)..

La fin de l'occupation de *Saint-Blaise* protohistorique repose sur des arguments céramologiques qui convergent vers un abandon du site plutôt vers la fin du 3/4<sup>e</sup> du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Cayot 1983, 118 ; Arcelin, Cayot 1984 ; Bouloumié 1984, 53)<sup>26</sup>. Elle se caractérise par un épisode guerrier, type destruction brutale à la suite d'un siège en raison de la découverte de divers projectiles et armes (balles de fronde, boulets en calcaire et en basalte, traits de catapulte et autres armes de jet) ; et des merlons de la fortification jetés à bas. Pour autant il n'y a aucun niveau d'incendie dans les maisons, ni de destruction violente ; seul le rempart a été démolé. Puis cet épisode est suivi d'un long abandon du site en tant que lieu de regroupement des populations (jusqu'au IV<sup>e</sup> s après J.-C.). Demeure un problème pour l'identification des assaillants, avec d'un côté une technologie grecque pour les boulets, mais des pointes pyramidales en fer pouvant appartenir à des *pila* et à des machines de siège romaines<sup>27</sup>. Des troupes romano-marseillaises ? La fin du site est donc assez légitimement rapprochée de la présence des armées romaines en 125-123 av. J.-C. <sup>28</sup>

<sup>24</sup> Arcelin, Cayot 1984, 64-65 ; Bessac 1980 ; Bouloumié 1990 ; Bouloumié 1984, 42 ; Bouloumié 1979, fig.7 ; Bouloumié 1980, 37, 44-55, 91, 47, fig. 10 ; Bouloumié 1990 ; Bouloumié 1992, 20 ; Bouloumié, Fincker, Tréziny 1984, 109 ; Bouloumié, Tréziny 1985 ; Cayot 1983, 53-78 ; Chausserie-Laprée 2005, 73-78 ; Ledrôle 1999/2000, 4 ; Rigoir 1981, 180, fig. 1 ; Rolland 1956, 42-43.

<sup>25</sup> Par contre H. Tréziny (1986), à propos des merlons, voit un lien avec le monde punique (passant éventuellement par la Sardaigne).

<sup>26</sup> Céramiques campaniennes A, amphores Dressel 1a et « de transition » un peu après le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; absence d'amphore italique Dressel 1b et 1c diffusées dans le midi à partir du début du I<sup>er</sup> av. J.-C. ; très faible quantité de céramique CNT des ateliers de la région de Marseille dont la production débute au 3/4<sup>e</sup> du II<sup>e</sup> av. J.-C.

<sup>27</sup> *Entremont* possède des boulets en basalte et des pointes pyramidales en fer similaires dans ses niveaux de destruction.

<sup>28</sup> Bouloumié 1992, 51 ; Arcelin, Cayot 1984, 58-59, 62-63, 67 ; Ledrôle 1999/2000, 57 ; Rolland 1956, 43 ; Bouloumié 1980, 53 ; Bouloumié 1984, 58, 67 ; Chausserie-Laprée 2005, 74, 77.

### 3.5.3. Les estimations archéodémographiques de *Saint-Blaise Vb*

La méthode de dénombrement des maisons est applicable avec satisfaction à partir de 175 av. J.-C. Entre 175 et 125 av. J.-C., en tous dix-neuf espaces sont connus, complets ou non complets. C'est déjà plus conséquent, pour des résultats archéodémographiques plus fiables. Et pour une estimation archéodémographique plus précise, les légères évolutions architecturales ou dans l'usage des structures bâties invitent ici à scinder cette dernière phase en trois sous-phases : 175-160, 160-150 et 150-125 av. J.-C. (fig.4). Globalement, la surface moyenne de la maison est bien plus grande (106,03 m<sup>2</sup>), avec l'introduction de davantage d'espaces non domestiques sur le site vers 150 av. J.-C. Au final durant ce II e s av. J.-C. *Saint-Blaise* pourrait avoir abrité entre 124 et 199 maisons, soit env. 620 à 995 indiv. *Saint-Blaise* connaît de fait une réduction progressive de sa capacité d'accueil, comme si le logement des individus ne devenait plus sa priorité.

### 3.5.4. L'environnement immédiat de *Saint-Blaise Vb*

À renouveau urbain du site, renouveau de l'exploitation des campagnes ? Tout d'abord, de manière globale en Provence littorale, on entre dans une phase d'essaimage des populations : les individus ne sont plus logés uniquement ni majoritairement sur les habitats groupés à partir du II e s. av. J.-C. (fig.18). La réduction de la capacité d'accueil de *Saint-Blaise* va dans ce sens, mais c'est plus problématique pour les résultats des prospections autour du site (fig.5d). Fr. Trément avait interprété ce léger redéveloppement de sites de petite taille aux abords de *Saint-Blaise*, comme la mise en place d'un système d'exploitation plus centralisé à partir de l'habitat groupé, argumenté par la présence plus forte sur ce site, des aires de stockage et autres activités productives (système de fait différent de celui du VI e s. av. J.-C.). Parmi les établissements dépendants de *Saint-Blaise*, il inclut le site du *Desté* SM10 (possible habitat), SB/*Lavalduc* FO17 (port, débarcadère ?), la source aménagée de la *Touroulane* SM9, la carrière de pierres au bord de *Lavalduc* FO17 (Trément 1999, 142-148). Ce sont avant tout des sites fonctionnels plutôt que de petits habitats. D'ailleurs, le cercle théorique de l'approvisionnement en céréales basé sur le nombre de maisons, laissent les potentiels petits habitats en dehors.

Le mode de relation au territoire a donc évolué, exerçant peut-être uniquement une préhension des ressources pour l'agglomération. Qu'en est-il du faciès des habitats groupés contemporains de *Saint-Blaise* au II e s. av. J.-C. ?

### 3.5.5. Le paysage des habitats groupés indigènes du II e s av. J.-C.

Cette phase est la période du maximum archéodémographique (suivie d'une baisse brutale et radicale après 125 av. J.-C. env. (fig.2). C'est aussi celle d'une nouvelle géographie archéodémographique, qui n'a plus rien à voir avec les situations antérieures (fig.14c). Durant cette phase l'arrière-pays se peuple enfin significativement (*vallée de l'Arc, Chainon de la Fare, Sainte-Victoire* ...). Globalement, 50% de la population des habitats groupés s'y trouve. A par contre, contrairement à la phase archaïque, il n'y a pas qu'un seul site fortement peuplé qui se dégage (comme *Saint-Blaise* au VI e s. av. J.-C.), mais plutôt une multitude d'habitats groupés avec des capacités d'accueil variées, certains très peuplés. Ces nouveaux habitats groupés (certains de création récente) sont en outre plus régulièrement répartis spatialement, un peu comme un maillage régulier dans le territoire.

Les sites les plus grands en apparence (*Saint-Blaise* et plus tard *Constantine*) ne sont plus les plus peuplés (fig.16c) : les individus sont surtout logés sur les plus petits sites, plus modestes extérieurement, possédant des maisons plus petites et uniformément réparties dans l'espace intra-muros (fig.15c). Leur trame urbaine est serrée et laisse peu de place à d'autres fonctions non domestiques, en dehors des activités de stockage traditionnelles (le mode 1, dans la lignée de ce qui se fait depuis le VI e s. av. J.-C.). Géographiquement, *Saint-Pierre*, en zone littorale serait plus peuplé que *Saint-Blaise*. Avec l'autre site principal de la rive gauche du chenal (*l'Île*), ils ont un mode d'occupation de mode 1, tandis que *Saint-Blaise* est désormais de mode 2. Sur *Saint-Blaise* (comme sur *Constantine* surtout à partir du Ier s. av. J.-C.), on mettra en avant cette grande place au bâti non domestique, mais aussi l'apparition d'un nouveau type de maison, que l'on aurait tendance à associer à une nouvelle catégorie sociale. Il y a en somme deux manières de loger les individus, plus ou moins associées à deux zones géographiques : le mode 1, habitat traditionnel, qui reste

cantonné à la bordure littorale de plus ancienne implantation ; le mode 2, caractérisant les sites de plus grande superficie mais peu peuplés, avec de nouvelles formes de vie domestique. Seul *Saint-Blaise*, parmi ces habitats groupés de fondation archaïque, connaît une évolution des modalités d'organisation intramuros rejoignant la tendance de ces nouveaux habitats groupés qui sont fondés au II e s. av. J.-C. dans l'arrière-pays.

En parallèle, *Saint-Blaise*, présente des éléments « exogènes » dans sa parure monumentale : rempart « de type grec », chapiteau d'influence dorique de la *Salle Hypostyle*, plans nouveaux de maisons et autres éléments architecturaux. On a émis l'hypothèse d'une influence du modèle marseillais ou de modèles grecs de manière plus générale (idée d' « allure à la grecque » dans Tréziny 1986, 149 ; voir aussi Arcelin 2004, 254-255). Derrière ces emprunts à la culture méditerranéenne, on a vu la volonté d'une élite locale de se distinguer. Or justement, la réalisation de ces grands travaux (nouvel urbanisme sur la totalité du site, couche fondatrice, aménagements collectifs intramuros, nouveau rempart), impliquent une évolution sur le plan social pour avoir les moyens de mobiliser la main d'œuvre, faire preuve d'une organisation collective, et d'autorité pour la coordination des travaux. L'apparition d'au moins deux structures à caractère collectif et/ou culturel sur *Saint-Blaise* va également dans ce sens, qui irait assez bien avec les nouvelles maisons.

Par contre, les activités productrices, artisanales, de transformation de produits agricoles et de stockage ne sont pas vraiment spécifiques d'une catégorie d'habitat groupé au II e s. av. J.-C. (fig.12c, 10c, 11c). C'est une phase d'accentuation des caractères productifs de l'économie sur tous les sites, autant de mode 1 que 2 ; activités productives que l'on interprète comme des productions spéculatives, signes de l'implication de tous les habitats dans une nouvelle grande dynamique économique (comme le développement de l'habitat dispersé). On remarquera néanmoins que c'est bien pour cette phase que les structures de stockage sont les plus nombreuses sur *Saint-Blaise* (mais peut-être car mieux conservées ?).

Autres similitudes entre tous ces habitats groupés : l'importance des grands travaux publics (nouvel urbanisme, nouveau plan général, nouvelle fortification), comme des destructions violentes. Côté « refontes » (fig.7c), l'île est agrandie avec une nouvelle orientation des murs ; au *Baou-Roux*, remodelage total de l'urbanisme pour une véritable organisation en îlots, ... Quant aux événements violents (fig.17c), beaucoup plus nombreux pour cette période (au moins six sites marqués par des sièges et incendies dès le début du IIe s. et avant 125 av. J.-C. env. : cela ne paraît plus anecdotique), ils sont attestées autant sur des petits sites, que des grandes concentrations d'individus. D'ailleurs ont mettra en avant le fait que tous les habitats groupés du IIe s av. J.-C. sont fortifiés. La fonction défensive semble de mise sur tous les habitats, de mode 1 ou 2.

### 3.5.6. *Saint-Blaise* au II e s. av. J.-C. : une nouvelle catégorie d'habitat groupé

Ce haut niveau archéodémographique est donc en rapport avec une phase de grand chamboulement sur les habitats groupés indigènes, d'abord positif : via les réaménagements de grande ampleur, les emprunts au monde gréco-italique, le dynamisme économique, le développement de lieux politiques et culturels. Mais également associé à de fortes tensions. Nouveau climat dans le monde indigène. En matière d'occupation du sol, le maillage des habitats groupés apparaît plus régulier sur le territoire indigène (une population qui occupe de manière plus homogène son territoire ?), tout en étant associé à une hétérogénéité des habitats groupés. Dans la problématique de définition de la ville indigène protohistorique, on retiendra l'apparition de deux catégories d'agglomération. Le mode 1 : agglomérations de petite taille mais avec une vocation agricole voire artisanale et surtout domestique forte (mode 1). Le mode 2 : sites de plus grande taille mais regroupant au final peu d'individus face à des fonctions non domestiques plus importantes, tandis que les fonctions supposées « politiques » y prennent place. Agglomérations associées aussi à un paysage urbain nouveau, via une volonté « ostentatoire » (monumentalisation comme emprise au sol) et un langage architectural empruntant aux modèles méditerranéens ; l'ensemble impliquant le retour d'une certaine structuration sociale (une autorité) pour l'encadrement de ces travaux.

Il y a en somme une distinction des habits groupés selon certaines fonctions, certains habitats étant davantage consacrés au logement de la plupart des individus. Signe d'une distinction des lieux de vie suivant les classes sociales ? Est-il possible désormais d'envisager que les « élites » vivent dans les habitats groupés de mode 2 ? C'est donc peut-être à ce moment-là

qu'apparaissent des villes, sur ces sites aux fonctions multiples comme *Saint-Blaise* ? On a vu en outre vu que la fin du site de *Saint-Blaise* est rapprochée de la présence des armées romaines en 125-123 av. J.-C. Si c'est le cas, cela pourrait être a posteriori un argument sur l'importance du statut du site, de son rôle politique ?

Et finalement, que conclure de tout cela, sur le statut de *Saint-Blaise* dans son ultime phase en tant qu'agglomération protohistorique ? Se limiter aux structures de stockage comme il a été fait<sup>29</sup> serait omettre les autres spécificités de *Saint-Blaise* (l'intérêt pour les bâtiments à vocation publique est somme toute assez récent), qui invitent à y voir non seulement des fonctions peu répandues, tout comme une population particulière (J. Chausserie-Laprée, 2005, 102, parle même de bases conceptuelles complètement nouvelles » pour *Saint-Blaise* V). C'est en effet grâce à la comparaison avec les autres habitats groupés et la prise en compte du facteur neuf de l'archéodémographique, que se dégagent d'autres clés de lecture et de compréhension (même si cela reste encore au stade d'hypothèse de travail).

Dans une perspective plus large, ces données neuves invitent à reconsidérer la place de *Saint-Blaise* au sein de la confédération salyenne qui se met en place à ce moment-là (vers le III e s. av. J.-C. - Arcelin 2003, 133 par ex.) ; mais aussi au sein d'un « domaine marseillais » (extension du territoire de Marseille sur cette rive droite du Rhône en basse vallée et en liaison avec les *Poleis Massaliæ* d'Etienne de Byzance, *Ethniques*). Des éléments pour réfléchir à la nature des liens entre cette agglomération indigène et la cité phocéenne (liens sans doute complexes) ; rejoignant en un sens les modèle urbains d'Arles, *Glanum*, Cavaillon, Avignon (Tréziny 1986, 149 ; Arcelin 2003 et 2004 ; Chausserie-Laprée 2005, 102).

#### 4. Quelques éléments de conclusion

Le but de cet article était de mettre en avant différents apports de la variable archéodémographique en matière d'analyse des formes urbaines non classiques. Au cours des six siècles traités, nous avons pu voir se dégager des profils d'habitats groupés différents, *Saint-Blaise* nous donnant une illustration plus précise de l'évolution du statut de ces pôles de regroupement des populations indigènes.

Il n'y a clairement pas qu'une seule forme d'habitat groupé, mais des combinaisons différentes d'éléments au fil du temps : sur les activités, les techniques et modes d'expression architecturale, la relation au territoire environnant ... Et désormais par rapport à la capacité d'accueil et les modes d'occupation intra-muros mis en évidence dans cette réflexion. Autant de paramètres, anciens comme neufs, à intégrer dans la caractérisation des habitats groupés, et qui, selon les périodes, peuvent tendre à rejoindre la définition actuelle de la ville. Nous avons vu également tout l'intérêt de réfléchir, parallèlement, sur la cartographie de ces éléments de caractérisation sur l'ensemble des habitats groupés contemporains. Vue synoptique qui permet de mieux appréhender cette répartition des fonctions au sein des communautés indigènes, tout comme la répartition des populations. Se dégage alors un réseau d'habitats, voire un tissu interactif, montrant comment ces agglomérations, quand elles sont de profils variés, peuvent se compléter et interagir les unes avec les autres ; ou au contraire, se trouver plus autonomes.

Dans le cas de *Saint-Blaise*, on pressent, au vu de ces résultats, que la notion de ville (au sens pôle de regroupement des populations, avec panel de fonctions variés, un contrôle sur la campagne, et s'apparentant plus ou moins à un centre décisionnel), ne semble pas de mise à tout moment. Apparaissent trois situations distinctes : le pôle économique, le site à vocation agropastorale sous emprise massaliète (on s'éloigne alors d'une idée de ville). Et enfin peut-être quelque chose de plus proche de la définition canonique pour II e s. av. J.-C. seulement. Il faudra ensuite franchir un stade d'interprétation supérieur, et mettre en relation cette évolution des habitats groupés avec différents paramètres historiques, économiques, sociaux, et environnementaux... Au titre de ces paramètres extérieurs figure la situation de Marseille grecque, LA ville classique en relation étroite avec les communautés indigènes. Paramètre fort à prendre en compte impérativement dans cette étude de la définition de la « ville indigène », et au-delà, dans le processus d'autonomisation des sociétés protohistoriques.

---

<sup>29</sup> Comme chez H. Rolland (1951, 77; 1956, 23-24), qui voit dans les constructions de la ville basse des magasins. Hypothèse repris par B. Bouloumié, qui retient surtout les éléments de stockage et donc la possibilité d'un vaste entrepôt sans doute gardé par une garnison massaliète (Bouloumié, Fincker 1986, 406).

méthode qui a le mérite de tenir compte de toutes les caractéristiques urbanistiques spécifiques de chaque habitat et de chaque phase. Élaborée à partir des travaux de M. Py (1999), la variable obtenue, en nombre de maisons, reste l'indicateur le plus proche des hommes et le plus fiable. De plus, au travers de cet indice d'emprise par habitation, il est possible de faire ressortir les spécificités de l'organisation interne de chaque habitat, sous formes d'indices synthétiques qui seront utiles lors de l'analyse.

En 2008 cette méthode a été appliquée sur un échantillon de dix-sept habitats groupés de Provence littorale (fig.2). Cependant, *Saint-Blaise* n'est pas le site le plus simple pour l'application de cette méthode. Quelle que soit la période, des variables essentielles font souvent défaut (la surface moyenne de la maison ou la surface totale occupée). Sur trente-huit espaces recensés entre 600 av. J.-C. et le changement d'ère, seuls vingt et un sont utilisables pour cette étude pour les six siècles d'occupation, avec dix maisons dont seules cinq *supposées* entières. De fait, il a parfois été nécessaire de transiger avec la méthode, en proposant plusieurs possibilités pour la surface moyenne de la maison, ou en testant différentes surfaces occupées possibles (fig.3 et fig.4).

## 2.2. Présupposés méthodologiques : l'archéodémographie, la ville et le territoire

La démographie est l'un des paramètres fréquemment associés à la notion de ville. C'est aussi un indicateur qui, en archéologie, permet d'alimenter nombre de réflexions sur les habitats groupés, leur organisation sociale et le territoire environnant. Retour sur les principales méthodes et réflexions sur le sujet (d'après Isoardi 2008, 10-68).

Au niveau des méthodes, l'analyse des sources historiques a longtemps été le principal support d'estimation des populations, à partir d'indices chiffrés sur les effectifs de combattants, les transports de population, les pertes humaines lors de guerre ou épidémie, les prélèvements ou répartitions *per capita*, et de rares indications sur la population d'une ville... pour remonter jusqu'à la population totale (depuis J. Beloch 1886). En parallèle, l'étude de la capacité des monuments publics a pu fournir une autre alternative (Jullian 1920, volume V, note 5 de la page 26 et note 6 de la page 35-36 ; Tréziny 1986, 153 ; Corvisier, Suder 2000, 17) ; tout comme la relation entre le nombre de défenseurs d'une ville remparée et la population abritée (Coarelli 1988, 326 ; Fichtl 2000, 53-54). Mais c'est bien évidemment à partir des données propres de l'habitat que les tentatives de dénombrement des populations sont les plus nombreuses et les moins décevantes : que ce soit à partir de simples indices architecturaux ou topographiques pour appréhender les fluctuations démographiques. Ou bien via des réflexions de plus en plus précises sur la mise en place d'un indice de densité (pour le Sud de la France, voir successivement Gérin-Ricard, Arnaud-D'Agnel 1907, 35-36 ; Jullian 1920 ; Clerc 1929, 191-192 ; Goudineau 1980, 152 ; Guilaine et al. 1986, 260-261 ; Py 1990, 70 ; Chabot 1992, 129 ; Verdin 1995, 292-294 et 1999, 58 ; Trément 1996, 102-103 ; Nuninger 2002, 93 ; et surtout Py 1999, 653).

Plus difficile est l'estimation démographique des territoires. Certains auront tenté de partir de la capacité nutritive d'un territoire pour estimer la population maximale (notion de *carrying capacity*, plutôt développée chez les préhistoriens), quand d'autres auront essayé de se baser sur les déchets culinaires (produits effectivement consommés). Mais en protohistoire, ce sera plutôt en fonction de la production agricole supposée, évaluée à partir des capacités de stockage (tentative sur *Coudouneû* dans Verdin 1996/1997, 191 ; et sur *l'Île* de Martigues dans Damotte 2003, 220-221). Cette approche reste toutefois meilleure envisagée dans l'autre sens : se servir des résultats archéodémographiques pour comprendre l'usage de cette production (Arcelin 1986, 91-92, note 216 ; Garcia 1995b, 155-156) ; ou pour estimer les besoins en terre (depuis Jardé 1925, 128-136 pour le monde grec ; Garcia 1995a, 178-179 pour Agde grecque et Chabot 2004, 144 sur *La Cloche*). Parfois, c'est en termes de *land use* (à savoir, ampleur et intensité des cultures), qu'une mesure de l'anthropisation des territoires a été tentée (Trément 1994, 375 sur les étangs de *Saint-Blaise*, D'Anna et al. 1993, 446 sur la *Sainte-Victoire*, puis surtout lors du projet *Populus* de 1995, cf. Bintliff, Sbonias 1999) ; avec toute la difficulté que cela comporte (comme pour le stockage) pour départager la part de l'alimentation locale du commerce. La meilleure méthode consiste actuellement à se baser sur des inventaires d'habitat dans le territoire, en intégrant différents éléments en relation (plus ou moins) probable avec la population : surface des sites, type d'habitat, et dans les meilleurs des cas, des études géomorphologiques pour comprendre la taphonomie des sites et estimer les pertes, dans l'optique d'un échantillonnage à partir de zones finement prospectées (D'Anna et al. 1993, 445-446 ; Verdin 1999, 55-56 ; Durand-Dastes et al. 1998 pour *Archaeomédés* ; et le projet *Populus*).

Car la meilleure approche reste celle qui consiste appréhender l'ampleur de l'habitat dispersé conjointement à celle de l'habitat groupé.

Au niveau des débouchés, connaître la capacité d'accueil des différents types de sites permet d'introduire un élément de plus dans une classification d'habitats, et de participer ainsi à une meilleure définition de leur statut. Un tel usage avait été proposé il y a plus de vingt ans par Chr. Goudineau, pour comparer *Entremont* (Aix en Provence, 13) et *Le Fort* de Taradeau (83), deux sites fortifiés en apparence similaires (1980, 52). Cette idée réapparaît avec Fl. Verdin qui s'interroge sur le statut du petit grenier fortifié de *Coudouneù* (Lançon, 13), dont les hypothèses démographiques l'orientent vers deux statuts différents (1996-1997, 194-195).

Il faut rappeler que la capacité démographique d'une agglomération peut instruire considérablement sur le statut de celui-ci. Les études de géographie humaine nous apprennent que les centres de peuplement se différencient par le niveau de services offerts. Il existe des seuils démographiques d'apparition (et de rentabilité) des services (Baudelle 2000, 157, 161) : notion de seuil de marché, de population minimale pour rentabiliser un produit ou un service, comme de portée limite pour expliquer la distance entre agglomérations. Conséquemment, la taille d'un centre est proportionnelle à son attraction : les centres plus peuplés sont attractifs en raison de leurs services plus nombreux, plus variés. Sur cette base démographique, on peut donc commencer à réfléchir sur ce lien entre taille démographique – nombre et qualité des services pour les habitats de l'âge du Fer.

Pour aller plus loin dans les perspectives, rappelons que toute modification démographique est le reflet de variations d'ordre social, économique, politique ou autre. Cela implique une nécessaire évolution des « structures d'encadrement » (mode de subsistance, organisation sociale, techniques et économie ... - Baudelle 2000, 94), pour gérer une société agrandie. Actuellement, les hypothèses sur l'organisation sociale des communautés préromaines passent par une considération approfondie des vestiges matériels de chaque habitat (présence ou non d'une fortification, de salles publiques, de statuaire, quantité de produits d'importations, ...), ou du funéraire. Ajoutée à l'ensemble des éléments matériels et économiques, la taille des populations serait un argument de plus. L'ajout de la variable démographie peut constituer une autre passerelle pour inférer vers le domaine de l'organisation sociale.

Et pour ultime exemple, il est probable que la densité démographique à l'échelle de l'habitat ait eu un impact sur l'évolution sociale et politique. L'étude de H. Le Bras (1995) sur l'influence de la densité sur les comportements sociaux (à l'époque contemporaine) démontre que celle-ci peut jouer sur les formes de contact et d'organisation politique ; marquant une différence entre « population éparse » et « population agglomérée ». Par exemple, en termes d'organisation sociale, les règles au sein des habitats groupés sont davantage en rapport à la protection des individus (droit de pâture et de glaner par ex.), tandis que dans le cas de petits hameaux, c'est l'entraide qui est mise en avant (regroupement pour certains travaux). Concernant le politique, la dimension des populations agglomérées joue dans l'apparition de cercles d'opinions contraires, contrairement aux zones d'habitat dispersé, où, pour le fonctionnement, la coopération doit être totale. Remarques intéressantes pour réfléchir sur l'organisation sociale de ces communautés protohistoriques au cours du temps, selon que les habitats groupés sont plus ou moins prédominants sur l'habitat dispersé, selon que ces agglomérations sont plus ou moins peuplées.

Retour sur ces questionnements aujourd'hui, grâce aux récents résultats archéodémographiques et dans l'optique de cette analyse des formes urbaines non classiques. *Saint-Blaise* sera notre point d'ancrage.

### **2.3. *Saint-Blaise*, la recherche archéologique, et le statut du site**

Le choix de *Saint-Blaise* pour illustrer cette réflexion sur la notion de « ville » à l'époque protohistorique, s'explique par nombre de traits distinctifs : sa position d'interface littoral, sa proximité avec Marseille (une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau), la précocité des importations méditerranéennes, son ampleur spatiale, la rapidité de nouveaux modes de construction, ou encore la précocité de sa mise en place et la durée de son occupation (quasi continue sur six siècles depuis l'extrême fin du VIIe s. av. J.-C.). A ce tableau s'ajoute les réflexions sur les sources historiques ; car l'histoire de la recherche archéologique méridionale, trame de fond de l'analyse factuelle, a aussi contribué à son image actuelle (selon J. Chausserie-Laprée, ce serait le site fondateur de

l'archéologie protohistorique en Provence – 2005, 11). Ainsi, parmi les habitats groupés protohistoriques méridionaux qui se démarquent et pourraient prétendre au statut de ville, *Saint-Blaise* s'impose rapidement.

Et justement, historiquement, la question de son statut s'est posée depuis longtemps. La réponse a varié au fil du temps, mais aussi en fonction des phases du site. Il fut question au tout début de sa découverte, dès 1930, d'un établissement phocéén (« la cité grecque idéale » ; Chausserie-Laprée 2005, 11). Il faut dire qu'à ce moment-là, Ch. Maurras baignait dans un contexte de recherche très orienté par le point de vue helléniste (orientation qui perdura les premiers temps des fouilles d'H. Rolland, focalisant les recherches des données « grecques »<sup>1</sup>). La connaissance du site progressant, pour la première grande phase, *Saint-Blaise* III, le site a ensuite été interprété par B. Bouloumié (1982b) comme une place de commerce fréquentée par des marchands étrusques (un comptoir étrusque). L'interprétation comme « *oppidum* du sel » (éventuellement contrôlé par Marseille) est plutôt réservée à *Saint-Blaise* IV, depuis F. Benoit (1965, 117 ; et reprise par B. Bouloumié 1984, 65-71 ; 1992, 59). Même si en réalité, aucun argument archéologique n'existe, en dehors de la présence de salines ou d'une telle attestation au Moyen Âge. La lacune archéologique à la suite de cette phase a essuyé diverses hypothèses : d'abord un abandon du site suite à un changement de population, selon H. Rolland (1966, 50 ; une arrivée de population gauloise selon les schémas historiques en cours). Chez B. Bouloumié, il fut bien sûr question du déclin du commerce étrusque (1984, 87 ; 1992, 17-19, 70-72) ; tandis que P. Arcelin incriminait volontiers l'impérialisme massaliète (un « renforcement de la main mise marseillaise sur une bonne partie des anciens territoires où la colonie entretenait auparavant des relations économiques privilégiées » ; 1986, 61). Sans omettre toutefois la possibilité d'un épuisement des capacités productives des terres (Arcelin 1986, 57, note 117). Fr. Trément de son côté, envisagea un repli des communautés humaines sur elles-mêmes (Trément 1994, 133-149 ; voir également Sourisseau 1997, 338-349). Enfin, pour *Saint-Blaise* V, phase la mieux connue car mieux conservée, il a été question d'un entrepôt contrôlé par Marseille (Rolland 1951, 77 ; 1956, 23-24), voire même sous la surveillance d'une garnison (dans Bouloumié, Fincker 1986, 406), en raison notamment de l'existence du rempart « grec », construit au bénéfice des Massaliète<sup>2</sup>. Enfin, pour J. Chausserie-Laprée (2005, 47), ce serait pour cette période la « seule agglomération à connaître réellement le passage du village indigène à la ville préromaine », via notamment sa volonté de monumentalité.

Un aperçu des données historiques (autre aspect ayant distingué ce site dans l'histoire de la recherche protohistorique méridionale), parachèvera ce rapide tour d'horizon des interprétations du statut de *Saint-Blaise*... Si tant est qu'elles concernent ce site, car ce qui a longtemps posé (et sans doute pose encore) problème, c'est l'absence de nom pour cette agglomération particulière<sup>3</sup>. Chez H. Rolland (1948) par exemple, il est invraisemblable que l'agglomération de *Saint-Blaise*, avec son rempart hellénistique, n'ait pas été signalée par les géographes grecs et latins. D'après l'étude des textes, a priori *Saint-Blaise* se situerait chez les *Avatici* (Pline, *H.N.*, III, 4, 34 ; Pomponius Mela, *Chorogr.*, 2, 78 ; Ptolémée *Géogr.*, II, 10, 5), peuplade probablement installée de part et d'autre du chenal de *Caronte* (Barruol 1969, 194-197). Mais d'ores et déjà, on pourrait y voir une contradiction avec la localisation des *Caenicenses* (Pline, *H.N.*, III, 4, 36), s'il s'agit également d'une peuplade (comment deux peuplades peuvent être localisées au même endroit ?). S'opposent sur ce point H. Rolland (1951), F. Benoit (1965, 128, note 24-25), et Ph. Leveau (1974, 294-295) d'un côté, à G. Barruol (1969, 142, 201-202 – qui y voit plutôt les habitants d'une ville qui ferait partie des *Avatici*). Car pour aller plus loin, Si les *Caenicenses* sont un peuple, *Mastrabala* (Arémidore ; Aviénus, *Or. Mar.*, v. 701) serait leur chef-lieu, et *Saint-Blaise* serait ainsi un bon candidat. Complexifiant la donne, on rencontre différents noms de lieux à la consonance proche : *Mastrabala* chez Avienus (fin du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.) dans son *Ora Maritima* (v.701) ; *Mastramellè* chez Artémidore (I<sup>er</sup> siècle ; *Apud*. Etienne de Byzance, *Ethniques*) ; *Mastromela* chez Pline (*H.N.*, III, 4, 34). Chez ces auteurs, ces termes désignent à la fois un étang et une agglomération. Pour H. Rolland (1948, 1951, 22-26, 1956, 7-9) et F. Benoit (1965, 131), il s'agit de *Saint-Blaise*... Si toutefois *Heraclea* ne rajoutait pas une difficulté supplémentaire (dans Pline, *H.N.*, III, 3, 33 et Etienne de Byzance, *Ethniques* –

<sup>1</sup> La dénomination d'*Acropole* pour la ville haute, sur le plan de Rolland 1951 (pl.I) va par exemple dans ce sens.

<sup>2</sup> On citera notamment F. Villard (1960, 110) qui parle d'un « poste massaliote » dès la 2/2<sup>e</sup> du IV<sup>e</sup> e s. av. J.-C. ; un site faisant « partie de la *chora* massaliote » dès le III<sup>e</sup> e s. av. J.-C. chez M. Clavel-Lévêque (1977, 85) ; « une véritable place forte de Marseille » selon J. De Wever (1966, 83). Enfin, un « *épitéichisma* massaliète du II<sup>e</sup> e s. » suivant M. Euzennat (1976, 544).

<sup>3</sup> Poussant même à la création de faux documents épigraphiques dans le XIX<sup>e</sup> e s. (identifiant notamment *Maritima Avaticorum* à *Saint-Blaise*), en liaison avec le séjour de Marius dans la région et les *Fossae Mariana*e (Chausserie-Laprée 2005, 11.)

Benoit 1965, 97, 132). On le voit bien, aucune de ces possibilités n'est satisfaisante et en complète cohérence avec les mentions littéraires.

Voilà où nous en sommes. Voici maintenant ce qu'un bilan de la documentation archéologique, couplé aux récentes réflexions archéodémographiques, peut apporter à la vision du site. Par le présent article, il ne s'agit pas d'apporter une quelconque révolution. Cette réflexion se veut une synthèse des connaissances actuelles sur *Saint-Blaise*, mises en perspective les unes par rapport aux autres, dans la longue durée, et en y rajoutant l'élément archéodémographique inédit. Avec comme second objectif, réfléchir à une définition de la ville protohistorique au cours de la période.

### 3. Pour une analyse des formes urbaines protohistoriques. Application sur *Saint-Blaise*

#### 3.1. Le protocole d'étude

Pour mieux comprendre comment la démographie peut participer à la réflexion sur les formes urbaines protohistoriques, ce paramètre est envisagé en rapport aux éléments d'étude plus traditionnels sur *Saint-Blaise*, dans la longue durée mais aussi en rapport à la situation des principaux habitats groupés contemporains. Sera donc d'abord conduit, pour chaque phase de *Saint-Blaise*, un rapide bilan de la documentation matérielle (fig.4) : les principaux éléments de caractérisation sur le bâti et le mobilier, associés aux estimations archéodémographiques possibles ; avec un aperçu de son rapport au territoire via les résultats des prospections systématiques de Fr. Trément de 1988 à 1993 (la relation à la « campagne » étant un élément de définition d'une ville, comme on l'a vu ci-dessus). Dans un deuxième temps, une vue plus large et synoptique sera offerte par le biais de la cartographie de ces principaux éléments de caractérisation, sur un échantillon d'habitats groupés contemporains en Provence littorale (un choix de critères sur les habitats les mieux connus ; fig.6 à 17). Replacer *Saint-Blaise* au sein des sites d'habitat groupé contemporains participera à sa définition en tant que « ville ».

Le découpage chronologique de ces cartes est fonction de l'évolution archéodémographique générale obtenue en 2008. Il correspond aux principales articulations archéodémographiques (fig.2) : haut niveau archaïque, déprise et faible niveau jusqu'à la fin du IV e s. av. J.-C., puis accélération de la reprise, et niveau élevé du II e av. J.C. Avant 600 av. J.-C., il n'y a pas assez de données ; après le II e s. av. J.-C., l'introduction des agglomérations de type romain (comme *Aquae Sextiae* à l'échelle régionale ; et surtout la colonie latine de *Maritima Avaticorum* à côté de *Saint-Blaise*, à *Tholon* ; ou encore la zone portuaire de Fos) vient parasiter le tissu des habitats groupés protohistoriques (le Ier s av. J.-C. ne sera pas étudié).

Reste que *Saint-Blaise* est un cas particulier : la très grande majorité des données provient de fouilles anciennes, qui ne sont donc pas toujours explicites ou fiables (« datées » dira-t-on, inévitable évolution des méthodes), bien que précieuses. En parallèle, les données plus récentes et appréciables du sondage MN11 sont inédites et malheureusement incomplètes. Nous allons toutefois tâcher de compiler et organiser ces éléments pour en tirer les meilleures informations.

#### 3.2. Les antécédents sous l'habitat groupé de *Saint-Blaise*

Avant d'être un pôle fort de regroupement des populations à l'âge du Fer *Saint-Blaise* a été fréquenté au moins depuis le Mésolithique et le Néolithique (jusqu'au Néolithique final /Chalcolithique : *Saint-Blaise* I) et durant tout l'âge Bronze (*Saint-Blaise* II, jusqu'à la fin du VIII e s. av. J.-C. voire un peu après, dans Chausserie-Laprée 2005, 59). Jusque-là l'occupation semble assez réduite, et caractérisée par des trous de poteaux, avec foyers et quelques éléments mobiliers (c'est le niveau VIII d' H. Rolland).

Par contre l'occupation semble se densifier dès les années 650/625 av. J.-C. : c'est à ce moment-là qu'apparaissent les premières importations de céramiques, bien que les structures aient dû être détruites, ou mal caractérisées lors des fouilles anciennes. Il semblerait en effet qu'il n'y ait pas de couche attestant de cette phase, mais que le mobilier de cette période se trouve en position secondaire dans la couche VII d'H. Rolland (d'après l'étude du mobilier par J.-Chr. Sourisseau, 1997, 340-341). En termes de bâti, il semblerait qu'il existe, au niveau des pièces a et b sous la *Salle Hypostyle*, une phase antérieure de la fin VIIe s et

début VIe s. av. J.-C. (cf. fouille du rempart archaïque - Arcelin et *al.* 1983, 139, 140, fig.4) ; mais ces niveaux anciens sont mal caractérisés. C'est pourquoi J. Chausserie-Laprée en conclut (2005, 59) qu'une occupation antérieure à la fondation de Marseille ne peut réellement être assurée que sur la base du mobilier conservé dans les réserves, pas avec les structures en place. L'habitat est donc difficile à caractériser à ce moment-là, mais témoigne déjà d'une certaine importance pour avoir été le lieu des tous premiers contacts avec des commerçants méditerranéens ; avec notamment du matériel d'importation grec et étrusque arrivé à Saint-Blaise avant la fondation de Marseille<sup>4</sup>. Pour J.-Chr. Sourisseau, ce serait un point de contact privilégié entre navigateurs méditerranéens et communautés indigènes (jusqu'à des contrées plus septentrionales), en relation avec la pratique de la *praxis* (Sourisseau 2003, 64 ; Chausserie-Laprée 2005, 59-60).

Parallèlement, on serait tenté de raccrocher à cette phase des éléments problématiques. Et en premier lieu, l'énigmatique « tumulus de cendres » (Rolland 1951, 53-56) : c'est une structure constituée d'un amoncellement de cendres (en strates régulières et horizontales alternent avec des couches d'argile), possédant à sa base une grande dalle de pierres entourée d'un lit de petits galets (le tout devant faire 1,10 m de haut sur 8m de long pour env. 4 à 5 m de large). Dans les cendres ont été trouvées des céramiques datées de la 2/2<sup>e</sup> du VII e s. à la fin du VI e s. av. J.-C. avec des ossements de faune, coquillages, et d'amphores (Bouloumié 1980, 36-37 ; Rolland 1951, 53-56 ; Sourisseau 2003, 71, 1-31). Cette découverte avait été faite au niveau de la ville haute, en partie engagée sous les fondations du mur de l'enceinte hellénistique. Interprété d'abord par H. Rolland comme un « autel de cendres », cette interprétation culturelle a ensuite laissé la place à de simples vestiges d'habitat déposés entre la fin du VII e s. et le début du V e s. av. J.-C. (Bouloumié 1984, 90 ; Arcelin 1992, 25), pour revenir aujourd'hui à l'idée de pratiques votives (Sourisseau 2003, 64).

Faut-il ensuite intégrer à cette phase, les 161 stèles en remploi dans le rempart (plutôt archaïque qu'hellénistique d'après J. Chausserie-Laprée) et dans les maisons hellénistiques ? Elles sont datées au mieux entre le VIIe et le Ve s av. J.-C., sans doute avant 525 av. J.-C. (Chausserie-Laprée 2005, 229 et surtout 2009, 53-56 ; voir aussi Rolland 1956, 22, Bouloumié 1992, 56-58, Arcelin 1992, 24). P. Arcelin (1992, 23-24 et 26, note 14) pense que ces stèles ont pu participer à la sacralisation du système défensif archaïque ; notamment en raison de celle découverte placée debout contre le rempart archaïque et reposant sur une pierre plate (voir aussi Bouloumié 1984, 92-93 ; Bessac, Bouloumié 1985, 127-187). Faut-il donc les rattacher à cette première occupation de l'âge du Fer, ou sont-elles encore antérieures ?

### 3.3. *Saint-Blaise* : l'habitat archaïque (600-475 av. J.-C. – *Saint-Blaise* III – niveaux VII-VI-V)

#### 3.3.1. Quelques précisions pour commencer...

Paradoxe de la phase archaïque : c'est la période qui a livré le mobilier le plus abondant, le plus varié et le mieux étudié de *Saint-Blaise*, mais pour laquelle nous savons peu de choses sur les structures. Dernièrement, la datation du début de cette phase a été revue par J.-Chr. Sourisseau, d'après de nouvelles considérations sur le mobilier (1997, 340-341), ainsi que par J. Chausserie-Laprée (2005, 60). Concernant ces couches VII et VI, il faut savoir que les phases distinguées par H. Rolland et B. Bouloumié étaient purement théoriques car relevant d'une découpe artificielle au vu du matériel recueilli, sans forcément un lien avec la stratigraphie et le bâti (la couche VII démarraient à la 2/2<sup>e</sup> du VIIe s. av. J.-C. chez H. Rolland et au 4/4<sup>e</sup> du VIIe s. av. J.-C. chez B. Bouloumié). Après reconsidération du mobilier, J.-Chr. Sourisseau (1997, 340-341 et 2003, 63) attribue le niveau VII d'H. Rolland au plus tôt à l'horizon stratigraphique de la première moitié du VI e av. J.-C.<sup>5</sup> Quant à la couche VI d'H. Rolland, J. Chausserie-Laprée montre que les structures et l'enceinte de cette période ne possèdent en réalité pas de données stratigraphiques fiables. De plus, certaines de

---

<sup>4</sup> En termes de mobilier, nous pourrions donc attribuer à cette phase, les éléments hors contexte suivants (Sourisseau 2003, 63-64) : bols ioniens décorés d'oiseaux, de méandres ou de filets (620/590 av. J.-C.) ; coupes ioniennes à vernis noir de type A1 ; cotyle corinthienne du style de transition entre protocorinthien récent et corinthien ancien ; oenochoé en *bucbero sottile* à décor d'éventail et de chevrons ; oenochoé du groupe de *Vroulia* (Rhodes) ; fragment d'une oenochoé ou d'une olpé étrusco-corinthienne daté entre la fin du VII et le 1/4<sup>e</sup> du VI e s. av. J.-C. ... Avec peut-être des objets métalliques : une pince à épiler en bronze (origine hallstattienne supposée, daté de la fin du VII ou de la 1/2<sup>e</sup> du VI e s. av. J.-C.) et une petite hache miniature (probablement votive, datée de la 2/2<sup>e</sup> du VII ou de la 1/2<sup>e</sup> du VI e s. av. J.-C.).

<sup>5</sup> Et rejette l'idée de B. Bouloumié (1992, 270-272), d'une couche VII subdivisée en une phase de la 2/2e du VIIe s. av. J.-C. et une phase de la 1/2<sup>e</sup> du VI e s. av. J.-C.

ces couches contiennent de l'amphore massaliète dont J. Chausserie-Laprée attribue le début de fabrication aux environs de 520 av. J.-C. Pour cet auteur, il est donc problématique aujourd'hui de savoir exactement à quel moment du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. remontent réellement ces premières structures. Toutefois, si nous signalons ici ce problème, le plus simple pour l'estimation archéodémographique, reste encore d'attribuer la mise en place de ces maisons vers 600 av. J.-C.<sup>6</sup>

### 3.3.2. Les données archéodémographiques

En fonction des divers changements architecturaux, fonctionnels ou de surface occupée, quatre sous-phases ont pu être produites, donnant plus de précisions archéodémographiques. Le détail des éléments utilisés et des variables obtenues est fourni dans la **figure 4**. Bien sûr, divers problèmes se sont posés, nécessitant des aménagements à la méthode et certains choix. Pour la phase 600-575 av. J.-C., la seule unité domestique utilisable est l'*Habitation primitive*, mais ses contours sont délicats à définir (des espaces associés n'ont peut-être pas été mis au jour), et des précisions manquent sur son environnement urbain. Puis entre 575 et 475 av. J.-C., il manque clairement une référence sur la maison type, il n'y a plus de maison complète. Aussi deux essais ont été tentés, en utilisant l'*Habitation primitive* (40,26m<sup>2</sup>), puis la deuxième phase de l'espace *IH9* (27,22m<sup>2</sup> ; qui cependant n'apparaît pas complète). Avec la deuxième solution le nombre de maisons est forcément plus important. Pour la phase 550-500 av. J.-C., les structures connues et utilisables sur le site sont encore moins importantes et notamment, il n'y a plus d'espace non domestique (d'où un nombre de maisons plus élevé qu'à la phase précédente)<sup>7</sup>.

Au final, le nombre de maisons tourne entre 617 et 755 ; soit entre 3 085 et 3 775 habitants si on retient la solution de cinq individus par maisons si souvent évoquée<sup>8</sup>. Pour la phase de mise en place du site, dès 650/625 à 600 av. J.-C. aux données très lacunaires, nous avons choisi une croissance arithmétique du nombre de maisons pour atteindre l'estimation de 600-575 av. J.-C. (reflétant en sorte un lotissement progressif du site).

### 3.3.3. Le bâti, les techniques de construction, la trame urbaine, l'état de la fortification ...<sup>9</sup>

La pierre est employée dès 600 av. J.-C., de même que la brique crue. Quelques constructions présentent aussi des orthostates, on note la technique du mur à double parement et remplissage interne, des sols sont revêtus d'argile et un seuil est connu (en *MN11* - à propos de la précocité des seuils en pierre de *Saint-Blaise* et *L'Arquet*, voir Chausserie-Laprée 2005, 159). Existe donc déjà sur ce site des techniques de conduction et d'aménagements élaborées, qui se ne répandront que plus tard dans les autres sites, mais parallèlement à des structures utilisant encore des matériaux périssables (par exemple en *Q8/9*). Pour la mise en place des bâtiments, sont attestées des constructions semi-excavées, mais aussi sur fondation. Les structures ont des plans rectangulaires, trapézoïdaux, et rectangulaires à angles arrondis (plutôt que des maisons à absides, semble-il ; cf. dernièrement Garcia, Tréziny 2010, 375). Elles possèdent une ou deux pièces ; une cour pourrait exister (pour l'*Habitation primitive*). Mais les plans complets manquent et la relation fonctionnelle entre les espaces mis au jour reste difficile à déterminer car les communications ne sont pas toujours visibles en plan.

Les espaces connus sont principalement des unités domestiques, car aucun espace avec une fonction non domestique spécifique n'est attesté ; quoique la qualité des données ne permette pas toujours d'être formel sur la fonction des pièces. Les foyers

<sup>6</sup> Un bon tableau synthétisant et mettant en phase le découpage stratigraphique d'H. Rolland avec celui de B. Bouloumié est proposé par J. Chr. Sourisseau (2003, 62).

<sup>7</sup> Sur ce problème des premières unités domestiques, J. Chausserie-Laprée qualifie à juste titre l'étude des maisons archaïques de « dossier désespéré » (structures tronquées, difficiles à dater ou à mettre en relation avec l'environnement urbain ... ; 2005, 138-139).

<sup>8</sup> Le chiffre de 4 à 6 personnes par unité domestique (2 adultes avec 2 à 4 enfants) est celui qui revient plus fréquemment, les références sont nombreuses : Dedet 1987, 172, 205-206 ; 1999, 313-314 pour le *Plan de la Tour* à Gailhan et *L'Île* de Martigues ; Dedet, Duday et Tillier 1991, 95-97 ; Py 1990, 40-41, 258 ; 1993, 70 ; 1996, 251 ; Chabot 2004, 45 ; Audouze, Buchsenschutz 1989, 232 ...

<sup>9</sup> Références bibliographiques pour les structures bâties de cette phase : Arcelin 1971 ; Arcelin et al. 1983, 139-142 note 15 ; Arcelin, Rigoir 1985 ; Bouloumié 1980, 35 ; Bouloumié 1984, 33, 46-48, 50, 95 ; Bouloumié 1985, 33 ; Bouloumié 1992, 21, 25, 27, 29, 31, 33-35, 37-38, 41, 49, 51-52, 56, 58 ; Chausserie-Laprée 2005, 138, 158, 162 ; *Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Ledrôle 1999/2000, 9-30, 75-78, 82-83 ; Nin 1999, 236 note 17, 238, 249, 252 ; Rolland 1951, 56 ; Rolland 1956, 37-38 ; Rolland 1963 ; *Gallia*, 22, 1964.

(certains aménagés sur tesson d'amphores à partir de 575 av. J.-C. ; une plaque foyer en argile décorée de la fin du VI<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. en *MN11*, le seul cas connu pour cette période haute), les fours et les banquettes sont les principaux aménagements domestiques ; la panoplie domestique devenant plus diverse au fil du temps (vaisselle, amphores, meules, déchets culinaires...). Dès le début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. serait attestée une pratique rituelle domestique<sup>10</sup>. Le stockage est la seule activité non-domestique attestée dans ces espaces entre 600-575 av. J.-C. (via des *dolia* ou des conteneurs en terre crue). Par contre à partir de 575 av. J.-C. apparaissent des indices d'artisanat, qui toutefois semblent prendre place au sein d'une unité domestique (dans la pièce d : scorie de bronze dans un four et gril). C'est seulement dès 550 av. J.-C. qu'un espace (*O6*) a pu servir de structure de stockage à part entière (nombreux socles à *dolia* en pierre - Bouloumié 1992, 52). Premier signe d'une gestion collective des produits de la terre au sein de l'agglomération ? A partir de 575 av. J.-C., une zone de dépotoir est attestée en *MN11* : signe d'une gestion des déchets au sein de l'espace aggloméré ? On retiendra également dans certains espaces (mal documentés), la présence (dès 600 av. J.-C.) de bacs rectangulaires en argile, groupés sur une ligne (en *K8*) : structure de stockage ? Foyers ? Bacs à salaison ? Cuisine collective ? (Bouloumié 1984, 48-50).

La trame urbaine n'est pas du tout évidente à saisir, bien que l'urbanisme apparaisse dense ; la voirie est vraiment mal trop documentée pour ne pas dire inconnue encore. Il n'apparaît à ce jour aucun ordonnancement particulier ni même d'axe de circulation bien défini ; aucune aire non bâtie n'est non plus attestée, ... mais à charge de vérification pour le futur. Par contre, la volonté d'aménagement général et collectif du site transparait clairement dans l'importante couche de galets de la *Crau* servant de soubassements aux premiers sols (Chausserie-Laprée 2005, 101). Aménagement initial de grande envergure que J. Chausserie-Laprée définit comme une « volonté collective et fondatrice de travaux que l'on ne doit pas hésiter à qualifier ici de « travaux publics » » (2005, 142).

Sur le plan défensif, c'est seulement vers 525-500 av. J.-C., que serait élevé le premier rempart attesté sur *Saint-Blaise* ; soit plusieurs décennies après l'établissement présumé des premières structures bâties en dur sur le site (Chausserie-Laprée 2005, 72), ce qui doit être mis en avant dans le cadre de cette réflexion. Ce grand rempart barre le côté ouest de l'éperon, avec appui sur à-pic. La courtine est constituée de moellons petits et moyens, liés à la terre, avec des tours de forme ovoïde probablement dissimulées sous les tours des états suivants du rempart. Il existe une porte frontale probablement flanquée par deux tours curvilignes, ménageant un long couloir d'accès au site. S'ajoute à cela un glacis formé de gradins, situé à l'intérieur de la ville, contre le rempart (Bouloumié 1979 ; Bouloumié, Tréziny 1985 ; Arcelin et al. 1983 ; Ledrôle 1999/2000 ; CAG 13/1 ; Chausserie-Laprée 2005, 70-73). Toutefois le développement et la structure de cette fortification ancienne demeurent en grande partie incertains pour cause de remaniements postérieurs.

Enfin, au niveau de la vie du site et de possibles altercations avec les voisins (indigènes ou non), sont recensés trois ou quatre indices de destruction, entre le ¼<sup>e</sup> du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la 2/2<sup>e</sup> du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., mais au vu de la qualité des données, se pose inévitablement la question de l'anecdotique (incendie accidentel et localisé, incendie lié à l'aménagement de la cellule ... ?) ou du phénomène plus général (Bouloumié 1982, 72-75 ; 1984, 48, 50, 94 ; 1992, 58-59). Pour l'instant, aucune destruction n'est attestée pour la fin de cette grande phase, dans le ¼<sup>e</sup> du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (et pourtant, c'est à ce moment-là que commence une phase a priori différente).

### 3.3.4. *Saint-Blaise* dans sa relation au territoire environnant

Au total, pour les activités du site, les indices d'une agriculture sont assez rares, mais on suppose que cette activité se développe davantage par rapport au Bronze final, en raison de la présence de meules en basalte et granit dans la couche VII, des conteneurs en terre crue en *MN11*, des premiers vases à provision (niveau VI), de l'usage des *dolia* qui se répand dans le niveau V, avec également l'hypothèse d'une réutilisation des amphores étrusques comme vases de réserve. Et également via le fait que l'on passe de 37,7 à 47,5% d'urnes entre les niveaux VII et VI, leur volume triplant (Trément 1999, 118). Concernant l'élevage, seule la

---

<sup>10</sup> Fosse avec ossements d'un tout petit enfant, une épingle en bronze et de la vaisselle céramique : *bucchero nero*, amphore étrusque, et céramique étrusco-corinthienne, et un fragment de céramique ionienne qui représente un onagre (Bouloumié 1992, 58 – en HI9).

fosse 28ACDE donne quelques indications, mais pas suffisamment représentatives (Trément 1999, 118). En parallèle, des indices montrent que les étangs sont exploités (poids de filet, hameçons). Quant aux activités artisanales, nous avons vu ci-dessus qu'il y a peu d'indices et qu'ils sont difficilement interprétables (scories de fer et argile viritifiée, fours, grils, bacs en argile, fusaïole et branche de corail ...). On aurait donc là l'image d'un site aux activités agro-pastorales traditionnelles.

À ce tableau, il faut alors rajouter quelques éléments extérieurs au site pour mieux saisir son rôle entre le VI<sup>e</sup> s. et le début (1/4<sup>e</sup>) du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Tout d'abord, doit-on envisager l'existence d'un port en liaison avec *Saint-Blaise* archaïque, comme l'envisageait B. Bouloumié (1984, 78) ? La question s'est posée à propos du site de *Lavaduc* (FO17 chez Trément 1999, 114-115), au pied du site, au fond d'une anse sableuse de l'étang du même nom. Le matériel est très abondant et comprend environs toutes les céramiques recueillies à *Saint-Blaise*, à toutes les époques, sur environs 5 ha. Il y a bien des murs en grand appareil, mais non datés et pouvant relever des aménagements médiévaux. Est-ce tout au moins un point de rupture de charge pour des marchandises arrivant de la côte par portage (depuis le golfe de Fos) ? Ou bien simplement un dépotoir de *Saint-Blaise* ?

Plus intéressant et bien mieux documenté depuis les prospections systématiques de Fr. Trément, est le lien avec l'occupation des territoires proches (fig.5a). Fr. Trément, analysant les différentes composantes de l'habitat dispersé (1999, 117-120), avait émis l'idée d'une polarisation de l'habitat autour de *Saint-Blaise*, sous la forme d'une emprise de type rayonnant (plus on s'éloigne du site, moins les concentrations de sites et artefacts sont importantes). La cartographie que nous avons produite à partir de son catalogue le rend bien ; notamment en y rajoutant le cercle hypothétique d'une heure de marche (5km) à partir de *Saint-Blaise* (territoire vivrier très théorique, car nous n'avons pas tenu compte du relief)<sup>11</sup>. Ou bien avec l'essai sur la surface nécessaire à l'approvisionnement du site en céréales en fonction du nombre de maisons estimées (cercle théorique et circulaire lui-aussi)<sup>12</sup>. Il apparaît ainsi que ces composantes de l'habitat dispersé se trouvent bien dans ces emprises (très) hypothétiques, appuyant de fait l'identification d'un territoire exploité sous dépendance de *Saint-Blaise*. Il apparaît en outre que l'habitat groupé de *Castillon* se trouve dans l'emprise de ces deux catégories de cercles, rejoignant alors l'hypothèse de J. Chausserie-Laprée (2005, 43) qui en fait un site satellite de *Saint-Blaise*. A contrario, les essais sur le territoire vivrier du site du *Castellan* à Istres n'empièteraient que partiellement sur celui de *Saint-Blaise*, signifiant peut-être l'indépendance, l'autonomie des deux sites et leur mode d'occupation du territoire ? Certes, cette approche des potentialités du milieu ne peut être que schématique ou tout au plus indicative, mais elle a toutefois le mérite de nous faire réfléchir sur les notions de mise en concurrence, interdépendance ou indépendance des sites en matière de subsistance, et cela renforcé par la nouvelle variable archéodémographique.

Enfin, c'est maintenant en parallèle avec les données des principaux habitats groupés voisins et contemporains, que la position de *Saint-Blaise* va davantage se définir, et les spécificités de ce site ressortir...

### 3.3.5. *Saint-Blaise* et sa place au sein des habitats groupés contemporains

Une vue synoptique des données est présentée via différentes cartes thématiques (fig.6 à 17). Les données proviennent de la base de données « *Atlas des oppida du Sud-Est* » compulsée en thèse (Isoardi 2008). Nous avons également positionné, à titre indicatif en trame de fond, l'ensemble des habitats groupés recensés à ce jour (évidemment, la contemporanéité n'est peut-être pas exacte car ces sites sont surtout connus par prospection – recensement dans Isoardi 2008). Ils donnent un aperçu de la densification du tissu des agglomérations au fil du temps.

<sup>11</sup> Notion de distance en fonction des usages : le territoire vivrier théorique est un outil utilisé en Protohistoire par exemple chez D. Garcia (1993, 1995 a et b autour d'Agde, 2002, 2004 et dernièrement 2011 chez les Rutènes). Pour les sociétés traditionnelles anciennes, on estime qu'un cercle de 5 km de rayon (soit environ une heure de marche) correspond au territoire utilisé pour l'agriculture, alors que le domaine de chasse et de cueillette s'étend lui sur un rayon de 10 km.

<sup>12</sup> Cet outil d'analyse spatiale est lui aussi très théorique ; mais repose toutefois sur quelque chose spécifique à *Saint-Blaise* archaïque : le nombre de maisons. Pour sa réalisation, nous avons retenu les données de 0,6 ha par personne, soit 3ha par maison (pour une effectif de cinq personnes par maison) ; valeur utilisée par J. Chabot en 2004 sur La Cloche). Bien sûr, sur le plan spatial cela reste très hypothétique, car la topographie, la nature, et l'usage des sols restent inconnus ; on ne se base que sur les céréales sans tenir compte ni des ressources complémentaires ni de possibles apports/exportations de céréales. On suppose également que les parcelles cultivées sont toutes proches du site. Et il est probable que les variables utilisées (rendement de la terre, consommation individuelle, répartition et journées de travail, façons culturales et outillages ...) ne soient pas valables pour les sociétés protohistoriques méridionales.

*Saint-Blaise* prend place dans un ensemble de sites groupés littoraux fondés dès le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (fig.6a) : durant cette période, les populations étrennent une nouvelle manière « d'habiter ensemble ». Les sites connaissant jusqu'au début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., quelques aménagements ou réaménagements de grande ampleur (fig.7a) : installation d'une couche sous-jacente à toutes les constructions du site ou construction/réfection des remparts (les enceintes s'élevant petit à petit pendant cette phase, de l'extrême fin du VII<sup>e</sup> s. au 1/4<sup>e</sup> du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Ces habitats groupés utilisent encore toutefois, dès cette phase, des matériaux périssables, et avec parfois une certaine diversité architecturale entre les maisons (fig.8a), témoignant des réflexions et de la genèse sur la mise en place d'une trame urbaine (cf. les maisons de *Tamaris* dès le VI<sup>e</sup> s., avec des techniques de constructions variées et accolées mais encore sans murs mitoyens – un laboratoire d'essai selon J. Chausserie-Laprée 2005, 144-145). Dans cette phase de mise en place, *Saint-Blaise*, avec *Tamaris*, se démarquent par la précocité des techniques (pierres, briques crues)<sup>13</sup>. Par contre, la fortification de *Saint-Blaise* est tardive, intervenant près de trois quarts de siècles après sa fondation (fig.9a).

Ces cartes donnent ensuite un aperçu de la distribution des différentes principales activités entre ces habitats groupés contemporains (fig.10-12). Toutefois, la qualité de la documentation étant ce qu'elle est, il y a en fait peu d'information actuellement pour la phase archaïque. Le stockage est la seule activité attestée aussi sur les autres établissements (fig.10a et 11a). En dehors des activités artisanales réalisées au sein des unités domestiques, il n'y a encore aucune structure spécifique dévolue à cette activité. Enfin, absence de lieux de culte et de lieux de réunion ou d'exercice de la vie politique (qui sont des éléments définissant une ville actuellement - fig.13a). Les fonctions sont donc assez réduites ; et ne distinguent pas un site en particulier ; pas plus *Saint-Blaise* qu'un autre sur cet aspect.

La cartographie des estimations archéodémographiques (fig.14a) permet en quelque sorte de savoir où sont les gens et comment ils se répartissent dans le territoire. Elle permet de comparer les habitats groupés, de voir si une hiérarchie se dégage ou si l'uniformité domine, quelle est la capacité d'accueil moyenne et si elle évolue au cours du temps, comment ce poids archéodémographique se répartit entre les différentes zones, du littoral à l'arrière-pays. C'est là un des critères forts pour approcher la notion de ville. Et il apparaît ainsi que c'est surtout sur ce critère archéodémographique, reflet de la capacité d'accueil du site, que *Saint-Blaise* se distingue (surtout que sur la carte est retenue l'estimation basse). Pour le VI<sup>e</sup> s. et le premier quart du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., le peuplement est surtout littoral, mais les sites voisins de *Tamaris* et *Saint-Pierre* (encore moins *l'Arquet*) n'atteignent pas de telles valeurs (largement en dessous du tiers). La prédominance archéodémographique de *Saint-Blaise* est évidente.

Dernier point de cette approche comparative, via les variables associés aux calculs archéodémographiques, il est également possible d'avoir une idée sur la manière dont cette population vit dans ces habitats : au travers de la surface moyenne de la maison, du nombre de pièces, et de l'emprise par habitation (fig.15a). Ces éléments vont nous aider à comprendre comment est géré l'espace intra-muros, en matière de densité, d'importance des espaces collectifs ; et d'homogénéité ou hétérogénéité dans les unités domestiques, possible reflet d'une hétérogénéité sociale ? Il est également instructif de comparer l'apparence extérieure du site (via sa surface occupée et la présence d'une fortification) à l'effectif de population qu'il abrite vraiment (notion d'apparence extérieure, de visibilité ou discrétion dans le paysage - fig.16a). Nouveaux éléments pour faire apparaître les divergences ou similitudes entre sites. Et pour cette phase archaïque, on se rend compte que l'emprise spatiale de *Saint-Blaise* est bien en accord avec la population qu'il regroupe. *Saint-Blaise* se démarque visuellement par sa taille, et c'est également lui qui ressort sur le plan archéodémographique. Par contre, en comparant les surface moyenne des maisons, leur nombre de pièces et la densité, il n'y a pas vraiment de différence entre les agglomérations présentes : il semblerait que la manière d'occuper ces tous premiers sites bâti en dur puis fortifié, soit sensiblement la même, quelle que soit la taille de la population (le mode 1).

---

<sup>13</sup> On a envisagé autrefois un lien précoce avec le monde méditerranéen au travers de la présence de maisons à absides, mais il semblerait au final qu'il s'agisse simplement de maisons rectangulaires aux angles arrondis (comme on en trouve d'ailleurs au même moment sur *Tamaris* – Tréziny, Garcia 2010).

### 3.3.6. Petite réflexion de synthèse sur le statut de Saint-Blaise à la période archaïque

La précocité de *Saint-Blaise* ne se marque pas seulement dans l'emploi des nouvelles techniques de construction. Au vu de ces résultats, anciens comme nouveaux, *Saint-Blaise* pourrait bien être le premier site à catalyser les populations alentours, à amorcer le mouvement de regroupement des populations (sédentarisation définitive, nouvelle manière de vivre ensemble) et à contenir la plus forte fraction de la population (sur un peu plus d'un siècle). Via sa démographie, c'est clairement ce site qui se distingue, et il y a peu à présager, dans le futur, qu'un site archaïque d'une telle ampleur soit mis au jour dans cette zone. Sur ce point, *Saint-Blaise* a bien une tête de « capitale ».

Mais sur le plan démographique seulement ? Car en matière d'activités et fonctions, comme dans la gestion de la vie intramuros sur ces habitats d'un nouveau genre, pas de distinction par rapport aux agglomérations voisines (mêmes activités agropastorales ; mêmes types de maisons). C'est du côté des indicateurs économiques qu'il faut chercher un autre élément distinctif. Pour cette phase, sur *Saint-Blaise* les importations de céramiques et amphores sont nombreuses et montrent une grande variété (amphores étrusques, *bucchero nero*, céramiques étrusco-corinthienne, attiques, corinthiennes, gréco-orientale, amphores et vaisselle puniques ; en plus des productions régionales telles les amphores et pâtes claires massaliètes, la grise monochrome et les non tournées indigènes). Avec cette variété d'importations (aire grecque orientale et étrusque), on a là un faciès de site *d'emporion*. La fonction d'entrepôt-comptoir, place de marché, peut-être maintenue.

On a même envisagé la présence d'Étrusques ou de Grecs sur *Saint-Blaise* à ce moment-là (en raison aussi d'une inscription en grec sur *dolium* ou en fonction de certaines pièces céramiques ; Chausserie-Laprée 2005, 180, 212-213, 237), mais dans le détail, les comptages céramiques renvoient à une population très majoritairement indigène (Chausserie-Laprée 2005, 218-219). En tous cas, au vu des données actuelles, ces contacts entre indigènes et navigateurs méditerranéens sont précoces à *Saint-Blaise* (avec peut-être le plus ancien *graffito* étrusque ; Sourisseau 2003, 65). Bien qu'à relativiser en fonction des découvertes étrusques plus récentes sur les sites contemporains, la présence de matériel étrusque reste forte (importations exclusivement étrusques dans les premiers temps), d'où l'idée d'un partenaire privilégié du site (et peut-être avec les commerçants de *Caere* d'après J. Chr. Sourisseau, 2003, 64-65).

Enfin, la variable archéodémographique permet de réfléchir aux répercussions sociales : avec une population tournant entre 3 000 et 3 700 individus, il faut une structuration sociale en rapport ; une communauté déjà assez structurée. Remarque qui s'ajoute à la couche fondatrice de galets et à la fortification, ouvrages collectifs sous-entendant l'existence d'une autorité planifiant et contrôlant ces travaux. Ici nous pourrions avoir les éléments d'une distinction sociale par rapport aux autres sites. Sachant toutefois que (pour l'instant ?) au niveau du bâti, rien ne laisse deviner différentes classes sociales (uniformité des maisons - voir aussi Chausserie-Laprée 2005, 183-184) ; de même que l'absence de lieux de réunions ou d'exercice de la vie politique. On imagine plutôt une population d'ouvriers agricoles ; la question demeure de la localisation d'une élite, que l'on ne peut pas évincer au vu de la démographie (dans les campagnes ?).

*Saint-Blaise* est donc LE lieu de la période archaïque le plus distinct, pôle fort du VI e s. av. J.-C., en raison de sa précocité en divers domaines (techniques, échanges), de sa vocation économique et désormais domestique (au sens regroupement des populations). Et sous-entendu, via un certain niveau de structuration sociale qui apparaît nécessaire. On regroupe ici quelques un des critères de la ville telle que définie en introduction. Avec une petite remarque toutefois : la vocation défensive n'apparaît pas dès le début. Le rempart n'est pas du tout un élément précoce sur *Saint-Blaise* (les premiers attestés étant celui de *Tamaris* dans la 1/2° du VI e s. et celui de *Saint-Marcel* dans le 2/4° du VI e s. av. J.-C.). La fonction défensive serait-elle donc secondaire, par rapport aux points développés ci-dessus, dans la définition de la ville à la période archaïque ? De même que la mise en valeur de lieux d'exercice de la fonction publique et religieuse ? Doit-on en conclure que la notion de « ville protohistorique archaïque » (au sens agglomération principale du moment) serait alors basée essentiellement sur des critères économiques et humains ?

### 3.4. *Saint-Blaise* du Ve au III e s. av. J.-C. (475-175 av. J.-C. – *Saint-Blaise* IV-Va – niveau IV et début du niveau III)

#### 3.4.1. Situation archéologique

*Saint-Blaise* IV est la période la moins bien représentée. Selon B. Bouloumié (1992, 17-19), on passe pratiquement sans transition, dans la plupart des sondages, de *Saint-Blaise* III à *Saint-Blaise* V. Deux manières d'interpréter ces lacunes ont eu cours : certains ont estimé que l'occupation humaine était devenue beaucoup moins importante, plus lâche et/ou répartie différemment ou sur une surface plus réduite (c'est hypothèse de B. Bouloumié, celle d'une occupation faible consécutive à un ralentissement économique ; idée que l'on retrouve aussi chez Fr. Trément, 1999, 122). H. Rolland va même jusqu'à envisager un abandon du site pour les Ve et IVe s av. J.-C. (nous avons vu supra les hypothèses émises alors en relation avec cette première hypothèse). Mais pour d'autres, ces manques ont été interprétés comme la conséquence des remaniements de *Saint-Blaise* Vb, les données de *Saint-Blaise* IV étant alors irrémédiablement perdues.

Absence de structure architecturale, toujours pas de plan d'unité domestique complet... Mais même si le matériel céramique est moins abondant, les inventaires de céramiques contredisent une absence d'occupation<sup>14</sup>. Et par ailleurs, à y regarder de plus près, l'absence de structures bâties sur plus de deux siècles n'est pas tout à fait vraie : le fameux sondage *MN11*, non terminé, non publié, est la preuve d'une continuité d'occupation sur le site pour les Ve et IVe s. av. J.-C. (*Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Bouloumié 1979 ; Ledrôle 1999/2000, 76-78, 82-83).

On doit en outre apporter une précision chronologique : avec les données en *FG11-12*, troisième phase sous la *Salle Hypostyle*, on peut même faire perdurer cette phase jusqu'en 175 av. J.-C. (jusqu'à *Saint-Blaise* Va). En effet, bien que le TPQ de cette structure pose problème, elle pourrait être en place au moins au IIIe s. av. J.-C. (Arcelin et al. 1983, 141 ; voire peut-être immédiatement après les structures de la seconde phase, soit dans le V e s. ?), et son TAQ est fixé à l'épisode de grand remodelage du site avec nouvelle orientation des structures (en 175 av. J.-C. env.). On empiète donc sur *Saint-Blaise* V. Car précisons que la phase hellénistique, datée à partir de 200 av. J.-C., montre au moins deux états sur le terrain. En effet, A. Cayot et P. Arcelin (1984) ont remarqué, en dessous des structures hellénistiques datées par la céramique campanienne A du IIe s. av. J.-C., d'autres constructions contenant aussi de la campanienne A de belle qualité, mais avec une orientation différente des suivantes. Ces premières structures hellénistiques, désignées *Saint-Blaise* Va, sont attribuées aux env. de 200 à 175 av. J.-C. (étude de la campanienne par A. Cayot, 1983). Stratigraphiquement, sur le terrain, elles se situent juste en-dessous du sol de safre lié au remodelage général de l'urbanisme de la phase *Saint-Blaise* Vb (nous nous parlerons en détail plus bas). Mais malheureusement, *Saint-Blaise* Va n'est actuellement visible que dans un seul petit secteur....

De fait, pour *Saint-Blaise* IV et *Saint-Blaise* Va, un bilan des données s'impose...

#### 3.4.2. Caractérisation des structures bâties

De 500 à 300 av. J.-C., un seul espace documente cette phase : les données du sondage *MN11*. Puis entre 300 (?) et 175 av. J.-C., aux données en *MN11* se rajoute la troisième phase sous la *Salle Hypostyle* (*FG11-12*). Les techniques de construction restent les mêmes (pierres et briques crues, sol en terre battue ou terre argileuse). Ces structures, non complètement dégagées, restent difficilement interprétables. Entre 500 et 300 av. J.-C., *MN11* pourrait être un espace domestique (avec sa structure en argile de plan circulaire interprétée comme une structure de stockage)<sup>15</sup>. Puis entre 300 et 175 av. J.-C., *FG11-12* possède un foyer composé de galets et de tessons<sup>16</sup>. Cette structure a par ailleurs un plan soit absidale, soit rectangulaire aux angles arrondis (plan déjà

<sup>14</sup> Par exemple, avec le mobilier des fouilles d'H. Rolland : céramique attique des Ve et IV e s. av. J.-C., précampanienne, attique à figures rouges, attique à vernis noir, pâte claire, CNT rhodanienne, amphores massaliètes... C'est surtout la 2/2e du IV e s. av. J.-C. qui est moins bien représentée, comparativement (Sourisseau 1997, 341-342 ; Bouloumié 1992, 70-72 ; Trément 1994, 133-134).

<sup>15</sup> Chausserie-Laprée 2005, 138, 167 ; Bouloumié 1992, 18, 34, 41, 46 ; Bouloumié 1984, 50 ; Ledrôle 1999/2000, 76-78 ; *Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Trément 1994, 133-134.

<sup>16</sup> Ledrôle 1999/2000, 31-33 ; Arcelin et al. 1983 ; Bouloumié 1992, 29, 49, 56 ; Arcelin, Cayot 1984.

attesté sur ce site depuis le VI e s. av. J.-C). Existe-il, à côté, des espaces non domestiques clairement identifiés comme tels ? Rien d'évident non plus, mais cela pourrait être le cas du troisième ensemble en *MN11* (vers 200 av. J.-C) avec deux probables conteneurs en terre crue<sup>17</sup> : une structure de stockage indépendante ?

Évidemment, pour ce qui est de la trame urbaine, les espaces dégagés ne sont pas suffisamment importants pour avoir une vue plus globale. Quant à la fortification du site, pas d'enceinte propre (Chausserie-Laprée 2005, 71) : la courtine archaïque est-elle conservée (Bouloumié 1990, 34) ; ou bien le site est-il ouvert ?

### 3.4.3. Les données archéodémographiques : une difficile estimation du nombre de maisons

En fonction de ces rares indices de bâti, nous avons produit deux sous-phases archéodémographiques (fig.4). Mais ces données ne permettent pas une application idéale de la méthode d'estimation archéodémographique. Pour la phase 475-300 av. J.-C., avec des éléments de bâti seulement dans le sondage *MN11*, la surface moyenne de la maison est inconnue (pas de plan complet en *MN11*). En outre, les 5,5 à 6ha sont-ils complètement lotis ? Rien ne permet encore de la démontrer (occupation supposée plus réduite par B. Bouloumié et Fr. Trément). Nous avons donc (temporairement) procédé de la manière suivante, qui reste subjective et arbitraire : réduire au tiers l'estimation précédente (soit env. 252 maisons).

Pour la phase 300-175 av. J.-C., si deux structures sont connues (en *MN11* et en *FG11-12*), même souci d'absence de plan complet et de surface moyenne de la maison. Nous avons donc testé différentes estimations (fig.3) : d'abord avec la surface de la maison de la période archaïque, 40,26 m<sup>2</sup> (ce qui donne 642 à 705 unités domestiques) ; puis avec la surface moyenne de la maison à la période hellénistique, après 175 av. J.-C., 106,03 m<sup>2</sup> (soit 244 à 268 maisons). On est en effet ici à la transition entre deux urbanismes : le mode d'occupation dense archaïque, la nouvelle organisation intra-muros postérieure au 2/4<sup>e</sup> du IIe s. av. J.-C. Au final, c'est l'estimation obtenue avec la surface moyenne de la maison à l'époque hellénistique (244 maisons), qui a été retenue.

Aussi en termes d'archéodémographie, entre 475 et 175 av. J.-C., il faut être honnête et reconnaître qu'on ne peut aujourd'hui qu'élaborer des hypothèses. On envisage une réduction au moins de la moitié par rapport à la population archaïque, mais cela devra être validé par les travaux futurs.

### 3.4.4. Nouveau paysage d'habitats groupés

Durant cette phase qui apparaîtrait globalement comme une phase de moindre peuplement archéodémographique après une rapide et forte déprise (fig.2), *Saint-Blaise* conserve-t-il toujours une place à part ? Ou bien se fond-il dans le panorama des habitats groupés contemporains ?

Sur le critère archéodémographique, *Saint-Blaise* est à ce moment-là le site pour lequel les estimations sont les moins fiables. Toutefois, si l'estimation retenue est à peu près valable (globalement 250 à 240 maisons), il est instructif de voir l'habitat groupé voisin de *Saint-Pierre* prendre d'avantage d'importance démographique (avec ses 240 à 370 maisons) (fig.14b). Un peu comme si les capacités d'accueil s'équilibraient entre ces deux sites entre le début du Ve et la fin du III e s. av. J.-C. Il y a là une notion de rééquilibrage démographique intéressante ; voire même de transfert de populations (de *Saint-Blaise* vers *Saint-Pierre*, *l'Île* et *l'Arquet*) ? Puis dès le III e s. av. J.-C., alors que le niveau archéodémographique général remonte, *Saint-Pierre* devient véritablement l'habitat groupé le plus peuplé. En termes de tendance au moins, il y a un dynamisme fort côté *Saint-Pierre*, *l'Île* et *l'Arquet*, qui pourrait s'opposer à la situation de *Saint-Blaise*, comme si une évolution différente se réalisait désormais de chaque côté de la passe de *Caronte*. Mais ce sont-là des idées à tester dans le futur, au vue de la qualité actuelle des données sur *Saint-Blaise* aux Ve-IIIe s. av. J.-C.

En matière de caractérisation de l'occupation sur ces sites, difficile de comparer l'emprise au sol de *Saint-Blaise* à celle des autres habitats groupés à ce moment-là (fig.16b). Notons que les sites contemporains ont globalement une plus petite surface

<sup>17</sup> Ledrôle 1999/2000, 76-78 ; *Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Bouloumié 1992, 34-35, 46, 47, 52 ; Bouloumié 1979 ; Chausserie-Laprée 2005, 139

occupée. En est-il de même pour *Saint-Blaise* ? Les données de fouille pourraient le laisser penser. Intra-muros, il également délicat de réfléchir sur le mode de gestion urbaine de *Saint-Blaise* (surface moyenne de la maison inconnue). En revanche, sur les autres habitats groupés en activité, il apparaît une uniformité des modes d'occupation jusqu'en 300 av. J.-C. globalement (toujours de mode 1 - fig.15b). Par contre, pour la fin du III e s. av. J.-C., les modes de gestion intra-muros commence à se diversifier : se développent notamment dans l'arrière-pays (vallée de l'*Ar*) et sur certains sites aux abords de Marseille, des habitats groupés aux maisons plus grandes (en surface et nombre de cellule), avec introduction de davantage d'espaces non domestiques ; annonce du mode 2 que l'on verra plus tard, tandis que les sites littoraux de *Saint-Pierre* et *L'Île* restent de mode 1 traditionnel. La distinction se fait surtout entre cette région littorale et le reste du territoire (en particulier l'arrière-pays) ; mais difficile d'être plus formel pour *Saint-Blaise*.

Il est donc, pour cette phase, plus instructif de réfléchir aux aspects plus qualitatifs. Et en premier lieu, que dire sur les techniques de construction ? L'usage de la pierre et de la brique crue est devenu usuel, les lieux de fort regroupement des populations sont tous fortifiés (fig.8b et 9b). Il semble que les attestations de constructions en matériaux périssables soient surtout cantonnées aux tous petits sites d'arrière-pays encore peu peuplés, peu développés (peu d'ampleur, faible capacité d'accueil, tels *Roquepertuse* et le *Baou Roux*).

Les espaces de stockage a priori indépendants sont toujours bien présents sur l'ensemble des sites : la vocation agricole perdure sur l'ensemble des sites indigènes (fig.10b et 11b). Elle devient même plus importante dès 475 av. J.-C. env., en particulier avec la phase 440-360 av. J.-C. sur *L'Île*<sup>18</sup> (avec même un exemple de site peut-être entièrement dévolu au stockage : *Coudouneû* vers 450-400 av. J.-C.). Phénomène qui se voit aussi dans l'apparition des *dolia* à la fin du VI e s. av. J.-C. et surtout leur premier vrai essor entre le milieu du V e et la fin du IV e s. av. J.-C. (Chausserie-Laprée 2005, 179). A moins que ces *dolia* ne soient des contenues vinaires ? Car leur présence est aussi mise en rapport avec les premiers signe d'une viticulture gauloise (pépins de raisins sur *L'Île* et *Coudouneû* – Chausserie-Laprée 2005, 180-181)<sup>19</sup>. Perdurent donc les activités agropastorales, sans doute de manière plus importante (*Saint-Blaise* ne se démarque pas sur ce point, pour le peu que nous en connaissons alors) ; avec peut-être des cultures nouvelles. À côté, il n'y a toujours aucune structure à vocation artisanale (métallurgique ou autre) sur *Saint-Blaise*, mais sur ce point, le peu de connaissance archéologique a évidemment pu jouer (fig.12b). Sur les sites voisins, ces attestations se développent petit à petit sur *Saint-Pierre*, *L'Île*, *La Cloche*, *Le Baou-Roux* (mais sans élément exceptionnel à signaler).

En association à ces activités, comment évolue le mode de gestion des territoires, complément de la question agropastorale ? A l'échelle régionale tout d'abord, les comptages respectifs des habitats groupés et des composantes de l'habitat dispersé, indiquent une phase de regroupement des populations (fig.18a)<sup>20</sup>. La gestion se fait-elle directement depuis les sites agglomérés ? Idée qui cadre bien avec la hausse des structures de stockage sur ces sites... On retrouve ce même rapport en faveur de l'habitat dispersé à l'échelle du territoire de *Saint-Blaise* (fig.18b). Les résultats des prospections de Fr. Trément montrent peu d'indices entre la 2/2° du V e s. et le début du II e s. av. J.-C. : peu de sites intercalaires et de découvertes isolées, et une absence de nouvelle implantation (Trément 1999, 126-131). Cela est interprété comme une rétraction de l'habitat dispersé, et un regroupement des populations.

La cartographie de ces résultats est autrement instructive sur les modes d'exploitation (fig.5b et c) : ce n'est plus du tout la même organisation qu'au VI e s. av. J.-C. Il y a juste quelques sites de classe A (les plus grands du panel de composantes de l'habitat dispersé chez Fr. Trément) ; ils sont plus régulièrement dispersés et a priori, sans concentration préférentielle autour de *Saint-Blaise*. La même idée transparait quand on appose sur *Saint-Blaise*, le cercle théorique de son approvisionnement en céréales en fonction de sa démographie (certes, encore plus problématique pour cette phase.) : cette surface étant forcément plus petite, les principaux sites (de classe A) n'en font plus partie ; et même le site de *Castillon* se trouve en dehors. Faut-il en déduire que *Saint-Blaise* n'a plus la même emprise sur son territoire proche ? A moins que cette nouvelle gestion du sol, avec disparition de l'habitat intercalaire, ne

<sup>18</sup> On note pour *L'Île* entre le Ve et le IIe s av. J.-C., une augmentation et une diversification des modes de réserves, dont la contenance augmente également (*dolia*, contenants en torchis, et réutilisation des amphores) ; cf. Chausserie-Laprée 2005, 179-183.

<sup>19</sup> L'oléiculture et les cultures traditionnelles sont également envisagées sur *L'Île* (via le remploi de maies dans le 2/4°-milieu du IV e s. av. J.-C., via la présence de macro-restes de graines carbonisés pour le IV e s. av. J.-C.... - Chausserie-Laprée 2005, 181-183, 202-203).

<sup>20</sup> Cet inventaire exhaustif des différents types d'habitat a été réalisé en 2008 lors de la thèse (Isoardi 2008). Il distingue principalement les habitats groupés des petits habitats et habitations isolées. Ces sites ont majoritairement été identifiés en prospection.

doive être mise en rapport avec de nouvelles activités sur *Saint-Blaise*, et notamment l'exploitation du sel ? De fait cette hypothèse ne doit pas encore être complètement écartée (voir également Chausserie-Laprée 2005, 198 ; bien que les indices réels d'exploitation du sel – comme des fours à piliers pour l'étape du séchage par exemple – manquent complètement). Soulignons également que l'importante population du VIe s. av. J.-C. a pu peser sur le milieu, l'hypothèse d'un épuisement des ressources n'est pas non plus à exclure pour expliquer la situation des IV-III e s. av. J.-C. Des crises écologiques sont possibles, crises que les systèmes de production, techniques et l'organisation sociale n'auraient pu empêcher ou résorber sur le moyen terme (Baudelle 2000, 124-127). C'est donc à cette échelle comme à celle de la Provence littorale, un autre mode de gestion des territoires indigènes qui se met en place.

Quant aux indicateurs économiques, A partir du milieu du V e s. av. J.-C., cette période est marquée par un effondrement des importations étrusques. Sur la plupart des sites provençaux, les amphores massaliètes, la vaisselle attique et la céramique grise monochrome supplantent les produits d'importation étrusque. Désormais l'essentiel des apports extérieurs est d'origine marseillaise ou transite par la colonie phocéenne, qui exerce son monopole sur les échanges régionaux (production de vin et d'amphores dès 540 av. J.-C. - Chausserie-Laprée 2005, 214, 215-217, 219). En raison de cette faible ouverture commerciale vers l'extérieur en dehors de Marseille, toute prospérité de l'économie locale indigène est donc à relativiser (Trément 1999, 125). Et ces éléments pourraient également expliquer la hausse du stockage collectif : celui-ci augmente depuis la phase archaïque, tandis le nombre de maisons diminue, difficile de le mettre en rapport avec uniquement l'alimentation des habitants. D'où l'idée d'une activité spéculative, cadrant mieux avec le monopole économique massaliète (Garcia, Isoardi 2010). Et c'est là un élément fort pour la réflexion sur le statut de *Saint-Blaise*, en termes d'autonomie, comme « ville indigène ».

Car parallèlement, il n'y a pas d'indice d'activités culturelles et/ou politiques sur ces établissements indigènes (fig.13b). On mentionnera un seul bâtiment type salle collective sur *Saint-Pierre* dès le V e s. av. J.-C. ; alors que sur *Saint-Blaise* en est à ce jour dépourvu (sous réserve cependant, vu le peu d'éléments connus). Sa présence sur *Saint-Pierre* doit-elle être comprise comme une prise d'importance par rapport à *Saint-Blaise*, allant de pair avec l'hypothétique rééquilibrage démographique ? Et appuyant cette idée qu'au niveau des « relations de pouvoir », ce n'est plus la même chose que durant la phase archaïque ? Restent que la plupart des structures en relation supposées avec des activités culturelle et/ou politique, à partir du III e s. av. J.-C. , sont surtout présentes sur des sites d'arrière-pays peu développés, de petite taille, et surtout peu peuplés (entre la dizaine et la soixantaine de maisons) : *Roquepertuse* (portique) ; *Le Griffon* (bâtiment à colonnade axiale) ; *Teste-Nègre* (lot d'anneaux en bronze et monnaies perforées) ; et peut-être *Constantine*. Rien de tel sur le littoral : une vraie distinction géographique et démographique caractérise la présence de ces structures. D'où la question qui ne peut manquer de se poser pour cette phase : peut-on parler de ville pour ces habitats groupés littoraux, qui, bien qu'ils soient les plus peuplés, ne présentent pas de centre décisionnel ou culturel ?

#### 3.4.5. L'évolution de l'habitat *Saint-Blaise* du V au III e s. av. J.-C.

Synthétisons toutes ces observations. Du début du Ve s et pour le IVe s. av. J.-C., les fonctions de ces habitats groupés littoraux, dont les capacités d'accueil ne dépassent plus les 250 maisons max. (soit env. 1250 à 1500 hab.), sont essentiellement agropastorales. Cette prééminence de la fonction agricole, avec une organisation intra-urbaine essentiellement vouée au logement des individus et au stockage des récoltes, ne cadre plus avec la définition d'une ville ; on aurait là, suivant la définition actuelle, simplement de gros villages.

La notion de dépendance (économique au moins) à Marseille va également à l'encontre de l'idée de villes pour cette phase, allant dans le même sens que la quasi-absence de centre décisionnel (en dehors de *Saint-Pierre*...). S'ajoute à cela l'absence d'autres activités et d'une quelconque originalité ou divergence au sein du bâti domestique, la réduction supposée de la capacité d'accueil de *Saint-Blaise*, et des habitats groupés moins peuplés qu'auparavant, peut-être plus « équivalents » voire plus autonomes et indépendants les uns des autres. En outre n'apparaît pas, du moins avant le IIIe s. av. J.-C., une quelconque « capitale démographique » (à l'image de *Saint-Blaise* pour le VIe-début du V e s av. J.-C.). Ces constats rejoignent l'idée de P. Arcelin en 1986 d'une politique de fragmentation de Marseille, encourageant une « dispersion de l'habitat en petits villages de 100 à 500 âmes », conjointe

d'une « plus grande fragmentation du pouvoir politique facilitant d'autant le contrôle d'une puissance extérieure » (1986, 61, note 148 et 1992, 321). Des sites moins peuplés sont en effet plus faciles à contrôler. Si apparaissent durant cette période des structures à vocation politique ou culturelle, elles sont surtout présentes sur de tous petits habitats, situés plus en retrait de cet interface commercial littoral... donc plus en retrait de l'emprise massaliète ? Se dégage alors une distinction entre sites littoraux (aux fonctions agricoles de base et moins peuplés qu'auparavant) et l'arrière-pays (sites peut-être plus autonomes et plus libres de l'emprise de Marseille ?).

La réflexion de P. Arcelin ci-dessus avait clairement le mérite de mettre en relation la situation indigène en parallèle avec la situation massaliète. Tableau que nous pouvons accompagner aujourd'hui d'indications démographiques du côté indigène... Et du côté massaliète ? Nous avons justement tenté en 2008 une telle approche sur la colonie phocéenne. Cette première réflexion sur l'estimation du nombre de maisons massaliètes a été réalisée dans le cadre de la thèse de doctorat. Elle est loin d'être aboutie et est bien évidemment le reflet de la documentation existante. On retrouve les mêmes problème qu'à *Saint-Blaise*, amplifiés par le peu de surface fouillée en rapport à l'emprise de la ville grecque : la difficulté d'estimation de la surface occupée au cours du temps (la zone remparée n'est sans doute pas tout de suite toute lotie) et le problème du manque de plan complet de maisons grecques pour les calculs, suivants les périodes. De fait, des concessions à la méthode ont du être faites : il a souvent fallu utiliser la surface moyenne de la maison d'une phase antérieure ou postérieure (pour autant que les maisons montrent des modes d'aménagement similaires)<sup>21</sup>. Il y a donc différentes estimations possibles, mais dans tous les cas, qu'il s'agisse de l'estimation haute, moyenne ou basse, la tendance reste la même (fig.19).

Pour la problématique qui nous occupe ici, on retiendra l'hypothèse de travail de deux situations tranchées :

- Un bas niveau de 600 à 500 av. J.-C. : on a là l'image d'une communauté autour de 1 600-2 000 maisons, face aux 900-1100 maisons estimées sur les seuls quatre sites majeurs en activité côté indigène. *Saint-Blaise* est sa moyenne de 670 maisons est le premier interlocuteur indigène. Appuyant ce schéma, rappelons que pour les origines de la ville vers 600 av. J.-C., les textes laissent entendre que le territoire attribué aux Massaliètes se limitait à la calanque du *Vieux-Port* (Strabon, Géographie, IV, 1, 5)<sup>22</sup>. On pourrait donc supposer, durant cette première période, un accroissement démographique modéré.

- Un niveau plus élevé de 500 à 250 av. J.-C. : à ce moment-là, face à une décroissance archéodémographique du monde indigène (autour de 800 maisons max.), si Marseille atteint autour de 4 000 maisons, les rapports sont nettement défavorables (maximum de 360 maisons env. sur *Saint-Pierre*). Et comme signes supplémentaires de vitalité de la colonie phocéenne, on mentionnera les fondations massaliètes dans le Sud de la Gaule dès le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (*Antipolis, Olbia, Tauroeis*), la mise en place de sa propre production de vin dès 530/540 av. J.-C., une extension du territoire de la cité au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au-delà du bassin de l'Huveaune (Bouffier 2005, 222). Avec en outre, une présence physique des Grecs entre ces habitats groupés littoraux, à *Baou Tailla*, Martigues (carrière du début du III<sup>e</sup> s au début du II<sup>e</sup> s av. J.-C.).

Ainsi, au fil du temps, même si les données archéodémographiques sur Marseille sont très problématiques, on sent bien que les choses évoluent, en importance humaine comme en implantation spatiale et en ingénierie plus ou moins grande dans ce que l'on suppose être le territoire indigène. On suppose par ailleurs que l'aspect de l'agglomération se modifie, avec une trame urbaine aux rues orthogonales aux *Pistoles* (au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; un ensemble thermal supposé public rue *Leca*, au sein d'un véritable plan d'urbanisme ayant nécessité des travaux de nivellement (vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; des activités artisanales dans l'îlot des *Pistoles* ; puis une maison hellénistique rue *Leca* (vers 250 av. J.-C.)... Qui peut donc prétendre au statut de ville dans cette petite région de la Provence littorale ? Et si c'était Marseille la seule ville à ce moment-là ? En plus d'une capacité d'accueil accrue, Marseille montre une diversification des fonctions au sein de l'espace aggloméré, avec gestion collective de l'urbanisme, du public et du privé, des fonctions économiques nouvelles (le vin), et en lien avec l'exploitation d'un large territoire extra-muros. Ce sont là éléments de définition d'une ville actuellement ; des éléments que l'on ne trouve justement pas sur les habitats indigènes au même moment.

<sup>21</sup> Le détail de ces choix méthodologiques se trouve dans Isoardi 2008, annexes 13 et 14.

<sup>22</sup> D'après les fouilles, la première exploitation des zones proches par *Massalia* ne correspondrait effectivement pas à une mise en culture, mais au creusement de fosses d'argile utilisées dans la fabrication de céramiques (Bouffier 2005, 218-219). Notamment la carrière d'argile de la rue *Négrel* avant 540 av. J.-C. (Tréziny 2005, 241), ou celle de *l'Alcazar* pour la période archaïque (CAG 13/3).

Mais revenons au statut de *Saint-Blaise*. Pour résumer, c'est une agglomération difficile à comprendre pour cette phase, mais avec sans doute des activités peu spectaculaires et peu différentes des habitats groupés voisins. Et probablement une importance économique comme démographique bien moindre que celle du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Au sortir de ce bilan, on conservera parmi les hypothèses anciennes, celle de entrepôt en liaison avec Marseille ; de même que le caractère foncièrement « indigène » du site pour cette période, selon H. Rolland (1966, 50). Si une agglomération se dégage à ce moment-là, c'est bien *Massalia* et sa progression en divers domaines. L'introduction de la colonie massaliète dans le tissu d'habitats indigènes semble avoir complètement modifié la hiérarchie et les relations entre habitats groupés indigènes, à tel point que la notion de ville indigène pour ces communautés n'est peut-être même plus appropriée.

Enfin, au sein du réseau indigène, on retiendra, localement, la possibilité d'une frontière dans le chenal de *Caronte*, frontière suggérée par J. Chausserie-Laprée (2005, 45), et que l'on perçoit aussi au travers des hypothèses archéodémographiques entre *Saint-Blaise* d'un côté, et les évolutions de *Saint-Pierre*, *L'Île*, *L'Arquet* de l'autre, autant sur le plans des dynamiques que de probables transferts démographiques. C'est une piste à étudier dans le futur.

### 3.5. L'agglomération du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (175-125 av. J.-C. env. – *Saint-Blaise Vb* – niveau III)

#### 3.5.1. Meilleure connaissance archéologique

Les structures bâties sont plus nombreuses pour cette phase, et visibles sur une plus grande ampleur : d'où une bien meilleure image de la trame urbaine. Les précisions stratigraphiques et chronologiques sont également plus claires : il faut désormais attribuer les grands changements urbanistiques sur le site au 2/4<sup>e</sup> du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les principaux indices sont une orientation des structures bâties différentes des constructions précédentes (*Saint-Blaise Va*), et surtout, la présence juste sous-jacente d'une couche de safre pour revêtir les voies et les sols de l'habitat, liée au remodelage général de l'urbanisme. Nouvelle opération « publique », considérée comme le marqueur des grands travaux de *Saint-Blaise Vb* (Bouloumié 1980, 41, 1984, 52, 1992, 22, 38 ; Arcelin, Cayot 1984, 63-64 ; Arcelin 2004, 255-254 ; Chausserie-Laprée 2005, 102).

#### 3.5.2. Nouvelle trame urbaine, nouveau bâti, nouvelles fonctions et usages intra-muros <sup>23</sup>

L'agglomération connaît vers 175 av. J.-C., deux grands changements qui pourraient s'apparenter à une refonte ou refondation du site : une nouvelle trame urbaine et un rhabillage complet du rempart accompagné de nouveaux éléments défensifs. Le site est donc réaménagé suivant un nouveau plan directeur. Cette opération se manifeste par une importante couche de safre de 10 à 15 cm d'épaisseur, mais aussi par de grandes tranchées de fondation, de puissants travaux de terrassement (Rolland 1956, 18-19, 36 ; Bouloumié 1982, 137-138, 1984, 52-53, 1992, 17-21, 38). Elle définit un urbanisme en îlots séparés par des axes pratiquement orthogonaux (un vrai quadrillage ; Chausserie-Laprée 2005, 102). La trame urbaine apparaît dense. La voirie est bien aménagée. Globalement, les rues sont assez larges (de l'ordre de 3 à 5 m). Elles possèdent un radier de sable tassé, mêlé de déchets de taille ; ou sont constituées d'un simple empierrement (et montrent plusieurs recharges). Certaines sont désormais pourvues de trottoirs. C'est notamment le cas de la large voie nord-sud passant par la porte principale (et désignée « voie principale »). Par ailleurs, contrairement à ce que l'on peut voir dans des sites contemporains comme *l'Île*, il semblerait qu'à *Saint-Blaise* la rue soit désormais moins un prolongement de l'espace domestique qu'un véritable espace de circulation, fonctionnel et carrossable (absence de foyers domestiques devant les maisons, les rares traces de feu apparaissant presque toujours accidentelles). Cette période pourrait marquer une évolution du statut de la rue vers un véritable espace public (Trément 1999, 136 ; Arcelin 2004, 255 ; Chausserie-

<sup>23</sup> Références bibliographiques pour la voirie et les structures bâties de cette phase : Arcelin 1992, 25 ; Arcelin 2004, 254 -255 ; Arcelin et al. 1983 ; Arcelin, Cayot 1984, 57, 61, note 49, 62, 64 ; Bouloumié 1979 ; Bouloumié 1980, 42 ; Bouloumié 1984, 52, 54-55, 57-58, 67, 94 ; Bouloumié 1985 ; Bouloumié 1992, 21-24, 27-31, 34,45, 50-52, 56, 58 ; Chausserie-Laprée 2005, 102-103, 139 ; *Gallia*, 1967, 25 ; *Gallia*, 44, 1986, 448-449 ; Ledrôle 1999/2000, 34-65, 76-78, 83, 88 ; Nin 1999, 236, note 17 ; 272, notes 8 et 24 ; Rigoir 1969, 266-268 ; Rigoir 1983 et 1981 ; Rolland 1956, 26-33, 39-41, 43-44 ; Trément 1994, 151, 156-159.

Laprée 2005, 120-121). Enfin, il semblerait que ce réseau viaire urbain se prolonge à l'extérieur de l'enceinte (sondage Δ, sondage A - Rigoir 1981, 183 ; Bouloumié et al. 1984, 256, 264, fig.9).

Concernant les structures, il n'y a plus désormais que des constructions à murs porteurs (et plus d'espace rectangulaire aux angles arrondis). Apparaissent des espaces à deux, trois voire quatre cellules (*Maison n°2*, *Maison n°3*, *Maison du Fondateur*) : on passe à une autre catégorie, pour laquelle on a parlé de maisons à cour distributrice, d'influence grecque ou italique. Serait-ce le signe de nouvelles classes sociales sur *Saint-Blaise* ? L'apparition de ces maisons est mise en relation avec une différenciation sociale au sein des habitats groupés chez C. Belarte (2009). Elles semblent plus proches des maisons de la ville basse d'*Entremont* ou du jardin d'hiver à Arles, ou de *Glanum*, bien que demeure toujours le problème de compréhension de leur plan (d'ailleurs les plans varient légèrement entre publications). Les éléments mobiliers ou immobiliers, indices de l'usage des espaces, restent rares. Cependant, au niveau des aménagements, entre banquettes, présence de seuils, on retrouve des pratiques culturelles comme au VI e s. av. J.-C. : telle, dans la *Maison du Fondateur* cette oenochoé enterrée sous le sol ; ou encore la fosse avec ossements d'animaux en *MN11*.

Concernant les activités, les données invitent à voir un plus grand accroissement des capacités de stockage (via le nombre de *dolia* ou de supports de *dolia*, la réutilisation supposée des amphores, en supposant en outre qu'H Rolland soit passé à côté de la reconnaissance de conteneurs en terre crue). La céréaliculture se devine au travers des meules à grain (bien que très rarement datées à *Saint-Blaise* car réutilisées en permanence). Quant à l'oléiculture, les données restent peu explicites (trois fragments de maie de pressoir en remploi dans *MN11* ; la table de pierre avec cupule et rigole de la *Maison n°3* aux interprétations variées ; voir aussi Chausserie-Laprée 2005, 205-207). En outre, apparaissent des usages non domestiques au sein des maisons, dans des espaces spécifiques (peut-être un petit atelier de travail du métal dans la *Maison du Fondateur*). On parlera d'une spécialisation fonctionnelle au sein des unités domestiques. Mais également entre structures : les structures de stockage indépendantes deviennent plus fréquentes, et sont parfois d'ampleur assez importante (la *zone Z* dès 175 av. J.-C.). Vers 150 av. J.-C., le cas de la *Maison des Jarres* montre combien cette vocation de stockage a pris de l'ampleur : c'est un très grand ensemble de près de 100 m<sup>2</sup>, composé d'au moins six pièces avec nombreux *dolia* et amphores (les chercheurs hésitent entre un entrepôt à vocation collective et une grande habitation munie d'espaces séparés pour le stockage et une transformation alimentaire). L'artisanat trouve également place dans des structures appropriées (telle l'*Établi de Fondateur* et ses aménagements liés au travail du plomb) ; sans pour autant que soit avérée l'existence de quartiers spécialisés.

A partir de 160 av. J.-C., le principal changement est la mise en place de la *Salle Hypostyle* : le premier bâtiment à usage supposé public sur *Saint-Blaise*. Ce bâtiment rectangulaire se distingue par ses dimensions exceptionnelles (plus de 50 m<sup>2</sup>) et par la présence de la colonnade axiale et d'un chapiteau d'inspiration dorique. Distinction en termes de techniques aussi, car les piliers sont traités selon la même technique que le parement de la courtine contemporaine (finition à layage en chevrons alternés). Sa localisation également ne semble pas anodine : elle borde la voie est-ouest aménagée avec un soin particulier, et se situe à proximité de la porte principale. Ce type de plan renvoie aux constructions collectives du monde indigène protohistorique méridional type salles hypostyles d'*Entremont* (120-100 av. J.-C.), *Roquepertuse* (275-250 av. J.-C.) et *Glanum* (cf. DAM, 15, 1992). Malgré l'absence de mobilier dedans, c'est le seul édifice de *Saint-Blaise* dont le caractère public soit plus assuré. Enfin, elle est contiguë à la *Maison des Jarres* : doit-on les mettre en relation ?

Dès 150 av. J.-C., un autre bâtiment supposé public est attesté mais moins bien caractérisé : l'*Ensemble Est*. Très longue salle ou espace compartimenté, le plan n'est pas clair, mais des éléments architecturaux particuliers ont été trouvés dans une fosse de 25 m de profondeur à l'intérieur (avec encoches permettant à un homme de descendre) : elle contenait 39 projectiles de lithoboles, mais surtout 8 tambours de colonne de 45 cm de diamètre, des fragments de piliers et un socle cubique de 70 cm de côté et pesant 400 kg. Le socle pourrait être un socle de statue ou un autel (hypothèse de H. Rolland et P. Arcelin). Attribuée à *Saint-Blaise Vb*, la fonction de cette fosse reste indéterminée (comblée après le siège d'après H. Rolland - 1956, 39-41, 43). On pense que les éléments de colonne qu'elle contenait appartenaient à un bâtiment situé à proximité : porte principale au décor architectural ou structure culturelle/collective ; un temple inspiré d'un modèle gréco-italique pour P. Arcelin (Arcelin 2004, 254-255). A moins que cet espace n'ait lui-même accueilli ce mobilier (d'un poids de 400 kg, le socle devrait certainement provenir d'une zone toute proche des environs de la fosse) ? En outre, différents éléments de piliers et linteaux sont remployés dans les trottoirs de cette période, des

fragments de corniche moulurés ou de piliers à alvéoles céphaloïdes dans le rempart hellénistique, un chapiteau dans l'abside de la basilique paléochrétienne ... Une série d'indices pouvant témoigner d'une volonté de monumentalisation, peut-être pour un ou plusieurs édifices liés à des cultes indigènes (mais difficile à identifier comme à dater - Bouloumié 1984 ; Arcelin 1992, 24-25, Trément 1999, 137). Enfin, rajoutons à cette catégorie des aménagements à caractère communautaire : des rues avec trottoirs (ci-dessus), le creusement d'un puits pour captage des eaux de ruissellement dans la ville haute ; et également le rempart.

La réfection du rempart est un grand évènement vers 150 av. J.-C.<sup>24</sup> On a longtemps pensé que le nouvel urbanisme était associé à cette nouvelle fortification, datée d'abord largement entre 175 et 140 av. J.-C. En fait, celle-ci est probablement postérieure d'une à deux décennies à la mise en place de la nouvelle trame urbaine, soit environ vers le milieu du II<sup>e</sup> s. J.-C. (Bouloumié, Fincker, Tréziny 1984, 109 ; Rolland 1963, 84 et Bouloumié 1982, 137-141 et Arcelin, Cayot 1984, 64-66 et Cayot 1983, 53-78 ; Chausserie-Laprée 2005, 72-78). Cette fortification hellénistique a repris le tracé de l'enceinte précédente, dont elle constitue majoritairement un habillage (la superficie enclose pourrait être plus importante). Le parement extérieur est en grand appareil pseudo-isodome ; la courtine comme les ouvrages de défense sont couronnés de merlons à sommet arrondis. Une porte frontale est connue (porte charretière, protégée par une tour en avant de la courtine). Les découvertes de plusieurs éléments de corniche employés dans la partie médiévale du rempart pourraient, selon A. Roth-Congès, avoir fait partie de son aménagement (Verdin 1995, 249). Ce complexe possède aussi un tour monumentale, indépendante du rempart et isolée au point culminant du site (Bouloumié 1984, 44-53). Enfin, l'ensemble est complété par une série de défenses complémentaires : portions d'avant-murs, fossé sec ; et surtout une citadelle de 2 000 m<sup>2</sup> à la pointe sud du site (dont l'usage et la datation exacte restent à définir). Le haut niveau technique, l'emploi de certains procédés (comme la taille layée en chevrons, le système d'ajustement des joints verticaux des cadres d'anathyrose par sciage, la confection de joints verticaux courbes) démontrent pour J.-Cl. Bessac (1980), l'intervention d'équipes spécialisés venues du monde grec ; et très probablement par l'intermédiaire de Marseille. En remarquant toutefois que ce modèle de fortification date d'au moins quatre siècles (Tréziny 1986, 147-148 ; Chausserie-Laprée 2005, 78)<sup>25</sup>. On note aussi un recours à des procédés d'économie (joints courbes, bouchons), mais qui ne vont pas à l'encontre de la solidité de l'édifice. Ces procédés n'étant pas forcément esthétiques, l'ensemble du système défensif semble ainsi cumuler les fonctions ostentatoires comme réellement défensives. C'est un investissement qui a du sens et un coût, et sous-entend toute une organisation sociale en arrière-plan.

Pour finir, signalons l'existence de faubourgs au sud-est du site, en contrebas de la fortification, de part et d'autre de la voie d'accès, que l'on aurait tendance à rattacher à cette phase (côte 45-50 ; dans Bouloumié 1979, 229-236 ; 1992, 20, 24 : murs de soutènement, structures, avec paléosol)..

La fin de l'occupation de *Saint-Blaise* protohistorique repose sur des arguments céramologiques qui convergent vers un abandon du site plutôt vers la fin du 3/4<sup>e</sup> du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Cayot 1983, 118 ; Arcelin, Cayot 1984 ; Bouloumié 1984, 53)<sup>26</sup>. Elle se caractérise par un épisode guerrier, type destruction brutale à la suite d'un siège en raison de la découverte de divers projectiles et armes (balles de fronde, boulets en calcaire et en basalte, traits de catapulte et autres armes de jet) ; et des merlons de la fortification jetés à bas. Pour autant il n'y a aucun niveau d'incendie dans les maisons, ni de destruction violente ; seul le rempart a été démolé. Puis cet épisode est suivi d'un long abandon du site en tant que lieu de regroupement des populations (jusqu'au IV<sup>e</sup> s après J.-C.). Demeure un problème pour l'identification des assaillants, avec d'un côté une technologie grecque pour les boulets, mais des pointes pyramidales en fer pouvant appartenir à des *pila* et à des machines de siège romaines<sup>27</sup>. Des troupes romano-marseillaises ? La fin du site est donc assez légitimement rapprochée de la présence des armées romaines en 125-123 av. J.-C. <sup>28</sup>

<sup>24</sup> Arcelin, Cayot 1984, 64-65 ; Bessac 1980 ; Bouloumié 1990 ; Bouloumié 1984, 42 ; Bouloumié 1979, fig.7 ; Bouloumié 1980, 37, 44-55, 91, 47, fig. 10 ; Bouloumié 1990 ; Bouloumié 1992, 20 ; Bouloumié, Fincker, Tréziny 1984, 109 ; Bouloumié, Tréziny 1985 ; Cayot 1983, 53-78 ; Chausserie-Laprée 2005, 73-78 ; Ledrôle 1999/2000, 4 ; Rigoir 1981, 180, fig. 1 ; Rolland 1956, 42-43.

<sup>25</sup> Par contre H. Tréziny (1986), à propos des merlons, voit un lien avec le monde punique (passant éventuellement par la Sardaigne).

<sup>26</sup> Céramiques campaniennes A, amphores Dressel 1a et « de transition » un peu après le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; absence d'amphore italique Dressel 1b et 1c diffusées dans le midi à partir du début du I<sup>er</sup> av. J.-C. ; très faible quantité de céramique CNT des ateliers de la région de Marseille dont la production débute au 3/4<sup>e</sup> du II<sup>e</sup> av. J.-C.

<sup>27</sup> *Entremont* possède des boulets en basalte et des pointes pyramidales en fer similaires dans ses niveaux de destruction.

<sup>28</sup> Bouloumié 1992, 51 ; Arcelin, Cayot 1984, 58-59, 62-63, 67 ; Ledrôle 1999/2000, 57 ; Rolland 1956, 43 ; Bouloumié 1980, 53 ; Bouloumié 1984, 58, 67 ; Chausserie-Laprée 2005, 74, 77.

### 3.5.3. Les estimations archéodémographiques de *Saint-Blaise Vb*

La méthode de dénombrement des maisons est applicable avec satisfaction à partir de 175 av. J.-C. Entre 175 et 125 av. J.-C., en tous dix-neuf espaces sont connus, complets ou non complets. C'est déjà plus conséquent, pour des résultats archéodémographiques plus fiables. Et pour une estimation archéodémographique plus précise, les légères évolutions architecturales ou dans l'usage des structures bâties invitent ici à scinder cette dernière phase en trois sous-phases : 175-160, 160-150 et 150-125 av. J.-C. (fig.4). Globalement, la surface moyenne de la maison est bien plus grande (106,03 m<sup>2</sup>), avec l'introduction de davantage d'espaces non domestiques sur le site vers 150 av. J.-C. Au final durant ce II e s av. J.-C. *Saint-Blaise* pourrait avoir abrité entre 124 et 199 maisons, soit env. 620 à 995 indiv. *Saint-Blaise* connaît de fait une réduction progressive de sa capacité d'accueil, comme si le logement des individus ne devenait plus sa priorité.

### 3.5.4. L'environnement immédiat de *Saint-Blaise Vb*

À renouveau urbain du site, renouveau de l'exploitation des campagnes ? Tout d'abord, de manière globale en Provence littorale, on entre dans une phase d'essaimage des populations : les individus ne sont plus logés uniquement ni majoritairement sur les habitats groupés à partir du II e s. av. J.-C. (fig.18). La réduction de la capacité d'accueil de *Saint-Blaise* va dans ce sens, mais c'est plus problématique pour les résultats des prospections autour du site (fig.5d). Fr. Trément avait interprété ce léger redéveloppement de sites de petite taille aux abords de *Saint-Blaise*, comme la mise en place d'un système d'exploitation plus centralisé à partir de l'habitat groupé, argumenté par la présence plus forte sur ce site, des aires de stockage et autres activités productives (système de fait différent de celui du VI e s. av. J.-C.). Parmi les établissements dépendants de *Saint-Blaise*, il inclut le site du *Desté* SM10 (possible habitat), SB/*Lavalduc* FO17 (port, débarcadère ?), la source aménagée de la *Touroulane* SM9, la carrière de pierres au bord de *Lavalduc* FO17 (Trément 1999, 142-148). Ce sont avant tout des sites fonctionnels plutôt que de petits habitats. D'ailleurs, le cercle théorique de l'approvisionnement en céréales basé sur le nombre de maisons, laissent les potentiels petits habitats en dehors.

Le mode de relation au territoire a donc évolué, exerçant peut-être uniquement une préhension des ressources pour l'agglomération. Qu'en est-il du faciès des habitats groupés contemporains de *Saint-Blaise* au II e s. av. J.-C. ?

### 3.5.5. Le paysage des habitats groupés indigènes du II e s av. J.-C.

Cette phase est la période du maximum archéodémographique (suivie d'une baisse brutale et radicale après 125 av. J.-C. env. (fig.2). C'est aussi celle d'une nouvelle géographie archéodémographique, qui n'a plus rien à voir avec les situations antérieures (fig.14c). Durant cette phase l'arrière-pays se peuple enfin significativement (*vallée de l'Arc, Chainon de la Fare, Sainte-Victoire* ...). Globalement, 50% de la population des habitats groupés s'y trouve. A par contre, contrairement à la phase archaïque, il n'y a pas qu'un seul site fortement peuplé qui se dégage (comme *Saint-Blaise* au VI e s. av. J.-C.), mais plutôt une multitude d'habitats groupés avec des capacités d'accueil variées, certains très peuplés. Ces nouveaux habitats groupés (certains de création récente) sont en outre plus régulièrement répartis spatialement, un peu comme un maillage régulier dans le territoire.

Les sites les plus grands en apparence (*Saint-Blaise* et plus tard *Constantine*) ne sont plus les plus peuplés (fig.16c) : les individus sont surtout logés sur les plus petits sites, plus modestes extérieurement, possédant des maisons plus petites et uniformément réparties dans l'espace intra-muros (fig.15c). Leur trame urbaine est serrée et laisse peu de place à d'autres fonctions non domestiques, en dehors des activités de stockage traditionnelles (le mode 1, dans la lignée de ce qui se fait depuis le VI e s. av. J.-C.). Géographiquement, *Saint-Pierre*, en zone littorale serait plus peuplé que *Saint-Blaise*. Avec l'autre site principal de la rive gauche du chenal (*Ile*), ils ont un mode d'occupation de mode 1, tandis que *Saint-Blaise* est désormais de mode 2. Sur *Saint-Blaise* (comme sur *Constantine* surtout à partir du Ier s. av. J.-C.), on mettra en avant cette grande place au bâti non domestique, mais aussi l'apparition d'un nouveau type de maison, que l'on aurait tendance à associer à une nouvelle catégorie sociale. Il y a en somme deux manières de loger les individus, plus ou moins associées à deux zones géographiques : le mode 1, habitat traditionnel, qui reste

cantonné à la bordure littorale de plus ancienne implantation ; le mode 2, caractérisant les sites de plus grande superficie mais peu peuplés, avec de nouvelles formes de vie domestique. Seul *Saint-Blaise*, parmi ces habitats groupés de fondation archaïque, connaît une évolution des modalités d'organisation intramuros rejoignant la tendance de ces nouveaux habitats groupés qui sont fondés au II e s. av. J.-C. dans l'arrière-pays.

En parallèle, *Saint-Blaise*, présente des éléments « exogènes » dans sa parure monumentale : rempart « de type grec », chapiteau d'influence dorique de la *Salle Hypostyle*, plans nouveaux de maisons et autres éléments architecturaux. On a émis l'hypothèse d'une influence du modèle marseillais ou de modèles grecs de manière plus générale (idée d' « allure à la grecque » dans Tréziny 1986, 149 ; voir aussi Arcelin 2004, 254-255). Derrière ces emprunts à la culture méditerranéenne, on a vu la volonté d'une élite locale de se distinguer. Or justement, la réalisation de ces grands travaux (nouvel urbanisme sur la totalité du site, couche fondatrice, aménagements collectifs intramuros, nouveau rempart), impliquent une évolution sur le plan social pour avoir les moyens de mobiliser la main d'œuvre, faire preuve d'une organisation collective, et d'autorité pour la coordination des travaux. L'apparition d'au moins deux structures à caractère collectif et/ou culturel sur *Saint-Blaise* va également dans ce sens, qui irait assez bien avec les nouvelles maisons.

Par contre, les activités productrices, artisanales, de transformation de produits agricoles et de stockage ne sont pas vraiment spécifiques d'une catégorie d'habitat groupé au II e s. av. J.-C. (fig.12c, 10c, 11c). C'est une phase d'accentuation des caractères productifs de l'économie sur tous les sites, autant de mode 1 que 2 ; activités productives que l'on interprète comme des productions spéculatives, signes de l'implication de tous les habitats dans une nouvelle grande dynamique économique (comme le développement de l'habitat dispersé). On remarquera néanmoins que c'est bien pour cette phase que les structures de stockage sont les plus nombreuses sur *Saint-Blaise* (mais peut-être car mieux conservées ?).

Autres similitudes entre tous ces habitats groupés : l'importance des grands travaux publics (nouvel urbanisme, nouveau plan général, nouvelle fortification), comme des destructions violentes. Côté « refontes » (fig.7c), l'île est agrandie avec une nouvelle orientation des murs ; au *Baou-Roux*, remodelage total de l'urbanisme pour une véritable organisation en îlots, ... Quant aux événements violents (fig.17c), beaucoup plus nombreux pour cette période (au moins six sites marqués par des sièges et incendies dès le début du IIe s. et avant 125 av. J.-C. env. : cela ne paraît plus anecdotique), ils sont attestées autant sur des petits sites, que des grandes concentrations d'individus. D'ailleurs ont mettra en avant le fait que tous les habitats groupés du IIe s av. J.-C. sont fortifiés. La fonction défensive semble de mise sur tous les habitats, de mode 1 ou 2.

### 3.5.6. *Saint-Blaise* au II e s. av. J.-C. : une nouvelle catégorie d'habitat groupé

Ce haut niveau archéodémographique est donc en rapport avec une phase de grand chamboulement sur les habitats groupés indigènes, d'abord positif : via les réaménagements de grande ampleur, les emprunts au monde gréco-italique, le dynamisme économique, le développement de lieux politiques et culturels. Mais également associé à de fortes tensions. Nouveau climat dans le monde indigène. En matière d'occupation du sol, le maillage des habitats groupés apparaît plus régulier sur le territoire indigène (une population qui occupe de manière plus homogène son territoire ?), tout en étant associé à une hétérogénéité des habitats groupés. Dans la problématique de définition de la ville indigène protohistorique, on retiendra l'apparition de deux catégories d'agglomération. Le mode 1 : agglomérations de petite taille mais avec une vocation agricole voire artisanale et surtout domestique forte (mode 1). Le mode 2 : sites de plus grande taille mais regroupant au final peu d'individus face à des fonctions non domestiques plus importantes, tandis que les fonctions supposées « politiques » y prennent place. Agglomérations associées aussi à un paysage urbain nouveau, via une volonté « ostentatoire » (monumentalisation comme emprise au sol) et un langage architectural empruntant aux modèles méditerranéens ; l'ensemble impliquant le retour d'une certaine structuration sociale (une autorité) pour l'encadrement de ces travaux.

Il y a en somme une distinction des habits groupés selon certaines fonctions, certains habitats étant davantage consacrés au logement de la plupart des individus. Signe d'une distinction des lieux de vie suivant les classes sociales ? Est-il possible désormais d'envisager que les « élites » vivent dans les habitats groupés de mode 2 ? C'est donc peut-être à ce moment-là

qu'apparaissent des villes, sur ces sites aux fonctions multiples comme *Saint-Blaise* ? On a vu en outre vu que la fin du site de *Saint-Blaise* est rapprochée de la présence des armées romaines en 125-123 av. J.-C. Si c'est le cas, cela pourrait être a posteriori un argument sur l'importance du statut du site, de son rôle politique ?

Et finalement, que conclure de tout cela, sur le statut de *Saint-Blaise* dans son ultime phase en tant qu'agglomération protohistorique ? Se limiter aux structures de stockage comme il a été fait<sup>29</sup> serait omettre les autres spécificités de *Saint-Blaise* (l'intérêt pour les bâtiments à vocation publique est somme toute assez récent), qui invitent à y voir non seulement des fonctions peu répandues, tout comme une population particulière (J. Chausserie-Laprée, 2005, 102, parle même de bases conceptuelles complètement nouvelles » pour *Saint-Blaise* V). C'est en effet grâce à la comparaison avec les autres habitats groupés et la prise en compte du facteur neuf de l'archéodémographique, que se dégagent d'autres clés de lecture et de compréhension (même si cela reste encore au stade d'hypothèse de travail).

Dans une perspective plus large, ces données neuves invitent à reconsidérer la place de *Saint-Blaise* au sein de la confédération salyenne qui se met en place à ce moment-là (vers le III e s. av. J.-C. - Arcelin 2003, 133 par ex.) ; mais aussi au sein d'un « domaine marseillais » (extension du territoire de Marseille sur cette rive droite du Rhône en basse vallée et en liaison avec les *Poleis Massaliæ* d'Etienne de Byzance, *Ethniques*). Des éléments pour réfléchir à la nature des liens entre cette agglomération indigène et la cité phocéenne (liens sans doute complexes) ; rejoignant en un sens les modèles urbains d'Arles, *Glanum*, Cavaillon, Avignon (Tréziny 1986, 149 ; Arcelin 2003 et 2004 ; Chausserie-Laprée 2005, 102).

#### 4. Quelques éléments de conclusion

Le but de cet article était de mettre en avant différents apports de la variable archéodémographique en matière d'analyse des formes urbaines non classiques. Au cours des six siècles traités, nous avons pu voir se dégager des profils d'habitats groupés différents, *Saint-Blaise* nous donnant une illustration plus précise de l'évolution du statut de ces pôles de regroupement des populations indigènes.

Il n'y a clairement pas qu'une seule forme d'habitat groupé, mais des combinaisons différentes d'éléments au fil du temps : sur les activités, les techniques et modes d'expression architecturale, la relation au territoire environnant ... Et désormais par rapport à la capacité d'accueil et les modes d'occupation intra-muros mis en évidence dans cette réflexion. Autant de paramètres, anciens comme neufs, à intégrer dans la caractérisation des habitats groupés, et qui, selon les périodes, peuvent tendre à rejoindre la définition actuelle de la ville. Nous avons vu également tout l'intérêt de réfléchir, parallèlement, sur la cartographie de ces éléments de caractérisation sur l'ensemble des habitats groupés contemporains. Vue synoptique qui permet de mieux appréhender cette répartition des fonctions au sein des communautés indigènes, tout comme la répartition des populations. Se dégage alors un réseau d'habitats, voire un tissu interactif, montrant comment ces agglomérations, quand elles sont de profils variés, peuvent se compléter et interagir les unes avec les autres ; ou au contraire, se trouver plus autonomes.

Dans le cas de *Saint-Blaise*, on pressent, au vu de ces résultats, que la notion de ville (au sens pôle de regroupement des populations, avec panel de fonctions variés, un contrôle sur la campagne, et s'apparentant plus ou moins à un centre décisionnel), ne semble pas de mise à tout moment. Apparaissent trois situations distinctes : le pôle économique, le site à vocation agropastorale sous emprise massaliète (on s'éloigne alors d'une idée de ville). Et enfin peut-être quelque chose de plus proche de la définition canonique pour II e s. av. J.-C. seulement. Il faudra ensuite franchir un stade d'interprétation supérieur, et mettre en relation cette évolution des habitats groupés avec différents paramètres historiques, économiques, sociaux, et environnementaux... Au titre de ces paramètres extérieurs figure la situation de Marseille grecque, LA ville classique en relation étroite avec les communautés indigènes. Paramètre fort à prendre en compte impérativement dans cette étude de la définition de la « ville indigène », et au-delà, dans le processus d'autonomisation des sociétés protohistoriques.

---

<sup>29</sup> Comme chez H. Rolland (1951, 77; 1956, 23-24), qui voit dans les constructions de la ville basse des magasins. Hypothèse repris par B. Bouloumié, qui retient surtout les éléments de stockage et donc la possibilité d'un vaste entrepôt sans doute gardé par une garnison massaliète (Bouloumié, Fincker 1986, 406).

## Bibliographie

- Arcein 1971** : ARCELIN (P.) – *La céramique indigène modelée de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône), niveaux protohistoriques VII-VI*. Paris, Ophrys, 1971, 182 p.
- Arcein 1986** : ARCELIN (P.) – Le territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène. In : BATS (M.), TREZINY (H.) dir. – *Le territoire de Marseille grecque. Actes de la table ronde d'Aix en Provence (16 mars 1985)*. Aix, Publications de l'université de Provence, 1986, pp. 43-104. (*Etudes Massaliètes*, 1).
- Arcein 1992** : ARCELIN (P.) – Salles hypostyles, portiques et espaces culturels d'Entremont et de Saint-Blaise (B.-du-Rh.). *DAM*, 15, 1992, pp. 13-27.
- Arcein 2003** : ARCELIN (P.) – Les poleis massaliotes d'Etienne de Byzance et les mutations culturelles de la Protohistoire récente dans la basse vallée du Rhône. In : *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*. Montpellier, Association pour la RANarb, 2003, pp. 131-145. (*RANarb*, suppl.35).
- Arcein 2004** : ARCELIN (P.) – Les prémices du phénomène urbain à l'âge du Fer en Gaule méridionale. Les agglomérations de la basse vallée du Rhône. *Gallia*, 61, 2004, pp. 223-270.
- Arcein et al. 1983** : ARCELIN (P.), PRADELLE (Ch.), RIGOIR (J. et Y.) – Notes sur les structures primitives de l'habitat protohistorique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône). *DAM*, 6, 1983, pp. 138-143.
- Arcein, Cayot 1984** : ARCELIN (P.), CAYOT (A.) – Réflexions sur l'abandon de l'agglomération hellénistique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.). *RANarb*, 27, 1984, pp. 53-78.
- Arcein, Rigoir 1985** : ARCELIN (P.), RIGOIR (J. et Y.) – Aménagements de cuisson du VI<sup>e</sup> s. av. n.è. à Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône). *DAM*, 8, 1985, pp. 154-159.
- Audouze, Buchsenschutz 1989** : AUDOUZE (Fr.), BUCHSENSCHUTZ (O.) – *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique. Du début du II<sup>e</sup> millénaire à la fin du I<sup>er</sup> avant J.-C.* Poitiers, Hachette, 1989, 362p. (Collection Hachette, *Bibliothèque d'archéologie*).
- Barruol 1969** : BARRUOL (G.) – *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule. Etude de géographie historique*. Paris, De Boccard, 1969, XXXI – 408 p., VIII pl., ill., carte. (*RANarb*, Suppl. 1).
- Baudelle 2000** : BAUDELLE (G.) – *Géographie du peuplement*. Paris, Armand Colin, 2000, 192 p. (Cursus. Série géographique).
- Belarte 2009** : BELARTE (C.) – Courtyard Houses and Other Complex Buildings in the Protohistory of Southern Gaul: From Architectural to Social Changes. *Journal of Mediterranean Archaeology*, 22, 2, 2009, pp.235-259.
- Beloch 1886** : BELOCH (J.) – *Die Bevölkerung der griechisch – römischen Welt*. Roma, L'Erma di Bretschneider, 1968 (réédition), XVI-520 p. (*Studia historica*, 60).
- Benoit 1965** : BENOIT (F.) – *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*. Aix-en-Provence, Ophrys, 1965, 335p.
- Bessac 1980** : BESSAC (J.-Cl.) – Le rempart hellénistique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B. du Rh.) : Technique de construction. *DAM*, 3, 1980, pp. 137-157.
- Bessac, Bouloumié 1985** : BESSAC (J.-Cl.), BOULOUMIE (B.) – Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise, et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule. *RANarb*, 18, 1985, pp. 127-187.
- Bintliff, Sbonias 1999** : BINTLIFF (J.), SBONIAS (K.) dir. – *Reconstructing Past Population Trends in Mediterranean Europe (3 000 BC – AD 1800)*. Oxford, Oxbow books, 1999, 261 p. (*Archaeology of Mediterranean landscapes*, 1).
- Bouffier 2005** : BOUFFIER (S.) – Marseille pendant l'Antiquité grecque et romaine. In ROTHE (M-P.), TREZINY (H.) dir. – *Carte archéologique de la Gaule. Marseille et ses alentours. 13/3*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005, pp. 217-224.
- Bouloumié 1979** : BOULOUMIE (B.) – Saint-Blaise. Note sommaire sur cinq années de fouilles et de recherches. *Gallia*, 37, 2, 1979, pp. 229-236.
- Bouloumié 1980** : BOULOUMIE (B.) – *Guide archéologique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône)*. Rogne, Editions Provence, 1980, 96 p. (collection Petits guides des grands sites).
- Bouloumié 1982** : BOULOUMIE (B.) – *Recherches stratigraphiques sur l'oppidum de Saint-Blaise (B. d. R.)*. Avignon, Revue archéologique Sites, 1982, 296 p. (*Revue Archéologique Sites*, hors série, 15).
- Bouloumié 1982b** : BOULOUMIE (B.) – Saint-Blaise et Marseille au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'hypothèse étrusque. *Latomus*, 41, 1, 1982, pp.74-91.
- Bouloumié 1984** : BOULOUMIE (B.) – Un oppidum gaulois à Saint-Blaise en Provence. *Dossiers d'Histoire et d'Archéologie*, 84, 1984, 97 p.
- Bouloumié 1985** : BOULOUMIE (B.) – Saint-Blaise et son histoire. In : *Saint-Mitre-les-Remparts : trois mille ans d'histoire*. Saint-Georges de Luzeçon, Maury, 1985, pp.18-70.
- Bouloumié 1990** : BOULOUMIE (B.), ARCELIN (P.) – Saint-Blaise. In : *Voyage en Massalie. 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Musées de Marseille*. Marseille, Musées de Marseille/Edisud, 1990, pp. 32-41.
- Bouloumié 1992** : BOULOUMIE (B.) – *Saint-Blaise (Fouilles d'H. Rolland). L'habitat protohistorique, les céramiques grecques*. Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1992, 279 p. (*Travaux du Centre Camille Jullian*, 13).
- Bouloumié, Fincker 1986** : BOULOUMIE (B.), FINCKER (M.) – Le rempart hellénistique de Saint-Blaise, III : Description préliminaire et position des problèmes. In : Leriche (P.), Tréziny (H.) dir. – *La fortification et sa place dans l'histoire politique, sociale et culturelle du monde grec. Actes du colloque international de Valbonne, 8-12 décembre 1982*. Paris, CNRS, 1986, pp.401-406.

- Bouloumié, Fincker, Tréziny 1984** : BOULOUMIE (B.), FINCKER (M.), TREZINY (H.) – Le rempart hellénistique de Saint-Blaise. II. Sondage stratigraphique de la campagne 1981. *Acta Archaeologica*, 29, 1-4, 1984, pp. 227-266.
- Bouloumié, Tréziny 1985** : BOULOUMIE (B.), TREZINY (H.) – Saint-Blaise. Saint-Mitre-les-Remparts. Bouches-du-Rhône. In : DEDET (B.), PY (M.) dir. – *Les enceintes protohistoriques de gaule méridionale*. Caveirac, ARALO, 1985, pp. 227-266. (ARALO, 14).
- CAG 13/1** : GATEAU (F.) dir. – *Carte archéologique de la Gaule. L'Etang de Berre. 13/1*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1996, 379p., ill.
- CAG 13/3** : ROTHE (M-P.), TREZINY (H.) dir. – *Carte archéologique de la Gaule. Marseille et ses alentours. 13/3*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005, 925p.
- Cayot 1983** : CAYOT (A.) – *Recherches sur la céramique campanienne de Saint-Blaise*. Mémoire de maîtrise sous la direction de Chr. Goudineau. Université de Provence, Aix-en-Provence I, 1983, 118 p. – XIX planches.
- Chabot 1992** : CHABOT (L.) – La citerne collective du village de la Cloche, Les Pennes-Mirabeau (B.-du-Rh.). *DAM*, 15, 1992, pp. 126-130.
- Chabot 2004** : CHABOT (L.) – *L'oppidum de La Cloche (les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.)*. Montagnac, Ed. Monique Mergoïl, 2004, 347 p. (*ProtHistoire Européenne*, 7)
- Chausserie-Laprée 2005** : CHAUSERIE-LAPREE (J.) – *Martigues, terre gauloise. Entre Celtique et Méditerranée*. Paris, Errance, 2005, 251 p. (collection Hauts lieux de l'histoire).
- Chausserie-Laprée 2009** : CHAUSERIE-LAPREE (J.) – Stèles et statues de sites gaulois de la région de Martigues : bilan des découvertes anciennes et données nouvelles. In : GRUAT (PH.), AGOGUÉ (O.), GARCIA (D.) dir. – *Stèles et statues des Celtes du Midi de la France (VIIIe-IVe s. av. J.-C.). Pré-actes de la table-ronde : « Stèles et statues du début de l'Âge du Fer dans le Midi de la France (VIIIe-IVe s. avant J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons », Rodez, 24-25 avril 2009*. Rodez, Conseil général de l'Aveyron, 2009, pp. 50-56.
- Clavel-Lévêque 1977** : CLAVEL-LÉVÊQUE (M.) – *Marseille grecque: la dynamique d'un impérialisme marchand*. Marseille, Laffitte, 1977, 209 p.
- Clerc 1929** : CLERC (M.) – *Massalia. Histoire de Marseille dans l'Antiquité. Des origines à la fin de l'empire romain d'occident (476 ap. J.-C.). Tome II*. Marseille, Librairie A. Tacussel, 1929, 480 p., 5 pl. h.t.
- Coarelli 1988** : COARELLI (F.) – Demografia et territorio. In : MOMIGLIANO (A.), SCIAVONE (A.) dir. – *Storia di Roma. I. Roma in Italia*. Turin, G. Einaudi, 1988, pp. 318-339.
- Corvisier, Suder 2000** : CORVISIER (J.-N.), SUDER (W.) – *La population de l'Antiquité classique*. Paris, PUF, 2000, 127 p. (*Que sais-je*, 3516).
- D'Anna et al. 1993** : D'ANNA (A.), LEVEAU (PH.), MOCCI (FL.), MULLER (A.), STRÖBEL (M.) – Dix mille ans d'occupation du sol dans le massif de Sainte-Victoire. In : LEVEAU (Ph.), PROVANSAL (M.) dir. – *Archéologie et environnement : de la Sainte-Victoire aux Alpilles*. Aix-en-Provence, publications de l'Université de Provence, 1993, pp. 443-467. (*Travaux du Centre Camille Jullian*, 14).
- DAM, 15, 1992** : *Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale*. *DAM*, 15, 1992, 437 p.
- Damotte 2003** : DAMOTTE (L.) – Mobilier céramique et faciès culturel de l'habitat gaulois de l'île de Martigues. *DAM*, 26, 2003, pp. 171-234.
- De Wever 1966** : DE WEVER (J.) – La chora massaliète d'après les fouilles récentes. *Antiquité Classique*, 35, 1966, pp.71-117.
- DeDET 1987** : DEDET (B.) – *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du Fer. L'unité domestique n° 1 de Gailhan, Gard*. Paris, CNRS, 1987, 230 p. (RANarb, Suppl. 17).
- DeDET 1999** : DEDET (B.) – La maison de l'oppidum languedocien durant la Protohistoire : forme et utilisation de l'espace. *Gallia*, 56, 1999, pp. 313-355.
- DeDET, Duday, Tillier 1991** : DEDET (B.), DUDAY (H.), TILLIER (A.-M.) – Inhumations de fœtus, nouveau-nés et nourrissons dans les habitats protohistoriques du Languedoc : l'exemple de Gailhan (Gard). *Gallia*, 48, 1991, pp. 59-108.
- Durand-Dastès et al. 1998** : DURAND-DASTES (Fr.), FAVORY (Fr.), FICHES (J.-L.), MATHIAN (H.), PUMAIN (D.), RAYNAUD (Cl.), SANDERS (L.), VAN DER LEEUW (S.) – *Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*. Paris, Economica, 1998, 280 p. (Collection *Villes*).
- Euzennat 1976** : EUZENNAT (M.) – Les fouilles de la Bourse à Marseille. *CRAI*, 120, 3, 1976, pp. 529-552.
- Fichtl 2000** : FICHTL (St.) – *La ville celtique : Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* Paris, Errance, 2000, 190 p.
- Gallia, 22, 1964** : Informations archéologiques. Saint-Blaise. *Gallia*, 22, 1964, pp. 569-572.
- Gallia, 25, 1967** : Informations archéologiques. Saint-Blaise. *Gallia*, 25, 1967, pp. 410-417.
- Gallia, 44, 1986** : Informations archéologiques. Saint-Blaise. *Gallia*, 44, 1986, pp. 447-449.
- Garcia 1993** : GARCIA (D.) – *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*. Paris, CNRS, 1993, 355 p. (RANarb, suppl. 26).
- Garcia 1995a** : GARCIA (D.) – Agglomérations et territoires aux Ve-IVe av. n.è. dans l'interfleuve Aude-Hérault : proposition d'analyse. In : CLAVEL-LEVEQUE (M.), PLANA-MALLART (R.) dir. – *Cité et territoire. Colloque européen (Béziers, 14-16 octobre 1994)*. Besançon, *Annales littéraires de l'université de Besançon*, 1995, pp. 175-186. (*Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 565).
- Garcia 1995b** : GARCIA (D.) – Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'Âge du Fer. In : ARCELIN (P.), BATS (M.), GARCIA (D.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) dir. – *Sur les pas des Grecs en Occident... Hommages à André Nickels*. Lattes, ADAM, 1995, pp. 137-168. (*Etudes Massaliètes*, 4).
- Garcia 2002** : GARCIA (D.) – Dynamiques territoriales en Gaule méridionale durant l'âge du Fer. In : GARCIA (D.), VERDIN (Fl.) dir. – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF. Martigues, 1-4 Juin 2002*. Paris, Errance, 2002, pp. 88-103.

**Garcia 2004** : GARCIA (G.) – *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence. VIIIe – IIe siècles av. J.-C.* Paris, Errance, 2004, 206 p. (collection des *Hespérides*).

**Garcia 2011** : GARCIA (D.) – Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois. In : GRAUT (Ph.), PAILLER (J.-M.), SCHAAD (D.) dir. – *Les Rutènes : du peuple à la cité, de l'indépendance à l'installation dans le cadre romain (150 a.C.-100 p.C.) : colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007.* Fédération *Aquitania*, Bordeaux, 2011, pp. 113-122 (*Aquitania*, supplément 25).

**Garcia, Isoardi 2010** : GARCIA (D.), ISOARDI (D.) – Variations démographiques et capacités de production des céréales dans le Midi Gaulois : l'impact de Marseille grecque. In : TREZINY, H. dir. – *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer noire.* Errance, Paris, 2010, pp. 403-424 (BIAMA, 3).

**Garcia, Tréziny 2010** : GARCIA (D.), TREZINY (H.) – Maisons à absides dans le monde grec et en Gaule méditerranéenne. In : TREZINY, H. dir. – *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer noire.* Errance, Paris, 2010, pp. 371-378 (BIAMA, 3).

**Gérin Ricard, Arnaud d'Agnel 1907** : GERIN RICARD (H.), ARNAUD D'AGNEL (G.) – *Les Antiquités de la Vallée de l'Arc en Provence.* Aix, Publication de la Société d'Etudes Provençales, 1907, 334 p.

**Goudineau 1980** : GOUDINEAU (Chr.) – Les antécédents : Y a-t'il une ville protohistorique ? La Gaule méridionale. In : DUBY (G.) dir. – *Histoire de la France urbaine. 1. La ville antique, des origines au XIe siècle.* Paris, Seuil, 1980, pp. 143-194.

**Guilaine et al. 1986** : GUILAINE (J.), RANCOULE (G.), VAQUER (J.), PASSELAC (M.), VIGNE (J.D.) – *Une agglomération protohistorique en Languedoc.* Toulouse, Centre d'anthropologie des sociétés rurales, 1986, 271 p.

**Isoardi 2008** : ISOARDI (D.) – *Les populations protohistoriques du Sud-Est de la France : essai d'approche démographique.* Thèse de doctorat d'Archéologie de l'Université de Provence (Aix-Marseille I), 2008, 4 vol. (I et II: texte, 365 p. ; III et IV: annexes).

**Jardé 1925** : JARDE (A.) – *Les céréales dans l'Antiquité grecque. La production.* Paris, De Boccard, 1925, 237 p. (*BEFAR*, 130).

**Jullian 1920** : JULLIAN (C.) – *Histoire de la Gaule V – La civilisation gallo-romaine. Etat matériel.* Bruxelles, Culture et civilisation, 1920, 381 p.

**Le Bras 1995** : LE BRAS (H.) – La densité a-t-elle une influence sur les comportements sociaux ? Des échelles territoriales différentes. *Les Annales de la recherche urbaine*, 67, 1995, pp.15-22.

**Ledrole 1999/2000** : LEDROLE (S.) – *Unités domestiques et techniques de construction protohistoriques de l'oppidum de Saint-Blaise (13).* Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie sous la direction de D. Garcia. Université de Provence, Aix-en-Provence I, 1999/2000, 96p.

**Leveau 1974** : LEVEAU (PH.) – Un cantonnement de tribu au Sud-Est de *Caesarea* de Maurétanie : la borne de *Sidi Bouzid*. *Revue des Etudes Anciennes*, 76, 3-4, 1974, pp. 293-304.

**Nin 1999** : NIN (N.) – Les espaces domestiques en Provence durant la Protohistoire. Aménagements et pratiques rituelles du VIIe s. av. n. è. à l'époque augustéenne. *DAM*, 22, 1999, pp. 221-278.

**Nuninger 2002** : NUNINGER (L.) – *Peuplement et territoires protohistoriques du VIII et Ier av. J.-C. en Languedoc Oriental (Gard – Hérault).* Thèse de doctorat d'archéologie/préhistoire, Université de Franche Comté. Besançon, 2002, 2 vol. (I : 290 p. ; II : annexes).

**Py 1990** : PY (M.) – *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise.* Rome, Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1990, 2 vol., 957 p. (*Collection de l'Ecole française de Rome*, 131).

**Py 1993** : PY (M.) – *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine.* Paris, Hachette, 1993, 288 p. (collection la *Mémoire du Temps*).

**Py 1996** : PY (M.) – Les maisons protohistoriques de Lattara (IVe – Ier s. av. n. è.). Approche typologique et fonctionnelle. In : PY (M.) dir. – *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes.* Lattes, ARALO, 1996, pp. 141-258. (*Lattara*, 9).

**Py 1999** : PY (M.) – La cité de Lattara dans le contexte économique et politique du IV e siècle. In : PY (M.) dir. – *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes.* Lattes, ARALO, 1999, pp. 651-662. (*Lattara*, 12).

**Rigoir 1969** : RIGOIR (J. et Y.) – A propos d'un trottoir de Saint-Blaise. *Urbanisme antique et moderne. Provence Historique*, XIX, 77, 1969, pp. 266-268.

**Rigoir 1981** : RIGOIR (J. et Y.) – Sondage au pied du rempart de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-R.). *DAM*, 4, 1981, pp. 179-184.

**Rigoir 1983** : RIGOIR (J. et Y.) – Le chapiteau préromain de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-R.). *DAM*, 6, 1983, pp. 143-145.

**Rolland 1948** : ROLLAND (H.) – Un problème de géographie antique : les fouilles de Saint-Blaise et la toponymie. *Latomus*, 7, 1948, pp.169-185.

**Rolland 1951** : ROLLAND (H.) – *Fouilles de Saint-Blaise (B.-d-R.).* Paris, CNRS, 1951, 390 p., 2 pl. (*Gallia*, Suppl. 3).

**Rolland 1956** : ROLLAND (H.) – *Fouilles de Saint-Blaise (1951-1956).* Paris, CNRS, 1956, 95 p. (*Gallia*, Suppl. 7).

**Rolland 1963** : ROLLAND (H.) – La stratigraphie de Saint-Blaise. *CRAI*, 1, 1963, pp. 81-89.

**Rolland 1966** : ROLLAND (H.) – L'oppidum de Saint-Blaise. *Archaeologia*, 11, 1966, pp.42-51.

**Sourisseau 1997** : SOURISSEAU (J.-Chr.) – *Recherches sur les amphores de Provence et de la basse vallée du Rhône aux époques archaïque et classique (fin VIIe – début IVe s. av. J.-C.).* Thèse de doctorat Nouveau Régime, université de Provence (Aix-Marseille I). Aix-en-Provence 1997, 3 vol. (I : synthèse, 359 p. ; II (1) : la documentation archéologique – Marseille ; (2) : la documentation archéologique – Arles, Martigues, Saint-Blaise et les découvertes sous-marines, 441 p.).

**Sourisseau 2003** : SOURISSEAU (J.-Chr.) – Saint-Blaise. In : LANDES (Chr.) dir. – *Les Etrusques en France. Archéologie et collections.* Lattes, IMAGO-Musée de Lattes, 2003, pp. 61-80.

**Trément 1994** : TREMENT (Fr.) – *Histoire de l'occupation du sol et évolution des paysages dans le secteur des Etangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône). Essai d'archéologie du paysage.* Thèse de doctorat, Civilisations et Humanités, université de Provence (Aix-Marseille I). Aix-en-Provence, 1994, 3 vol. (I : texte, 422 p. ; II : Illustrations, planches et annexes ; III : inventaire archéologique).

**Trément 1996** : TREMENT (Fr.) – Etudes micro-régionales et paléodémographie. L'apport de la recherche autour de Saint-Blaise. In : GATEAU (F.) dir. – *Carte archéologique de la Gaule. L'Etang de Berre. 13/1.* Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1996, pp. 98-113.

**Trément 1999** : TREMENT (Fr.) – *Archéologie d'un paysage. Les étangs de Saint-Blaise, Bouches-du-Rhône*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1999, 314 p., ill. (*Documents d'Archéologie Française*, 74).

**Tréziny 1986** : TREZINY (H.) – Remarques sur la fonction du rempart hellénistique de Saint-Blaise. *In* : BATS (M.), TREZINY (H.) dir. – *Le territoire de Marseille grecque. Actes de la table ronde d'Aix en Provence (16 mars 1985)*. Aix, Publications de l'université de Provence, 1986, pp. 145-151. (*Études Massaliètes*, 1).

**Tréziny 2005** : TREZINY (H.) – Topographie, urbanisme et architecture de Marseille pendant l'Antiquité. *In* ROTHE (M-P.), TREZINY (H.) dir. – *Carte archéologique de la Gaule. Marseille et ses alentours. 13/3*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005, pp. 230-243.

**Verdin 1995** : VERDIN (Fl.) – *Les Salyens et leurs territoires*. Thèse de doctorat Nouveau Régime, université de Provence (Aix-Marseille I). Aix-en-Provence, 1995, 3 vol. (I : texte, 470 p. ; II : planches et annexes, 20 pl., 39 annexes ; III : inventaire des sites).

**Verdin 1996/1997** : VERDIN (Fl.) – Coudounèu (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) : une ferme-grenier et son terroir au Ve siècle avant J.-C. *DAM*, 19-20, 1996-1997, pp. 165-198.

**Verdin 1999** : VERDIN (Fl.) – Occupation du sol et pression démographique indigène autour de Marseille au second âge du Fer. *In* : BELLANCOURT-VALDHER (M.), CÔRVISIER (J.-N.) dir. – *La démographie historique antique. Actes du premier colloque international de Démographie antique (Arras, 22-23 novembre 1996)*. Arras, Artois presses université, 1999, pp. 51-68. (*Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois*, 11).

**Villard 1960** : VILLARD (Fr.) – *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècle), essai d'histoire économique*. Paris, De Boccard, 1960, 177 p. (Bibliothèque des écoles Françaises d'Athènes et de Rome, 195).

## Légende des figures

**Fig.1** – Plan de *Saint-Blaise* avec les principaux éléments évoqués dans le texte (toutes périodes confondues)

**Fig.2** – Carte de localisation des dix-sept habitats groupés traités en archéodémographie, et résultat graphique

**Fig.3** – Résultats archéodémographiques sur *Saint-Blaise*

**Fig.4** – Tableau de synthèse des données sur *Saint-Blaise*, par phase archéodémographiques (indications qualitatives et archéodémographiques)

**Fig.5** – Cartographie des types de sites sur les étangs de Saint-Blaise au cours des phases étudiées

**Fig.6** – Cartographie des habitats groupés contemporains (suivant les différentes phases archéodémographiques distinguées)

**Fig.7** – Cartographie, suivant les phases distinguées, des grands travaux sur les habitats groupés nécessitant une mise en œuvre collective et/ou une autorité (remodelage de la trame urbaine, couche sous-jacente à l'ensemble des structures, grandes réfections du rempart, mise en place d'un rempart après une phase d'occupation sans fortification), sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie

**Fig.8** – Cartographie, suivant les phases distinguées, de l'usage de matériaux périssables (sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie)

**Fig.9** – Cartographie, suivant les phases distinguées, de la présence d'une fortification (sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie)

**Fig.10** – Cartographie, suivant les phases distinguées, de la présence d'activités de stockage (sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie)

**Fig.11** – Cartographie, suivant les phases distinguées, de la présence d'outillage agricole et élément de mouture (sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie)

**Fig.12** – Cartographie, suivant les phases distinguées, de la présence d'outillage artisanal, déchets en rapport, et indices d'activité de transformation des produits agricoles (sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie)

**Fig.13** – Cartographie, suivant les phases distinguées, de la présence de structures à caractère public, culturel, d'éléments de statuaire, de crânes humains ou simulacres, et de piliers/stèles à entailles céphaliformes (sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie)

**Fig.14** – Cartographie, suivant les phases distinguées, de l'estimation archéodémographique sur un échantillon de 17 habitats groupés

**Fig.15** – Cartographie, suivant les phases distinguées, des modes de gestion de l'espace intramuros (sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie)

**Fig.16** – Cartographie, suivant les phases distinguées, de la surface occupée par les habitats groupés (sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie)

**Fig.17** – Cartographie, suivant les phases distinguées, des épisodes de destruction d'origine humaine (sur l'échantillon des 17 habitats groupés traités en archéodémographie)

**Fig.18** – Rapport entre habitat dispersé et habitat groupé, en Provence littorale (a) et sur le territoire des étangs de *Saint-Blaise* (b), au cours de la période étudiée

**Fig.19** – Estimation archéodémographique sur Marseille grecque (d'après Isoardi 2008)

Figures

Fig.1

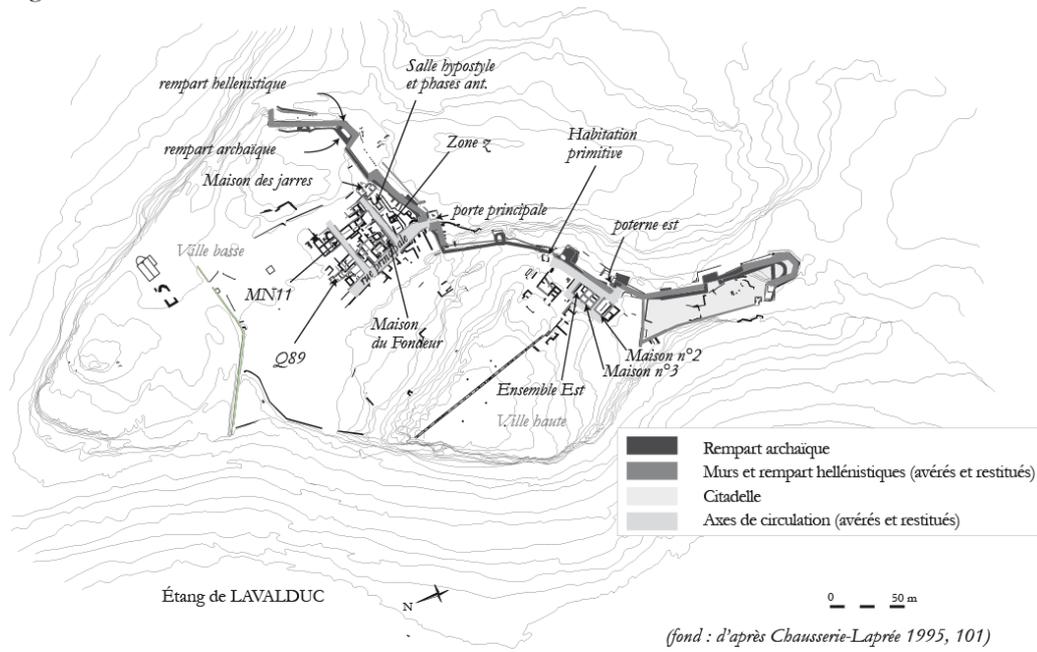
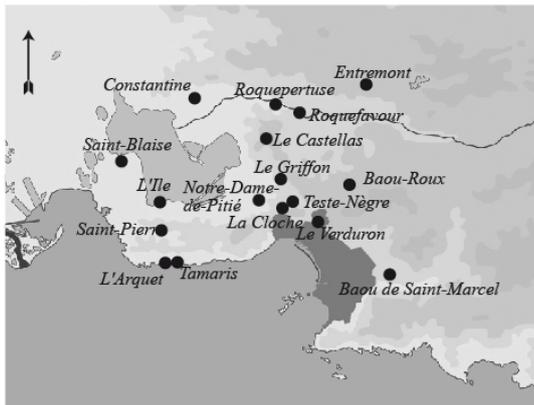


Fig.2

Echantillon de 17 habitats groupés traités en archéodémographie



Niveau archéodémographique : Somme du nombre de maisons estimées sur l'échantillon de 17 habitats

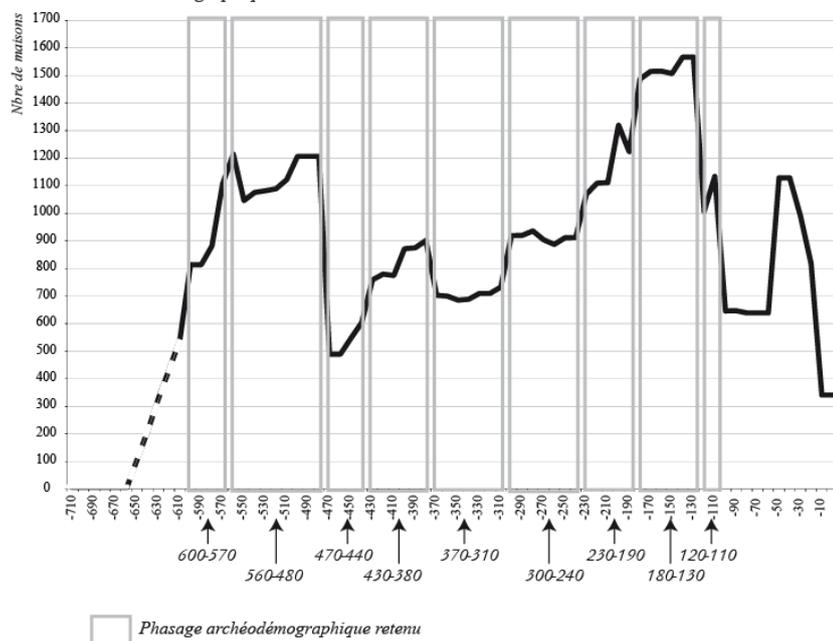
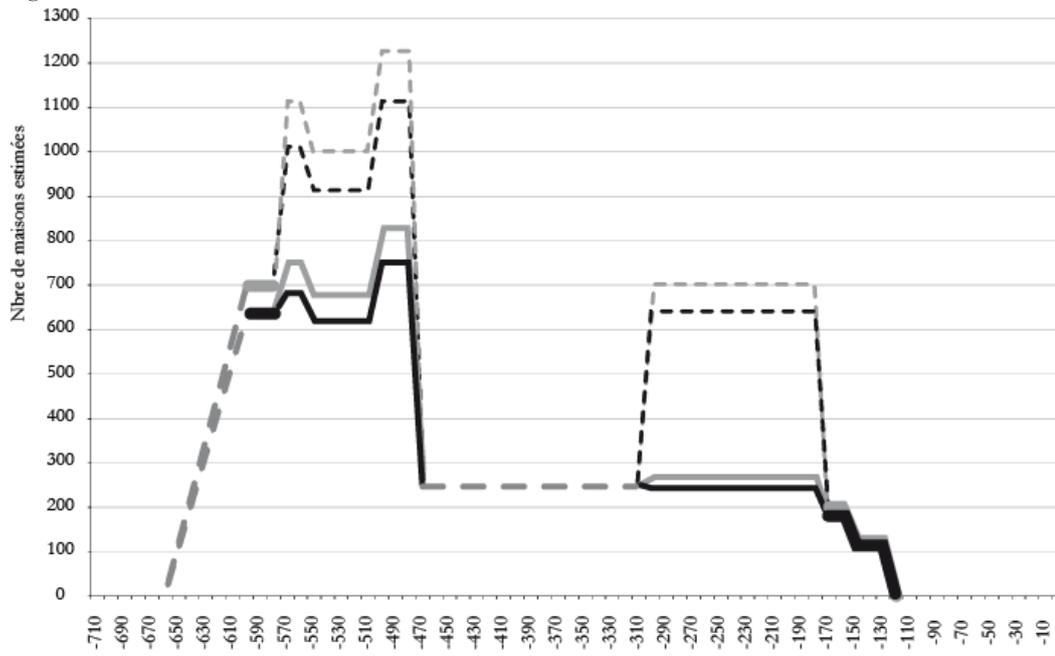


Fig.3



surface moyenne de la maison problématique

	surface moyenne de la maison disponible	surface moyenne de la maison élevée	surface moyenne de la maison plus faible
<i>Valeur basse de la surface occupée</i>	—	—	- - - -
<i>Valeur haute de la surface occupée</i>	—	—	- - - -

- - - - - Nbre de maisons restituées

Fig.4 (à faire passer en annexe ?)

PHASE	ARCHEODEMOGRAPHIE : Nbre de maisons estimées	Nbre max de maisons	S'agit-il d'une restitution archéodémographique ?	structures domestiques connues	structures domestiques non connues	nbre d'espaces identifiés	surface d'approv. en céréales en fonction du nombre de maison (avec 0,6ha/pers.), en ha
650-600	croissance arithm.		oui	<i>sous les pièces a et b (sous la salle hypostyle ?)</i>	-	1?	?
600-575	634	696	non	<i>Habitation primitive ; HI9 ; MN11 ; pièces a et b ; I8</i>	K8	9	1 902
575-550	684	1112	oui	<i>Pièces c ; Pièce d ; HI9</i>	K8 ; MN11	9	2 052
550-500	617	1002	oui	<i>HI9 2ème phase ; deuxième phase sous salle hypostyle</i>	O6	7	1 851
500-475	755	1226	oui	<i>HI9 2ème phase ; MN11</i>	-	5	2 265
475-300	252???	-	oui (problématique)	<i>MN11</i>		1	756 ??
300-175	244??	705??	oui (problématique)	<i>troisième phase sous la salle hypostyle / FG 11-12</i>	MN11	2	732??
175-160	181	199	non	<i>Maison du fondeur ; Maison n°2 ; Maison n°3 ; MN11</i>	<i>FG11-12 ; P7 ; P14 ; P8 ; MN08 ; MN12-13 ; Q13/Etabli de Fondeur ; Zone Z</i>	15	543
160-150	181	199	non	<i>Maison du fondeur ; Maison n°2 ; Maison n°3 ; MN11</i>	<i>FG11-12 (Salle Hypostyle) ; P7 ; P14 ; P8 ; MN08 ; MN12-13 ; Q13/Etabli de Fondeur ; Zone Z</i>	15	543
150-125	113	124	non	<i>Maison du fondeur ; Maison n°2 ; Maison n°3 ; Maison à l'est de la Maison des Jarres</i>	<i>FG11-12 (Salle Hypostyle) ; Ensemble est ; Zone Z ; Maison des Jarres</i>	17	339

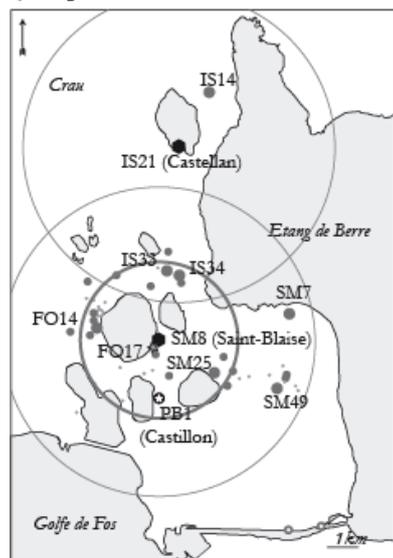
PHASE	SURFACE habitable (ha)	Surface moyenne de la maison (m²)	Emprise par habitation(m²)	Nbre de cellules par maison	Nbre max. de cellules par maison	Mde occupation
650-600	?	?	?	?	?	?
600-575	5,5 à 6 ha	40,26	86,75	1 à 2	2	mode 1
575-550	5,5 à 6 ha	40,26 (ou 27,22)	86,75 (ou 54,33)	1 à 2	2	mode 1
550-500	5,5 à 6 ha	40,26 (ou 27,22)	89,18 (ou 60,30)	1	1	mode 1
500-475	5,5 à 6 ha	40,26 (ou 27,22)	72,88 (ou 49,27)	1 à 2	2	mode 1
475-300	???	?	?	?	?	??
300-175	5,5 à 6 ha ??	?	?	2	2	??
175-160	5,5 à 6 ha	106,03	303,55	1 à 4	4	mode 2
160-150	5,5 à 6 ha	106,03	303,55	1 à 4	4	mode 2
150-125	5,3 à 5,8 ha (surface de la "citadelle" en moins)	106,03	469,53	1 à 4	4	mode 2

PHASE	Nombre d'espaces (domestiques et non domestiques) avec ...				Nombre de structures spécifiques en rapport avec ...		
	DOLIA	CONTENEURS EN TERRE CRUE	ELEMENTS DE MOUTURE	OUTILLAGE ARTISANALE ET/OU DECHETS EN RAPPORT	le STOCKAGE	la METALLURGIE	SALLES COLLECTIVES/P ORTIQUES ou CULTUELLES
650-600	?	?	?	?	?	?	?
600-575	1	1	0	0	0	0	0
575-550	0	1	1	1	0	0	0
550-500	1	0	0	0	1?	0	0
500-475	0	1	0	0	0	0	0
475-300	0	1	0	0	0	0	0
300-175	1	1	0	0	1?	0	0
175-160	6	0	2	2	5	1	0
160-150	6	0	2	2	5	1	1
150-125	8	0	2	2	5	1	2

PHASE	Présence de MATERIAUX PERISSABLES ?	Site FORTIFIE ?	GRANDS TRAVAUX publics et collectifs ?	Présence de STATUAIRE / SCULPTURE ?	Présence de CRÂNES humains, ou de PILIERS/STELES avec entailles céphaliformes ?	Présence d' "ELEMENT EXOGENE " ?	DESTRUCTION d'origine anthropique pendant ou à la fin de la phase ?
650-600	possible	non	?	stèles en place ou antérieures ?	?	?	1 ou 2 indices, mais difficile de dire si phénomène général sur le site
600-575	possible	non (à moins que l'enceinte n'ait pas été identifiée)	couche de galets	0	0	?	1 ou 2 indices, mais difficile de dire si phénomène général sur le site
575-550	possible		-	0	0	?	1 indice, mais difficile de dire si phénomène général sur le site
550-500	non	1ère enceinte en 525	mise en place de la première fortification	0	0	?	1 indice, mais difficile de dire si phénomène général sur le site
500-475	non	-	-	0	0	?	-
475-300	non	-	?	0	0	0	apparemment non
300-175	non	-	non	0	0	?	1 ou 2 indices, mais difficile de dire si phénomène général sur le site
175-160	non	-	couche de safre, nouvel urbanisme	0	0	0	non
160-150	non	-	-	0	0	0	non
150-125	non	nouveau système défensif	nouveau système défensif	fosse de l'Ensemble Est : socle de statue ou autel	remploi d'un pilier/stèle à entailles dans le rempart archaïque	rempart, nouveau plan de maison, chapiteau dorique	<b>OUI</b>

Fig.5

a) Peuplement du VI e s. au 1/4<sup>e</sup> du V e s. av. J.-C.



HABITAT GROUPE

- Agglomération
- Oppidum

HABITAT DISPERSÉ

- Habitat intercalaire (classe A)
- Habitat intercalaire (classe B)
- Etablissement (= ●)

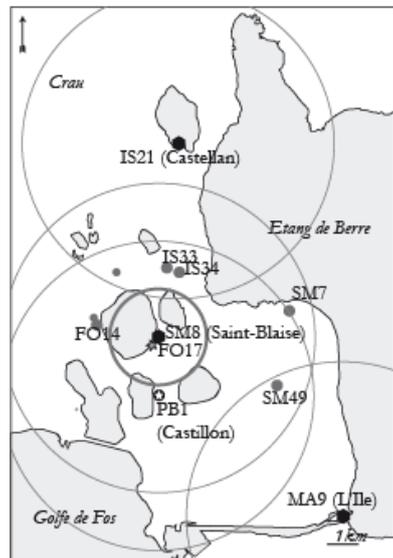
AUTRES FORMES D'OCCUPATION DU SOL

- découverte isolée (classe C)
- \* fonctionnel
- épandage
- traces d'occupation / site sans précision sur la nature

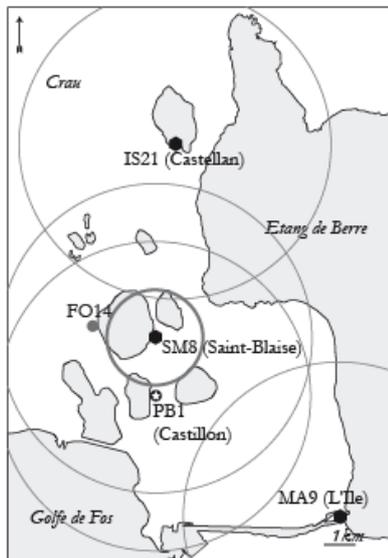
○ 1 heure de marche à partir du site (rayon = 5 km)

○ territoire d'approvisionnement en céréales (en fonction du nombre de maisons)

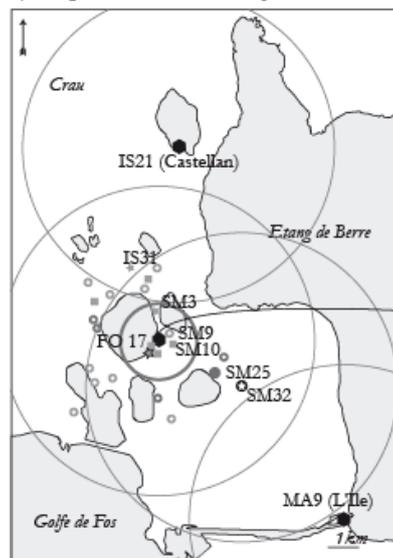
b) Peuplement du V e s. av. J.-C. (dès le 2/4<sup>e</sup>)



c) Peuplement aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C.



d) Peuplement du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.



SM8 (Saint-Blaise)

(DAO : D. Isoardi, d'après fonde carte Trément 1999)

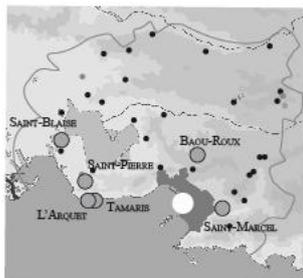
Fig.6

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.

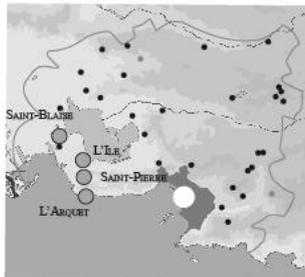


Entre 560 et 470 av. J.-C.

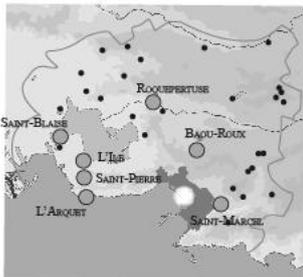


b) Deuxième phase

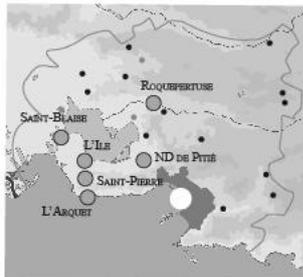
Entre 480 et 440 av. J.-C.



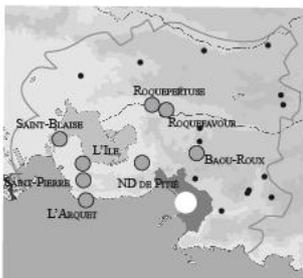
Entre 430 et 380 av. J.-C.



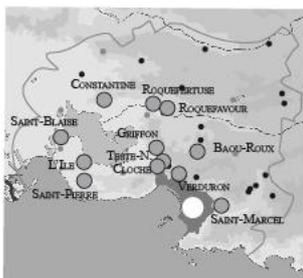
Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.

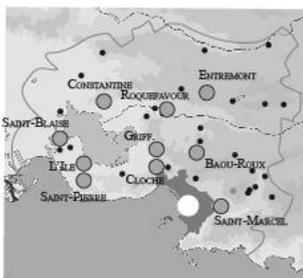


Entre 230 et 190 av. J.-C.

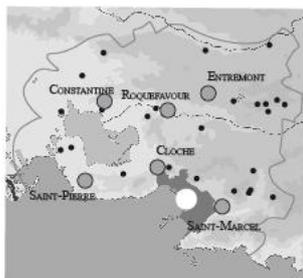


c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



— limite de la zone d'étude

○ Marseille

0 100 km

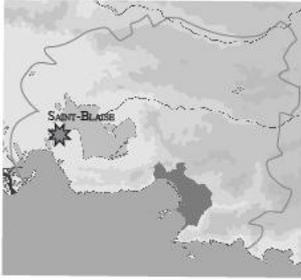
(fond de carte : Centre Camille Jullian)

- habitat groupé occupé pendant la phase
- habitat groupé occupé seulement en tout début ou fin de phase
- habitat groupé traité en archéodémographie

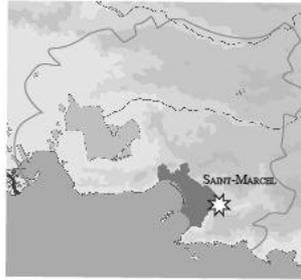
Fig.7

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.

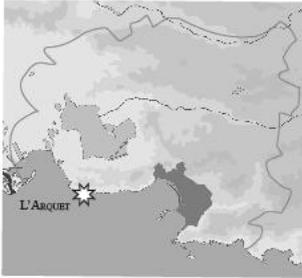


Entre 560 et 470 av. J.-C.



b) Deuxième phase

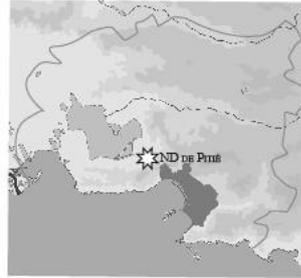
Entre 480 et 440 av. J.-C.



Entre 430 et 380 av. J.-C.



Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.



Entre 230 et 190 av. J.-C.



c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



★ grandes modifications liés à l'urbanisme  
(couche fondatrice ou nouvelle trame urbaine)

★ grandes modifications touchant la fortification  
(renforcement, complexification... et fortification  
intervenant bien après le début de l'occupation du site)

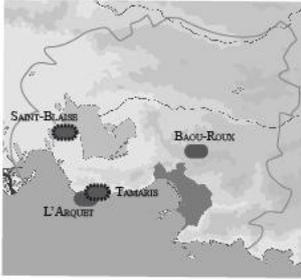
0 100 km

(fond de carte : Centre Camille Jullian)

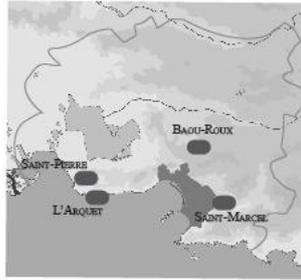
Fig.8

a) Première phase

*Entre 600 et 570 av. J.-C.*

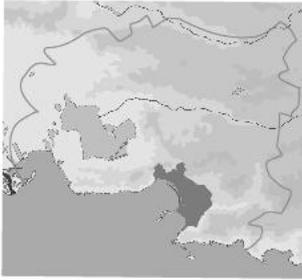


*Entre 560 et 470 av. J.-C.*



b) Deuxième phase

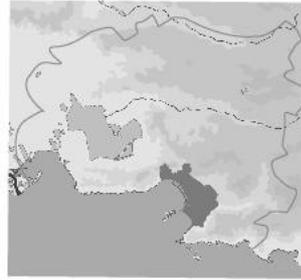
*Entre 480 et 440 av. J.-C.*



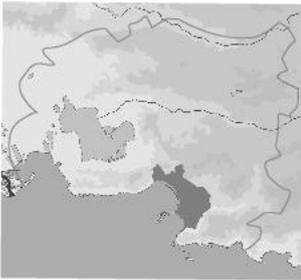
*Entre 430 et 380 av. J.-C.*



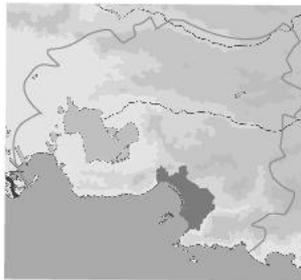
*Entre 370 et 310 av. J.-C.*



*Entre 300 et 240 av. J.-C.*



*Entre 230 et 190 av. J.-C.*

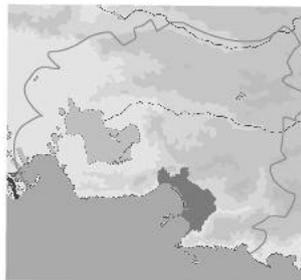


c) Troisième phase

*Entre 180 et 130 av. J.-C.*



*Entre 120 et 110 av. J.-C.*



-  *architecture à poteaux porteurs*
-  *variété architecturale des maisons*

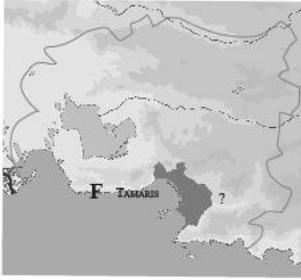
0 100 km

(fond de carte : Centre Camille Jullian)

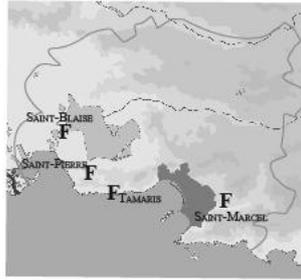
Fig.9

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.

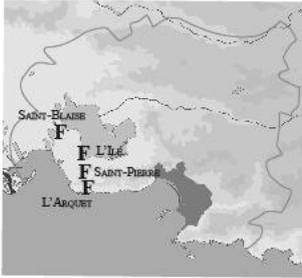


Entre 560 et 470 av. J.-C.

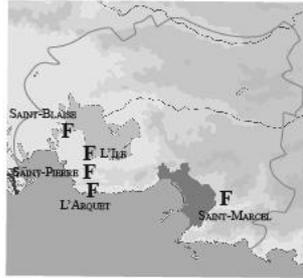


b) Deuxième phase

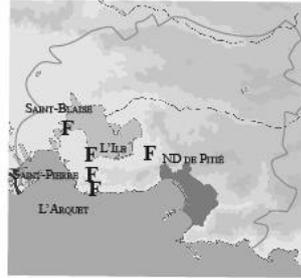
Entre 480 et 440 av. J.-C.



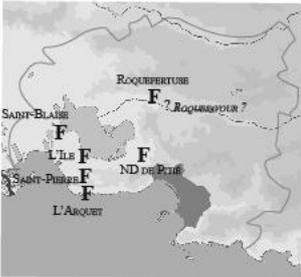
Entre 430 et 380 av. J.-C.



Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.

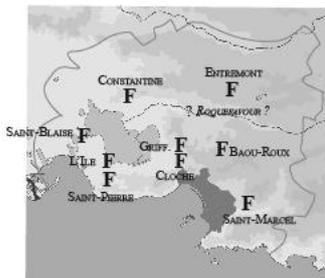


Entre 230 et 190 av. J.-C.



c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



F site fortifié

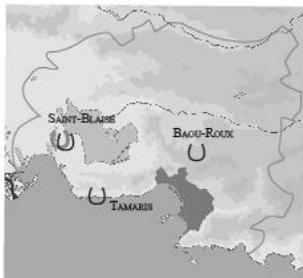
0 100 km

(fond de carte : Centre Camille Jullian)

Fig.10

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.

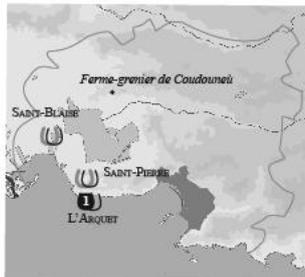


Entre 560 et 470 av. J.-C.



b) Deuxième phase

Entre 480 et 440 av. J.-C.



Entre 430 et 380 av. J.-C.



Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.



Entre 230 et 190 av. J.-C.

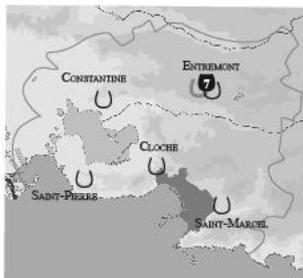


c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



- ⑦ structure de stockage indépendante
- ∪ fonction de stockage sur le site (dolia, amphores, ...)
- ∪ présence de conteneur en terre crue

0 100 km

(fond de carte : Centre Camille Jullian)

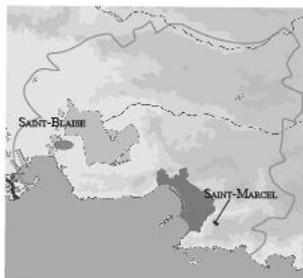
Fig.11

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.



Entre 560 et 470 av. J.-C.



b) Deuxième phase

Entre 480 et 440 av. J.-C.



Entre 430 et 380 av. J.-C.



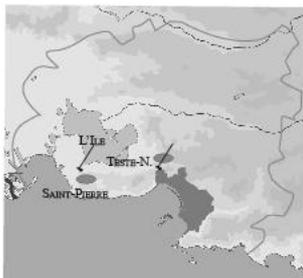
Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.



Entre 230 et 190 av. J.-C.



c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



- / présence d'outillage agricole
- présence d'éléments de mouture

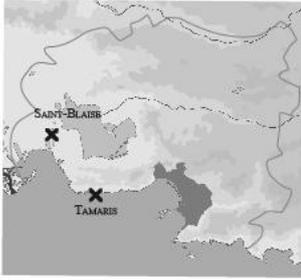
0 100 km

(fond de carte : Centre Camille Jullian)

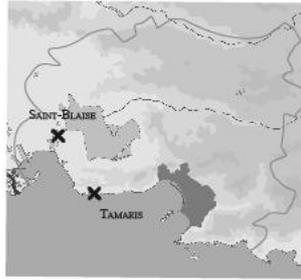
Fig.12

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.

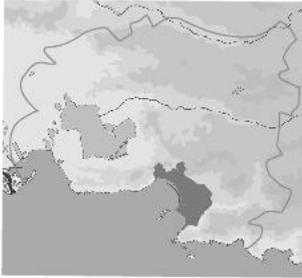


Entre 560 et 470 av. J.-C.

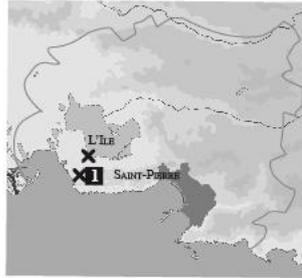


b) Deuxième phase

Entre 480 et 440 av. J.-C.



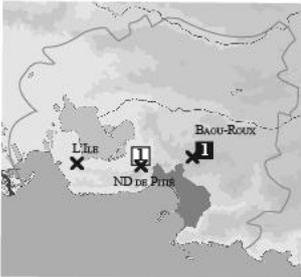
Entre 430 et 380 av. J.-C.



Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.



Entre 230 et 190 av. J.-C.

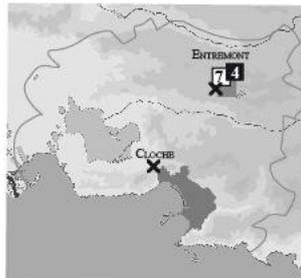


c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



- 1** structure artisanale indépendante
- 3** structure métallurgique indépendante
- 3** structure indépendante de transformation des produits agricoles
- X** présence d'outillage artisanal

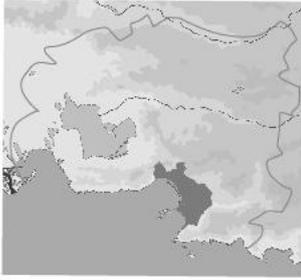
0 100 km

(fond de carte : Centre Camille Jullian)

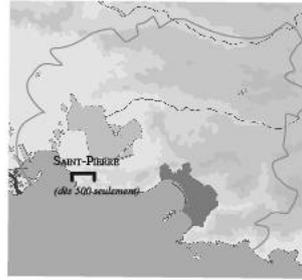
Fig.13

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.



Entre 560 et 470 av. J.-C.

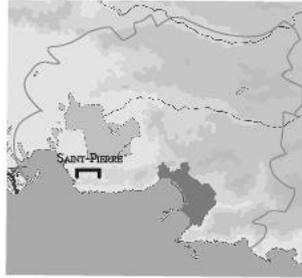


b) Deuxième phase

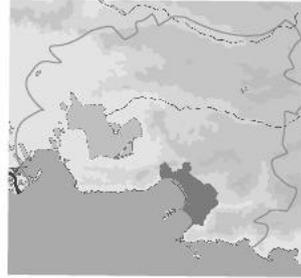
Entre 480 et 440 av. J.-C.



Entre 430 et 380 av. J.-C.



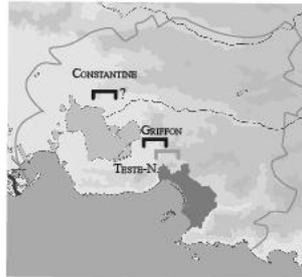
Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.



Entre 230 et 190 av. J.-C.

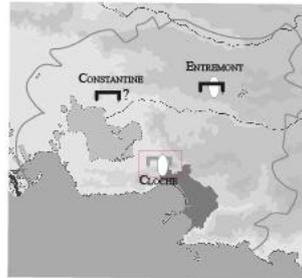


c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



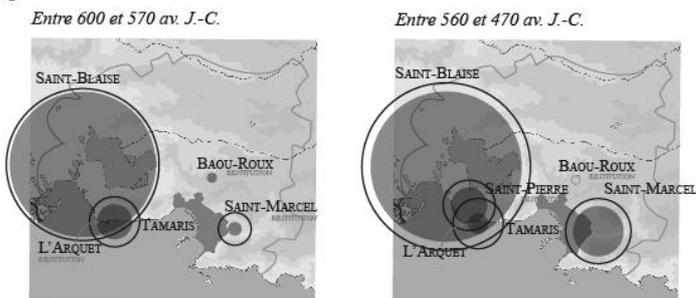
- ☐ "salles collectives" / portiques
- ☐ structures culturelles indépendantes
- statuaire, autel, ...
- crânes humains exposés, simulacres de crânes, entailles céphaliformes sur pilier/linteau...

0 100 km

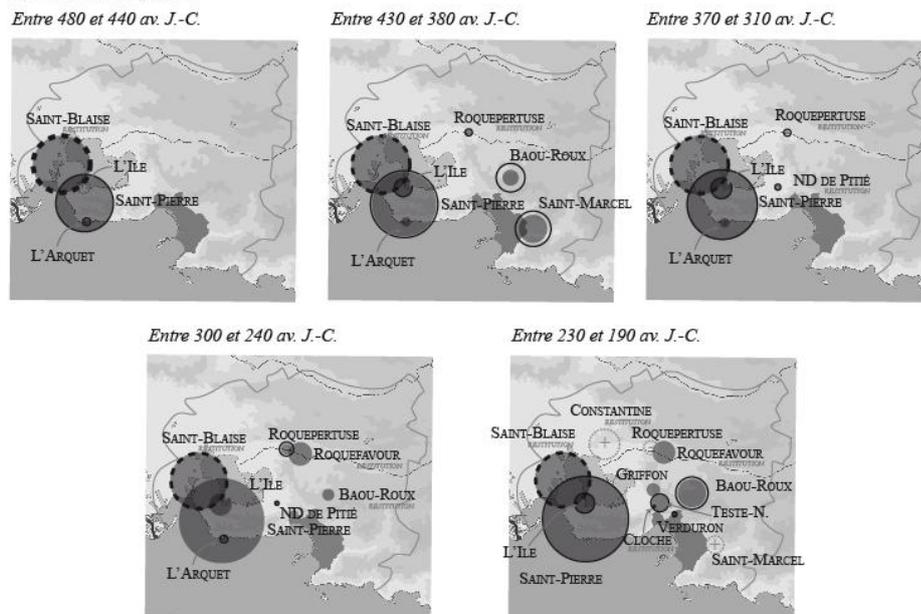
(fond de carte : Centre Camille Jullian)

Fig.14

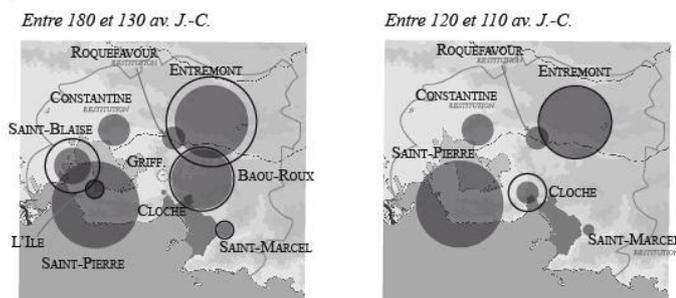
a) Première phase



b) Deuxième phase



c) Troisième phase



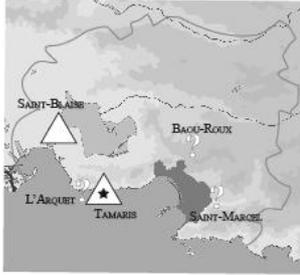
- Nombre de maisons (moyenne sur la phase)
- Nombre de maisons max. sur la phase
- ⊙ restitution hypothétique pour Saint-Blaise
- Nombre de maisons en début ou fin de phase  
+/-



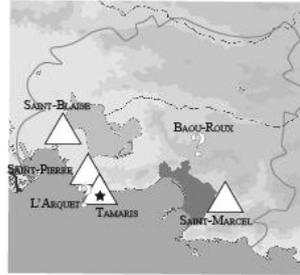
Fig.15

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.

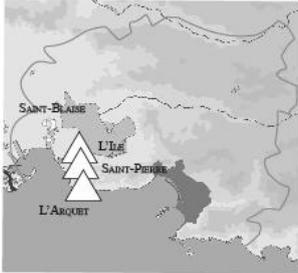


Entre 560 et 470 av. J.-C.



b) Deuxième phase

Entre 480 et 440 av. J.-C.



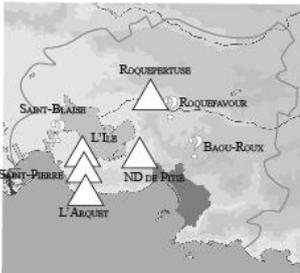
Entre 430 et 380 av. J.-C.



Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.



Entre 230 et 190 av. J.-C.

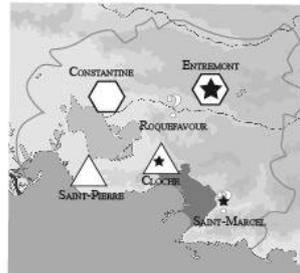


c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



0 100 km

(fond de carte : Centre Camille Jullian)

△ **Mode 1** : habitats groupés de surface petite à grande, importance des structures domestiques (emprise par habitation faible), plutôt densément à très densément occupés, avec des maisons de surface réduite à 1 ou 2 cellules (plus rarement 3) et une uniformité des maisons sur le site. La capacité d'accueil est fonction de la surface du site. Principales structures non-domestiques : structures de stockage indépendantes.

◻ **Mode 2** : habitats groupés de moyenne à grande surface, avec apparition de maisons de grande superficie et à plusieurs pièces (nouveaux plans), voisinant parfois des maisons traditionnelles plus petites (d'où une hétérogénéité dans le type des maisons). Introduction de davantage de structures non domestiques (espaces fonctionnels variés, pas uniquement liés au stockage, avec surtout une place aux structures politiques/culturelles). Globalement, faible capacité d'accueil.

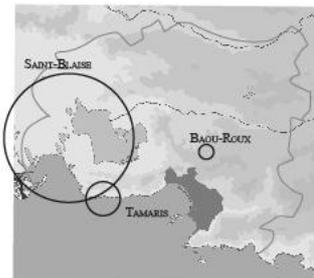
★ présence de maison à plus de 4 cellules

★ présence de maison à 3 cellules

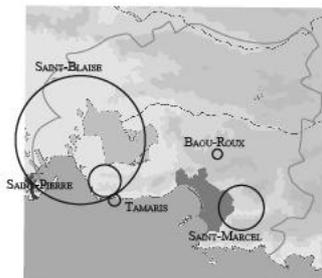
Fig.16

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.

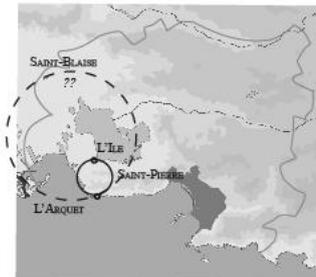


Entre 560 et 470 av. J.-C.

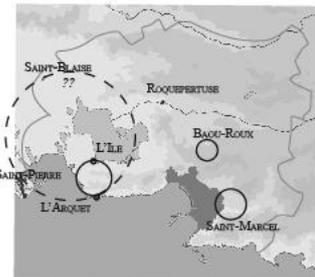


b) Deuxième phase

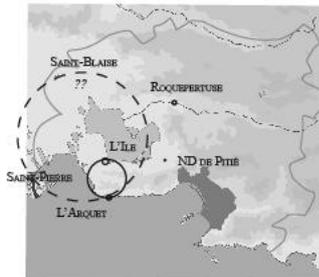
Entre 480 et 440 av. J.-C.



Entre 430 et 380 av. J.-C.



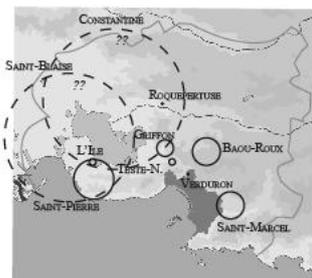
Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.

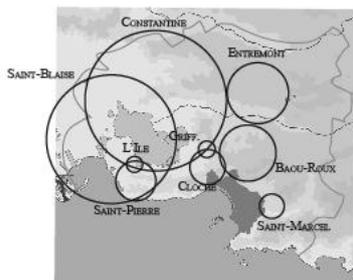


Entre 230 et 190 av. J.-C.



c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



○ surface occupée

○ surface occupée très hypothétique

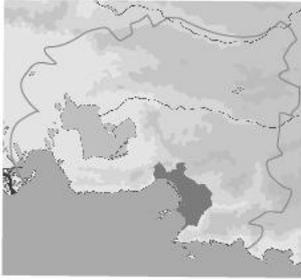
0 100 km

(fond de carte : Centre Camille Jullian)

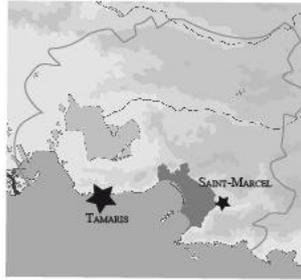
Fig.17

a) Première phase

Entre 600 et 570 av. J.-C.

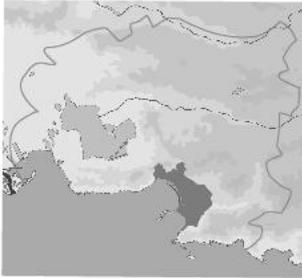


Entre 560 et 470 av. J.-C.

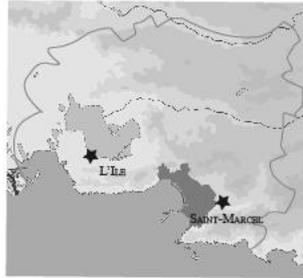


b) Deuxième phase

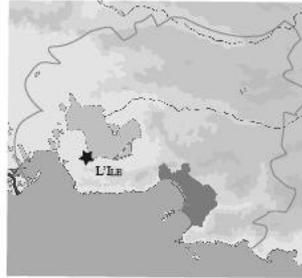
Entre 480 et 440 av. J.-C.



Entre 430 et 380 av. J.-C.



Entre 370 et 310 av. J.-C.



Entre 300 et 240 av. J.-C.



Entre 230 et 190 av. J.-C.



c) Troisième phase

Entre 180 et 130 av. J.-C.



Entre 120 et 110 av. J.-C.



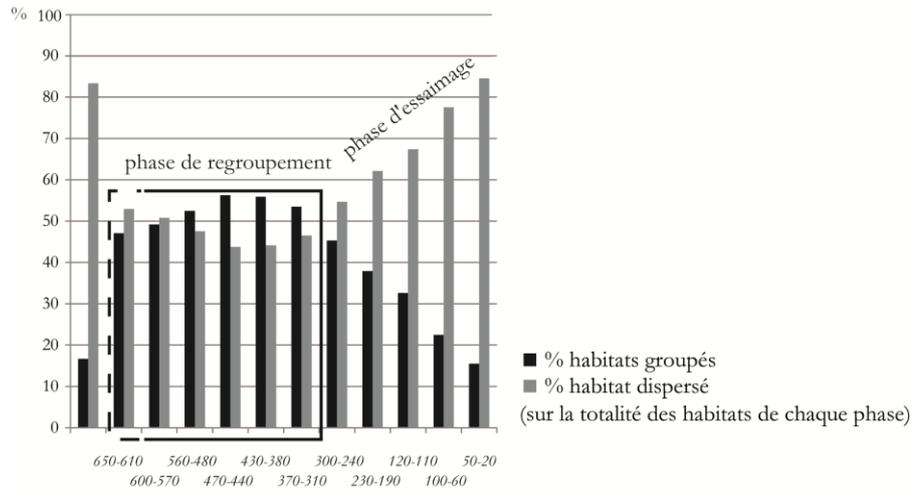
★ indice de destruction d'origine humaine, pendant ou à la fin de la phase (taille du symbole proportionnelle au nombre de destructions) seulement cas plus assurés

0 100 km

(fond de carte : Centre Camille Jullian)

Fig.18

a) En Provence littorale (d'après Isoardi 2008)



b) Sur le territoire des étangs de Saint-Blaise (d'après Trément 1999)

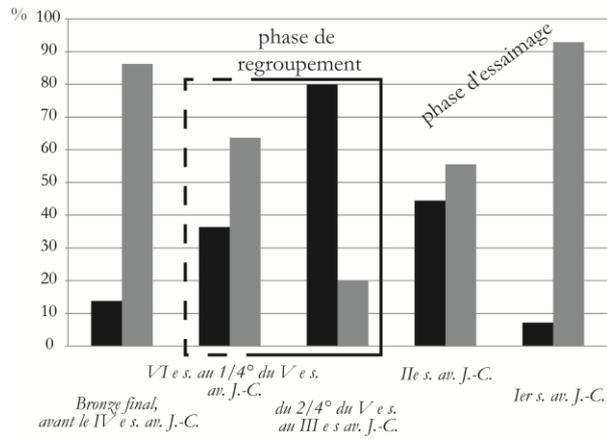
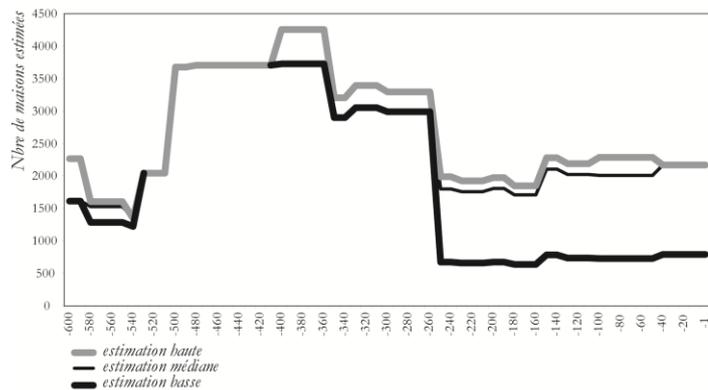
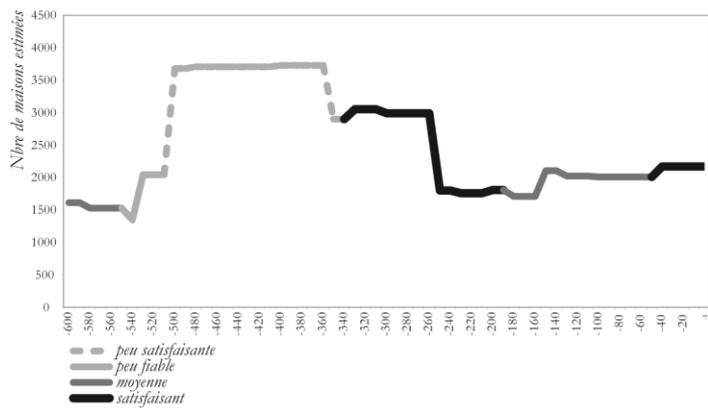


Fig.19

Différentes estimations



Fiabilité de l'estimation



Estimation retenue

